Bernard SIONNEAU

Professeur Senior à Kedge Business School,
Habilité à Diriger des Recherches en Science Politique, Docteur en Sciences de Gestion,
Docteur en Études Nord-Américaines.

(2014)

Relations internationales pour les managers.

L'apport français des années 1990

dans les années 1990, internationalistes, géographes et économistes "atypiques" français ont fourni des clés indispensables à la lecture de notre monde et de ses fractures.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: http://classiques.uqac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: http://bibliotheque.uqac.ca/

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

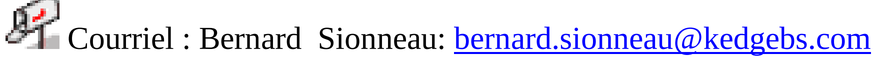
Bernard Sionneau

Relations internationales pour les managers. L'apport français des années 1990.

Sous-titre : dans les années 1990, Internationalistes, Géographes et Economistes "atypiques" français ont fourni des clés indispensables à la lecture de notre monde et de ses fractures.

Chicoutimi, Québec : Les Classiques des sciences sociales, 2014. Première édition. Texte inédit.

L'auteur nous a accordé le 25 mai 2014 son autorisation de diffuser électroniquement ce livre, en accès libre et gratuit à tous, dans Les Classiques des sciences sociales.


Courriel : Bernard Sionneau: bernard.sionneau@kedgebs.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.
Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 27 mai 2014, revue le 17 juin 2014 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.

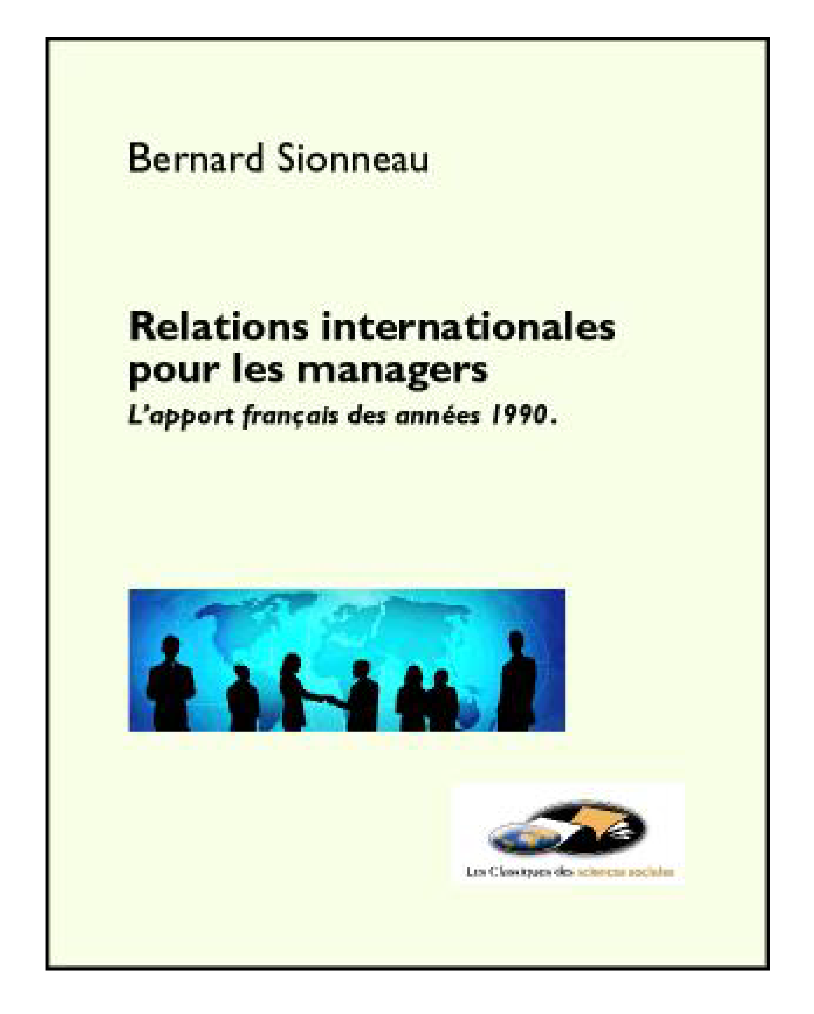


Bernard SIONNEAU

Professeur Senior à Kedge Business School,
Habilité à Diriger des Recherches en Science Politique, Docteur en Sciences de Gestion,
Docteur en Études Nord-Américaines.

Relations internationales pour les managers. L’apport français des années 1990.

Sous-titre : dans les années 1990, internationalistes, géographes et économistes "atypiques" français ont fourni des clés indispensables à la lecture de notre monde et de ses fractures.



Chicoutimi, Québec : Les Classiques des sciences sociales, 2014. Première édition. Texte inédit.

Table des matières

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

Retour à la table des matières

Dans les années 1990, internationalistes, géographes et économistes "atypiques" français ont fourni des clés indispensables à la lecture de notre monde et de ses fractures.

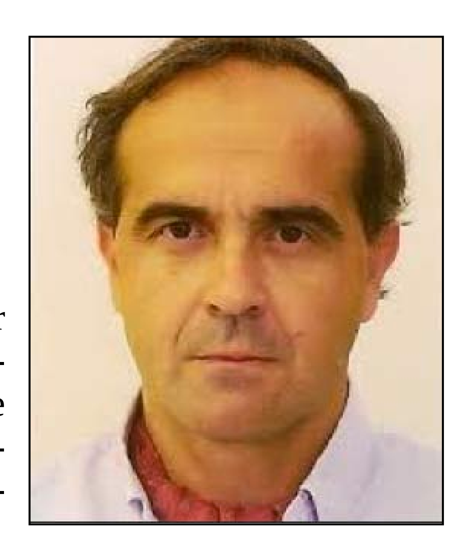
En ce début de troisième millénaire, les enseignements classiques dispensés en Economie, Gestion ou Finance, n'intègrent toujours pas, dans leurs cursus, de préparation à la lecture d'un environnement international non réductible aux seules dimensions du marché.

C'est pour tenter de pallier en partie ce manque que cet ouvrage a été fait. Présentant, tout d'abord, les apports incontournables et antérieurs de Raymond Aron et de Marcel Merle, il enchaîne avec les contributions ultérieures d'internationalistes, de géographes ou d'économistes atypiques réalisées dans les années 1990.

Le tout est destiné à permettre à l'actuel ou futur manager de disposer de grilles de lecture complémentaires, non seulement pour comprendre notre "monde mondialisé", mais aussi pour en évaluer, tant les opportunités, que les risques opérationnels et sociétaux induits.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Retour à la table des matières

Bernard Sionneau est professeur Senior à *Kedge Business School*, Habilité à Diriger des Recherches en Science Politique, Docteur en Sciences de Gestion, Docteur en Etudes Nord-Américaines.

Ses travaux de recherche et publications interrogent les Pouvoirs à l'œuvre derrière "l'Économie réelle".

Ayant créé un enseignement de Sociologie des Relations Internationales en École de Management à partir de 1990 (ESC Bordeaux) et développé une réflexion théorique appliquée à l'évaluation des risques-pays/projets/image et la construction de scénarios sur ces dimensions, l'une de ses spécialités a été de faire travailler des promotions d'étudiants du programme grande école (ESC) et Sciences-Po Bordeaux (niveau Master 2) sur des projets réels d'investissements directs étrangers IDE ou de développement international de grandes banques ou entreprises cotées, de fonds d'investissement et d'ONG.

Une facette complémentaire de ses travaux porte sur l'évaluation de l'attractivité durable des territoires, la refondation des écoles de management autour de l'impératif de solidarité et l'évaluation de leur performance sociétale.

Dernières publications :

Sionneau Bernard with Rabasso Carlos and Rabasso Javier, « How European Business Schools can find their way », *Journal of Global Responsibility* (accepted for Publishing October 2014).

Sionneau Bernard, "Business school governance and management is ripe for change", *Financial Times*, September 1, 2013.

Sionneau Bernard (with Jean-Marc Figuet), "Boosting, then Trampling the Moral Contract: How Financialized Globalization Gave Birth to Corporate Social Irresponsibility" (20p.), in H. Bonin and P. Thomes (dirs.), *Old Paternalism, New Paternalism, Post Paternalism* (19th-21st centuries), Peter Lang.

Sionneau Bernard (with Jean-Marc Figuet), "New Paternalism, Welfare and Moral Contract Capitalisms in the United States of America", (14p.) in H. Bonin and P. Thomes (dirs.), *Old Paternalism, New Paternalism, Post Paternalism (19th-21st centuries)*, Peter Lang. LIEN.

La Construction du Conservatisme Moderne aux Etats-Unis, Paris: coll. Pouvoirs Comparés, L'Harmattan. LIEN.

(avec Michel Dusclaud), "Théories Américaines des Relations Internationales: aux origines des controverses et des paradigmes fondateurs", *Revue d'Histoire Diplomatique* (n°4), 2012, pp. 373-413.

(avec Jean-Marc Figuet), "Acteurs, Stratégies et Impasses des Paradis Fiscaux", *Annales de l'Université Toulouse 1 Capitole*, Presses de l'Université Ts1, mars 2011, pp. 309-348.

(avec Jean-Marie Cardebat), « Quelle évaluation de la durabilité des territoires : Enjeux et pistes de proposition » in Jean-Marie CAR-

DEBAT et Dimitri UZUNIDIS (coordination), "Territoire vert: entreprises, institutions et innovations", *Marché et Organisations* n°16, 2012, pp. 21-52.

"Legitimating Corporate Global Irresponsibility: Origins, Contexts and Vectors of the Market Modern Newspeak", *Journal of Global Responsibility*, Vol. 1. Iss: 2, 2010, pp.330 - 365.

2011 Awards for Excellence Winner at the Emerald Literati Network for the paper published in the Journal of Global Responsibility. LIEN.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

PRÉFACE

Christian Dargnat

Directeur Général de *BNPP Asset Management*,

Président de *European Fund and Asset Management Association*

Retour à la table des matières

L'ouvrage que nous propose Bernard Sionneau est pédagogique et ambitieux. Pédagogue, l'auteur l'est en synthétisant les principales analyses de l'évolution des relations internationales, élaborées en France dans la deuxième moitié du XXème siècle. Ambitieux, car Bernard Sionneau propose d'intégrer ces réflexions et méthodes dans la formation des managers d'entreprises.

Pour ceux qui partagent la conviction de Dollfus que "le monde est un chaos qui se déchiffre", la lecture des événements internationaux est un préalable indispensable à toutes décisions et actions entrepreneuriales. Dans un monde qui change massivement et rapidement, non seulement la transversalité des approches que nous propose Bernard Sionneau est essentielle, mais l'apport des concepts d'analyse géopolitique est devenu nécessaire à tout "honnête homme" du XXIème siècle.

Comment en effet comprendre l'évolution du monde contemporain sans s'intéresser aux relations internationales qui, elles-mêmes, sont façonnées par de multiples facteurs interdépendants ?

Qu'elle soit politique, économique ou sociale, locale ou internationale, toute situation contemporaine ne saurait être interprétée sans une analyse attentive des grandes tendances qui ont marqué le dernier quart du siècle dernier.

La globalisation du monde d'une part, autorisée par la chute du Mur de Berlin et par la conversion de la Chine au capitalisme, la révolution technologique d'autre part, et enfin, le puissant mouvement de déréglementation des années 80 ont été les principales matrices de l'évolution du monde des trois dernières décennies. Le simple énoncé de ces moteurs de l'Histoire suffit à illustrer la nécessité d'appréhender le monde via des approches transversales et multidisciplinaires au nombre desquelles l'analyse des relations internationales figure.

Trois phénomènes de nature différente - politique, technique, réglementaire - à l'origine d'évolutions économiques et financières aux conséquences majeures auront donc dessiné notre environnement international contemporain: l' extraction de plusieurs centaines de millions d'individus de la pauvreté qui influence les rapport de force économiques et géopolitiques; la désinflation pluri-décennale qui modifie les flux financiers de redistribution entre créanciers et débiteurs, et qui déstabilise à la fois les équilibres sociaux et les rapports entre facteurs de production que sont le travail et le capital; la montée irrésistible de l'endettement de l'ensemble des acteurs économiques (entreprises, ménages et États) qui aboutit enfin à la plus grave crise économique et financière depuis celle de 1929. Les impacts en sont multiples. Ils changent le cadre dans lequel les managers évoluent, les obligeant à faire évoluer leur approche du risque.

La compréhension de notre époque et du monde dans lequel les citoyens évoluent et dans lequel les managers doivent prendre des décisions requiert donc une approche multidisciplinaire et une compréhension des principaux ressorts des relations internationales. Bernard Sionneau offre quelques clefs de lecture et de compréhension qui permettront aux lecteurs - managers ou pas - de bénéficier de cadres conceptuels et d'une "trousse à outils", pour reprendre l'expression de Miche Serres, bien utile dans ce monde complexe où l'histoire semble s'accélérer et la géographie se rétrécir.

Définir les relations froides qui caractérisent les rapports inter étatiques en reprenant les études de "Paix et guerres entre les nations" de

Raymond Aron, et identifier les moteurs sous-jacents au développement des relations internationales en présentant avec clarté les principaux apports en ce domaine de la pensée française, voilà incontestablement le grand mérite de cet ouvrage. L'auteur nous invite à approfondir la connaissance de ces œuvres et à les enrichir par la découverte d'autres apports théoriques ou pratiques en militant pour cette transversalité d'approches et pour cette multiplicité d'outils sans laquelle un manager ne ferait que creuser son propre sillon sans percevoir le tableau d'ensemble dans laquelle son activité s'inscrit.

Le manager sera interpellé au fil des pages par la convergence entre les approches théoriques présentées et leurs illustrations dans sa vie professionnelle. Comment en effet ne pas établir de parallèle, par exemple, entre les concepts s'appliquant aux États (qui ont moins d'émotions que d'intérêts) aux éthiques de conviction et de responsabilité qui interpellent le manager au moment de prendre des décision aux conséquences sociales et économiques contrastées ?

Comment ne pas mettre en évidence la similitude de la description des relations internationales dépeinte par Merle avec l'environnement compétitif dans lequel évolue la grande majorité des managers ? "Le système international est un système hétérogène qui résulte du nombre et diversité des acteurs et de la multiplicité des sous-systèmes qui le composent", est-ce là une description exclusive d'un contexte géopolitique ou bien peut-elle s'appliquer également au monde de l'entreprise globalisée ?

L'absence de mode de régulation adéquat au niveau des relations internationales dénoncée par plusieurs auteurs n'est-il pas un constat qui s'applique à d'autres activités économiques ?… Il est intéressant d'observer que pour se prévenir de déconvenues, une des approches proposées, à savoir l'application d'une "analyse systémique" reposant sur des scenarii comme hypothèses probabilistiques, est celle-là même qu'adoptent diverses industries comme cadre de réflexions et de décisions (par exemple les modèles de prévisions de taux de changes dans l'industrie financière, ou encore les schémas d'arbres décisionnaires,...).

Au fil des analyses présentées figure également un concept qui constitue désormais un enjeu majeur de notre époque et dont les contours sont pourtant encore difficiles à appréhender: la compréhension

et la maîtrise des flux d'informations. Qu'il soit au cœur d'un gouvernement, d'une entreprise publique ou privée, le manager est confronté à l'importance stratégique que revêtent les différents flux d'informations qu'il reçoit. Comme l'illustre Dollfus, le monde est structuré selon différents flux: idées, transactions marchandes ou financières, échanges diplomatiques, informations,…qui interfèrent entre eux indépendamment des frontières. Le décisionnaire est ainsi confronté à une masse d'informations très, voire trop importante dont l'analyse devient pourtant déterminante pour la qualité de la prise de décision.

Un des intérêts de ce livre est de rappeler la contribution pratique de certaines des approches théoriques évoquées. La confrontation avec la réalité « sur le terrain » de concepts de relations internationales comme "ensemble de mondes", de "champs de forces", et de "réseaux hiérarchisés" (Durand, Levy, Retaillé) met en évidence nombre de points communs que le manager avisé saura mettre à profit dans son action quotidienne…

"Épouser les flux" ne serait-ce pas la meilleure définition à proposer pour expliquer le succès formidable de quelques entreprises dans les réseaux sociaux en ce début de XXIème siècle ?

À travers les enjeux qu'il traite, cet ouvrage invitera le lecteur / manager à s'interroger sur la finalité de son action. La montée en puissance de l'instantanéité et de l'urgence relevée par Laïdi, les logiques de compétitions multi factorielles, l'apparition d'acteurs majeurs non étatiques, l'émergence d'entités géographiques ou politiques fragmentées recensées par Moreau Defarges sont autant d'éléments nouveaux ou ressuscités que le Politique et le Manager doivent intégrer dans leurs analyses, leurs modes opérationnels et dans leurs décisions. Dans tous les cas de figure, le sens et la finalité de leurs décisions et actions sont remis en cause.

Alors que nous vivons une nouvelle phase historique dans laquelle, pour reprendre la formule de Pierre-Joseph Proudhon, "seule la transition est éternelle", les concepts d'instabilité, de désarticulation et d'ambivalence, sont loin d'être des notions exclusivement philosophiques: ils sont devenus vitaux pour l'appréhension et l'anticipation du monde dans lequel le manager évolue.

Les interférences des logiques politiques, techniques, idéologiques et sociales avec celles économiques et financières, à différents ni-

veaux spatiaux et selon des rythmes variables sont au cœur des problématiques auxquelles est confronté le manager. Leur compréhension s'avère donc indispensable pour être efficace dans son mode opératoire. Pour cette raison, et de multiples autres que le lecteur découvrira, ce manuel pédagogique est une œuvre salutaire. Au-delà du support conceptuel qu'elle suggère, formulons le vœu qu'elle puisse, au moins dans l'univers managérial, nous aider à démentir, William Shakespeare, pour qui, "*Life (was) a tale, told by an idiot, full of sound and fury, signifying nothing* !"…

Christian Dargnat
Directeur Général de BNPP Asset Management
Président de European Fund and Asset Management Association

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

AVANT-PROPOS

Retour à la table des matières

En ce début de troisième millénaire, les enseignements classiques dispensés en Économie, Gestion ou Finance, n'intègrent toujours pas, dans leurs cursus, de préparation à la lecture d'un environnement international non réductible aux seules dimensions du marché. Or, dans la réalité opérationnelle, logiques [1] politiques, techniques, idéologiques et sociales interfèrent en permanence avec des logiques économiques et financières à différents rythmes et niveaux de l'espace, contribuant à façonner une scène internationale qui ne se laisse pas facilement appréhender ni pratiquer. Organisant la mondialisation, ces

---

[1] Par "logiques", nous entendons ici les "logiques d'action" désignant "les ambitions, modes de relations et d'interventions types associés aux individus engagés dans différents registres et situations de l'action internationale par l'intermédiaire d'organisations qui leur en donnent la possibilité", in B. Sionneau, *Risque-Pays et Prospective Internationale : Théorie et application à la République Socialiste du Viêt Nam*, Thèse de Doctorat du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), spécialité : Prospective et Stratégique des Organisations, 2000, p. 139. LIEN. Le propos de *sociologues* français impliqués dans la mise en valeur des « logiques d'action » dans de nouvelles approches des organisations est à l'origine de ce choix. Cf. Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil, 1994 ; Amblard H., Bernoux P., Herreros G., Livian Y.F., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil, 1996 ; Lallement M., « A la recherche des logiques d'action », *Sciences Humaines* n°66, Novembre 1996, p.23-27. Boltanski L., Thévenot L., *De la justification*, Paris : Essais/Gallimard, 1991.

logiques, dont l'origine et les effets sont toujours localisées territorialement, rendent ainsi indispensables des analyses de contextes opératoires qui vont au-delà de la recherche d'informations fiables sur la croissance des PIB, l'état de la balance des paiements courants des pays, la situation réelle de leur dette (interne et externe), leurs avantages comparatifs, ou leur système de fixation des prix. Ces analyses incitent à dépasser le caractère réducteur de la simple prise en considération de théories ou d'indicateurs macro ou micro-économiques et financiers, pour rentrer dans la complexité de l'évaluation des opportunités et des risques de nature diverse associés aux opérations de développement international.

C'est donc pour atteindre cet objectif et compléter, par là même, la formation des futurs ou actuels managers – trop souvent nourris de macro ou de micro-économie, de théories ou de techniques financières, mais sevrés de Relations Internationales – que cet *e.book* a été fait. Comme le lecteur le découvrira, il fait la part belle au courant de la Sociologie des Relations Internationales, porté en France par l'œuvre de M. Merle dans les années 1970 [2] et qui n'a pas pris une ride. Nous l'opposerons à la somme théorique d'un R. Aron qui a moins bien vieilli [3] et présenterons également les travaux de nombreux auteurs français : économistes atypiques (car attachés à l'étude des réalités contemporaines [4]), géographes, sociologues, ou spécialis-

---

2 Merle M., Sociologie des relations internationales, Dalloz, 4ème édition, Paris, 1988 (1ère édition, 1974) ; Merle M., Les acteurs dans les relations internationales, Economica, Paris, 1986 ; Merle M., *Forces et Enjeux des relations internationales*, Paris : Economica, 2ème ed., 1985 ; Merle M., « L'international sans territoire ? » in Badie B. et Smouts M.C., « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, Paris : L'Harmattan, septembre 1996.

3 Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984 (1ère édition, 1962).

4 M. Beaud et G. Dostaller écrivait : dans le domaine de la science économique, "[…] Les quarante dernières années ont été marquées par une prolifération démesurée de travaux théoriques formalisés sur les marchés, les équilibres, les choix et les stratégies. L'étude des réalités économiques contemporaines est désormais considérée comme une activité de deuxième rang, rattachée à la précédente par quelques passerelles", in *La Pensée Economique Depuis Keynes*, Paris : Seuil, 1993, pp. 205-210.

tes des relations internationales, dont les écrits ont marqué la production scientifique des années 1990. Réalisés dans le courant de cette décennie particulièrement productive en France, les travaux de B. Badie et M.C Smouts [5], ceux de Z. Laïdi [6], de P. Moreau-Defarges [7], de M. Beaud [8], d'O. Dollfus [9], de M. F. Durand, J. Lévy et D. Retaillé [10] et ceux de F. Chesnais [11], partagent deux points communs : tout d'abord, celui de se féconder mutuellement ; la plupart des auteurs, malgré parfois une appartenance à des disciplines différentes, font référence à leurs travaux respectifs qui se complètent ; ensuite, celui d'avoir fourni, déjà à cette époque, un nombre significatif de clés d'analyse qui nous paraissent essentielles, non seulement pour faire

---

5 Badie B. et Smouts M.C, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996 ; Badie B., Smouts M.C., *Le retournement du monde*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, p.1992.

6 Laïdi Z., « Sens et puissance dans le système international », in Laïdi Z. (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993 ; Laïdi Z.,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994 ; Laïdi Z., « Après les guerres, la mêlée généralisée », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 1996, p.20.

7 Moreau-Defarges P., *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993 ; Moreau-Defarges P., *L'ordre mondial*, Paris : A. Colin, Paris, 1998 ; Moreau-Defarges P., *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993.

8 Beaud M., « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », in Bidet J. et Texier J.. (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994 ; Beaud M., *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997.

9 Dollfus O., « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *Affiches de la géographie*, « La géographie - situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990 ; Dollfus O., *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994 ; Dollfus O., *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

10 Durand M.F., Levy J., Retaillé D., *Le monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992. Pour un complément d'analyse, on lira également, Retaillé D., « L'impératif territorial », in Badie B. et Smouts M.C., « L'International sans territoire », *Cultures et Conflits* n°21-22, Printemps/Eté 1996, p.21-40 ; Levy J., « Espaces-monde, mode d'emploi », in Bidet J. et Texier J., (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

11 Chesnais F., *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, 2ème édition augmentée, 1997.

évoluer la formation à la lecture de notre "monde mondialisé", mais aussi pour en évaluer, tant les opportunités, que les risques opérationnels et sociétaux induits.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

INTRODUCTION

Retour à la table des matières

L'apparition de la discipline des relations internationales est, dans notre pays, relativement récente si l'on compare avec les Etats-Unis. Dans ce pays, elle se constitue en Science autonome après la Première Guerre mondiale [12]. En France, il faut attendre les années 1950-1960 pour lui voir prendre des marques étroites entre la Science Politique et le Droit. Jusqu'à aujourd'hui, cette production n'a pas (à notre connaissance) été sollicitée pour compléter la formation des managers français à la lecture du monde, une formation organisée essentiellement autour des Sciences Économiques et de Gestion [13].

Quelques précisions doivent être apportées ici concernant le déploiement français de la discipline des Relations Internationales.

Lorsque l'on confronte la production française et la production américaine, trois remarques s'imposent : tout d'abord, la recherche

12 Cf. sur ce point, M. Dusclaud et B. Sionneau, "Théories Américaines des Relations Internationales : Aux Origines des Controverses et des Paradigmes Fondateurs", *Revue d'Histoire Diplomatique*, n°4, 2012, pp. 373-413.

13 Le "risque-pays" concerne le risque lié à l'enjeu que représente pour tout agent économique un engagement sur un ou plusieurs "territoire(s) d'opération(s) extérieur(s)". Mais il concerne aussi, et de façon peut-être moins traditionnelle, le risque lié à l'enjeu que représente, pour divers pays, la présence souvent indispensable d'investissements étrangers sur leur territoire ("risques pour les pays", in B. Sionneau, *Risque-Pays et Prospective Internationale : Théorie et Application (à la République Socialiste du Viêt Nam)*, Thèse de Doctorat du CNAM, Paris, 2000, p.1. LIEN.

française en relations internationales est fortement marquée par une approche juridique et institutionnelle ; ensuite, à l'inverse de la démarche américaine, peu d'auteurs français parmi les fondateurs tentent le pari de la théorisation ; enfin, jusqu'au début des années 1980, un certain nombre d'auteurs choisissent de développer une interprétation marxiste du milieu international.

On peut essayer de répertorier les principaux axes de recherche retenus par les fondateurs sous les intitulés suivants (tout en précisant que les problématiques retenues par les auteurs inscrits sous une même rubrique peuvent être différentes) : les approches sociologiques des relations internationales avec R. Aron [14] et M. Merle [15] ; *les approches juridiques et institutionnelles* avec C.A Colliard [16], P. Reuter et J. Combacau [17] ; *les approches empirico-descriptives* avec C. Zorgbibe [18] et P. Moreau-Defarges [19] ; *les approches historiques* avec P. Renouvin et J.B.Duroselle [20] ; et pour finir, *les approches marxistes* avec P.F. Gonidec, R. Charvin et A. Marouani. [21].

---

14 R. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Pris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984 (1ère édition, 1962).

15 M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1974).

16 C.A Colliard, *Institutions des relations internationales*, Paris : Dalloz, 9ème éditions, 1990 (1ère édition, 1960).

17 P. Reuter, J. Combacau, *Institutions et relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1980).

18 C. Zorgbibe, *Les relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 3ème édition, 1983 (1ère édition, 1975).

19 P. Moreau-Defarges, *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui*, Paris : Editions STH, 4ème édition, 1992 (1ère édition, 1981).

20 P. Renouvin, J.B Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris : Armand Colin, 4ème édition, 1991, J.B Duroselle, *Tout empire périra : théorie des relations internationales*, Armand Colin, 1992 (1ère édition, 1981).

21 P.F Gonidec, R. Charvin, *Relations Internationales*, Paris : Précis Domat, Montchrestien, 1981 ; R. Charvin, A. Marouani, *Les relations internationales des Etats socialistes*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 1981.

Deux auteurs français, parmi les pères-fondateurs de la discipline en France, ont été retenus pour introduire ce propos sur la discipline des Relations Internationales en France. Il s'agit de R. Aron et M. Merle. Ces deux auteurs dont les problématiques diffèrent, mais que nous avons choisi de réunir sous la même rubrique de la « Sociologie des relations internationales » occupent en effet une place particulière dans le champ disciplinaire que nous examinons. R. Aron appartient au courant « réaliste » des relations internationales et il est l'un des premiers à avoir introduit et fait connaître en France les travaux américains dans ce domaine. Il est également l'un des rares auteurs à avoir, comme M. Merle, investi dans le domaine de la théorie et de la sociologie conceptuelle. M. Merle quant à lui peut être rangé dans le courant des auteurs « pluralistes » et il s'est distingué en proposant une analyse globale et systémique des phénomènes internationaux [22].

Leurs ouvrages majeurs s'imposent toujours aujourd'hui comme des « classiques » avec, malgré tout, une différence de taille : organisée autour du face à face soviéto-américain, dans un monde dominé par les relations interétatiques et soumis au risque majeur d'apocalypse nucléaire, la problématique de R. Aron a moins bien vieilli, victime de la disparition de l'Union Soviétique, de l'essor de la « mondialisation » et du recul (provisoire ?) de la guerre comme mode de règlement des différends entre les grandes puissances. A l'inverse, celle de M. Merle, dans son effort initial pour éviter de dissocier affaires intérieures et extérieures et pour intégrer l'étude des flux transnationaux dans la problématique des relations internationales, reste une source d'inspiration pour théoriser la scène mondiale et

---

22 Pour une précision sur ce que nous entendons par paradigmes "réaliste" et "pluraliste" des relations internationales, cf. M. Dusclaud et B. Sionneau, *op. cit*. En résumé, en mettant *l'Etat* au centre de la réflexion sur l'international, les auteurs réalistes vont marquer de façon décisive la discipline des relations internationales aux Etats-Unis. Un seul paradigme est capable, à partir des années 1960 de concurrencer sérieusement cette interprétation : c'est le paradigme « pluraliste » des relations internationales. Les chercheurs dont les travaux peuvent être regroupés sous ce libellé estiment que les relations internationales ne correspondent pas au modèle conflictuel et interétatique du paradigme réaliste. Ils font remarquer que d'autres forces (supranationales, transnationales ou sub-nationales) s'imposent sur la scène internationale et tendent à limiter la marge de manœuvre des Etats en pesant directement sur leurs politiques publiques.

ses risques induits. Ce dernier facteur a guidé un autre choix : celui d'accorder plus de place à l'exposé de la problématique de M. Merle, qu'à celle de R. Aron (un choix que d'autres chercheurs contesteront), dans la mesure où elle a alimenté notre réflexion théorique et méthodologique sur l'appréhension de la « dynamique mondiale et du risque-pays [23] ».

Après avoir exposé les problématiques de ces deux fondateurs de la discipline des relations internationales en France et fait ressortir leurs préoccupations par rapport aux risques internationaux, nous enchaînerons par une présentation détaillée de plusieurs auteurs venus des relations internationales mais aussi de la géographie et de l'économie. Réalisés dans le courant des années 1990, les travaux de B. Badie et M.C Smouts [24], ceux de Z. Laïdi [25], de P. Moreau-Defarges [26], de M. Beaud [27], d'O. Dollfus [28], de M.F. Durand, J. Lévy et D. Retaillé [29], et ceux de F. Chesnais [30], partagent en effet plu-

---

23 Cf. B. Sionneau, "Une Théorie du Risque-Pays" (Ière Partie), *Géoéconomie* n°18, été 2001, pp. 145-176 et "Une Théorie du Risque-Pays" (IIème Partie), *Géoéconomie* n°19, automne 2001, pp. 159-196. Cf. aussi, Bernard Sionneau, *Risque-Pays et Prospective Internationale : Théorie et Application (à la République Socialiste du Viêt Nam)*, op. cit.

24 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, p.1992.

25 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », in Z. Laïdi (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993 ; Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Fayard, 1994.

26 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993.

27 M. Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », in J. Bidet et J. Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Presses Universitaires de France, 1994 ; M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997.

28 O. Dollfus, « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *Affiches de la géographie*, « La géographie - situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990 ; O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994 ; O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

29 M.F. Durand, J. Levy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, Presses de la FNSP, Dalloz, 1992. Pour un complément d'analyse, on lira également, D. Retaillé, « L'impératif territorial », in B. Badie et M.C. Smouts,

sieurs points communs : tout d'abord, celui de se féconder mutuellement (la plupart des auteurs font références à leurs travaux respectifs qui se complètent) ; celui, ensuite, d'avoir pris du recul par rapport aux paradigmes dominants et d'avoir fait apparaître leurs limites ; celui d'avoir fourni, également, un certain nombre de clés d'analyse qui paraissent essentielles pour faire évoluer, en les combinant, la lecture des relations internationales et des risques-pays. Terminons en indiquant que ces travaux contiennent tous des éléments (systémique, jeux d'acteurs, incitation à la pro-activité) qui font de la prospective stratégique un complément « naturel » à leur « opérationnalisation ».

« L'International sans territoire », *Cultures et Conflits* n°21-22, Printemps/Eté 1996, p.21-40 ; J. Levy, « Espaces-monde, mode d'emploi », in J. Bidet et J. Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

30 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, 2ème édition augmentée, 1997.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

Chapitre 1

SOCIOLOGIES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Retour à la table des matières

Les années 1960 et 1970 voient deux auteurs français que nous avons classés parmi les « fondateurs », tenter le pari d'une théorie et d'une sociologie des relations internationales autour de deux problématiques différentes. R. Aron construit son raisonnement autour de la spécificité du milieu international qui implique le risque, de la part des États souverains de recourir à la violence armée. M. Merle choisit de travailler sur l'imbrication de l'interdépendance et de la conflictualité, pour saisir les interactions (violentes ou non) où se jouent l'avenir des pays et des sociétés. En proposant chacun, une lecture particulière, et des angles d'approche du milieu international, les écrits de ces deux auteurs traitent déjà du risque-pays au sens large du terme (risque de matérialisation d'un sinistre politique, économique, social, territorialisé) - non formulé en tant que tel, mais contenu dans leur raisonnement. Nous nous efforcerons maintenant d'en restituer les principaux éléments.

1-1 R. Aron et le risque de guerre centrale thermonucléaire

Retour à la table des matières

Une interrogation obsède R. Aron et le guide dans la rédaction de Paix et Guerre entre les Nations, son ouvrage majeur sur les relations internationales [31] : en raison de la puissance destructrice des armes thermonucléaires - puissance jamais égalée auparavant dans l'histoire - l'humanité peut-elle continuer de vivre dispersée en États souverains qui se définissent eux-mêmes par référence à l'éventualité de la guerre ?

L'œuvre entreprise au début des années 1960 par cet auteur, professeur de sociologie à la Sorbonne et au Collège de France, est monumentale à double titre : il y fait non seulement la synthèse des écrits majeurs parus dans le domaine des relations internationale (un domaine à l'époque marqué par les écrits américains) ; mais il y présente également une analyse des relations internationales articulée autour d'un type idéal spécifique : l'état de nature du milieu international et qu'il développe en quatre points intitulés : théorie, sociologie, histoire, praxéologie.

« Les Relations Internationales », précise R. Aron, sont devenues l'objet d'une discipline universitaire. Par rapport à elle, les chercheurs se sont fixé un but : ils n'ont pas voulu prendre la suite des historiens qui avaient décrit ou raconté les relations internationales plus qu'ils ne les avaient analysées ou expliquées. Ils ont essayé, à la manière des savants, d'atteindre à des propositions générales et de créer un corps de doctrine. Seule la Géopolitique s'intéressait aux relations internationales avec ce souci d'abstraction et d'explication. Mais la géopolitique allemande avait laissé de mauvais souvenirs. En outre, la référence au cadre spatial ne pouvait constituer le but d'une théorie dont la fonction était de saisir la multiplicité des causes qui agissaient sur le cours des relations internationales. Il restait donc, pour Aron, à

---

31 R. Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984 (1ère édition, 1962).

tenter une théorie des Relations Internationales qui remplirait trois fonctions : mise en ordre des données, sélection des problèmes, détermination des régularités et des accidents. C'est ce qu'il s'est efforcé de réaliser dans *Paix et Guerre entre les Nations* [32].

Pour définir les Relations Internationales, Aron pose trois questions : l'étude de ces relations comporte-t-elle un centre propre d'intérêt ? Vise-t-elle des phénomènes collectifs, des conduites humaines dont la spécificité soit reconnaissable ? Ce sens spécifique des Relations Internationales prête-t-il à une élaboration théorique ?

L'auteur y répond de la façon suivante : les Relations Internationales sont les relations entre des unités politiques qui sont les États [33]. Ces relations s'expriment dans, et par, des conduites spécifiques : celles du diplomate et du soldat, qui agissent en tant que représentants des collectivités auxquelles ils appartiennent. Si la science des Relations Internationales ne peut méconnaître les liens multiples entre ce qui se passe sur la scène diplomatique et ce qui se passe sur les scènes nationales, il subsiste tout de même une différence essentielle entre politique intérieure et politique étrangère : la première réserve le monopole de la violence aux détenteurs de l'autorité légitime et la seconde accepte la pluralité des centres de forces armées. Dans ce contexte, la conduite du diplomate-stratège est dominée par l'alternative paix/risque de guerre, chaque unité politique revendiquant le droit de se faire justice elle-même et d'être seule maîtresse de la décision de combattre ou de ne pas combattre. C'est donc cette notion de « légitimité et de légalité du recours à la force armée de la part des États » qui constitue pour R. Aron la spécificité des relations internationales [34].

---

32 R. Aron, Paix et Guerre entre les nations, op.cit., p.14.

33 Ibid., pp 16-17.

34 R. Aron, Paix et Guerre entre les nations, op.cit., p.29.

◆ *Quatre niveaux de conceptualisation pour un milieu international dominé par le recours légitime à la force*

Retour à la table des matières

Les trois niveaux de conceptualisation que notre auteur retient pour mener cette enquête globale sur les relations internationales sont les suivants : théorie, sociologie, histoire. Un 4ème niveau intitulé « praxéologie » examine les problèmes éthiques et pragmatiques qui se posent à l'homme d'action.

Théorie : Dans cette rubrique l'auteur se livre à une analyse, inspirée de Clausewitz, des rapports mettant aux prises des unités politiques (les États) jalouses de leur indépendance, vouées au soupçon réciproque et condamnées à chercher la sécurité dans un équilibre toujours précaire des forces. Il en tire un ensemble de propositions sur la diplomatie et la stratégie, la nature de la puissance, l'équilibre, ainsi que des modèles de systèmes internationaux. Aron part ainsi de la pluralité des centres autonomes de décision, donc du risque de guerre, et de ce risque, déduit la nécessité du calcul et des moyens. C'est l'alternative de la paix et de la guerre qui permet, selon lui, d'élaborer une théorie de type rationnel, en allant des concepts fondamentaux (stratégie et diplomatie, moyens et fins, puissance et force, gloire et idée) aux systèmes et types de systèmes internationaux (systèmes homogènes et hétérogènes, systèmes pluripolaires et bipolaires, etc.).

Sociologie : dans cette partie, Aron s'intéresse aux causes et aux déterminants de la conduite internationale. Il s'efforce d'identifier les circonstances qui influent sur les enjeux des conflits entre les États, sur les objectifs que s'assignent les acteurs, sur la fortune des nations et des empires. Il montre comment varient les déterminants (espace, nombre, ressources) et les sujets (nations, régimes civilisations) des relations internationales.

Histoire : le troisième niveau de la réflexion d'Aron se traduit par un effort pour relier théorie et sociologie au système international depuis 1945. Ce qu'Aron appelle « la conjoncture actuelle », vise d'abord à mettre à l'épreuve le mode d'analyse qui se dégage des deux premières parties. Pour notre auteur, cette conjoncture (celle des années 1950 et du début des années 1960 pour la parution de son ouvrage) est à certains égards sans précédent, en raison de l'extension du champ diplomatique et de la mise au point des armes thermonucléaires. Elle comporte des situations qui se prêtent à l'analyse par « modèles ». C'est pourquoi Aron estime que cette troisième partie - à un niveau moins élevé d'abstraction - contient à la fois une théorie rationalisante et une théorie sociologique de l'âge planétaire et thermonucléaire. Elle constitue également selon l'auteur une introduction à la dernière partie normative et philosophique.

Praxéologie : ce quatrième niveau de la réflexion d'Aron est une interrogation sur les implications normatives de la théorie précédemment développée. Il représente un essai pour formuler à la fois une théorie normative (qu'est-ce que le but des États devrait être ?) et une série de prescriptions pour la conduite au niveau international (comment est-ce que les États devraient agir pour accomplir ces buts ?). Le paradoxe des Relations Internationales, souligne une fois de plus Aron, est que ces relations sont des relations sociales que commandent le recours possible et légitime à la force. Dès lors, l'essence des Relations Internationales soulève deux problèmes praxéologiques que l'auteur appelle : *le problème machiavélien* (celui des moyens légitimes) et *le problème kantien* (celui de la paix universelle). Pour traiter ces questions, il passe en revue les thèmes suivants : l'opposition classique dans la littérature américaine, entre « réalisme » et « idéalisme » ; la question de savoir si la mise au point des armes atomiques modifie la moralité traditionnelle de l'action diplomatico-stratégique ; une esquisse de stratégie qui donnerait à l'Occident les meilleures chances d'atteindre les buts qu'il s'est donnés (ne pas livrer une guerre totale, ne pas succomber) ; les aspects proprement militaires, puis politiques de la stratégie ; enfin une remise en question des fondements mêmes de l'ordre ou plutôt du désordre international.

Si R. Aron peut être qualifié d'auteur « réaliste » dans la mesure où la base de sa théorie est le type idéal de l'état de nature, le milieu international non intégré, sa démarche intellectuelle est toutefois différente de celle adoptée par l'américain H. J. Morgenthau [35]. Comme lui, il cherche à établir un cadre théorique général permettant d'éclairer les relations internationales dans leur ensemble. Mais à la différence de Morgenthau, Aron ne cherche pas de concept clé capable de rendre compte de toute relation politique [36]. Il cherche plutôt à identifier ce qui constitue la spécificité des relations internationales, un élément qu'il trouve - comme nous l'avons déjà précisé plusieurs fois auparavant - dans « la légitimité et la légalité du recours à la force armée de la part des acteurs ». Sa réflexion d'ensemble a donc pour but de montrer dans quel cadre se situe la conduite des principaux acteurs des relations internationales que sont le diplomate et le soldat - une conduite qui peut prendre deux formes selon qu'il y a paix ou guerre.

◆ *Les limites de l'approche et l'usure du discours*

Retour à la table des matières

Parmi les critiques formulées à l'encontre du travail d'Aron, lui a été reproché le choix d'un type idéal spécifique comme fondement de sa conceptualisation. L'opposition entre, d'un côté l'ordre politique caractéristique des sociétés dites intégrées (États-nations) et de l'autre, le désordre, pour ne pas dire l'anarchie, du système des relations interétatiques est, pour certains, une simplification abusive de la réalité [37]. L'argument est le suivant : à l'intérieur des sociétés intégrées, il existe des dimensions conflictuelles se rapprochant de celles caractérisant le milieu international ; de même, dans les systèmes internationaux, il n'y a pas seulement conflit et anarchie, mais également coopération et

35 Cf. H.J. Morgenthau, *Politics among Nations : The Struggle for Power and Peace*, 4th ed., New York, A. Knopf, 1957 (1st edition, 1948).

36 P. Braillard, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p.72.

37 P. Braillard, *op. cit.*, p.73.

organisation. Une autre critique adressée à l'œuvre d'Aron est que l'on ne peut restreindre les relations internationales aux seules relations interétatiques. Le type idéal du milieu international conflictuel néglige un certain nombre de processus, notamment les relations politiques transnationales [38].

Par rapport à ces observations, il est intéressant de voir comment R. Aron évaluait lui-même son travail. Dans une présentation critique de *Paix et Guerre entre les Nations* sur laquelle notre auteur travaillait au moment de sa mort en 1983, il tentait ainsi de répondre aux objections faites à certaines de ses conclusions [39]. Évoquant, entre autres, la place du système interétatique dans la société internationale, Aron soulignait que dans l'étude des relations internationales, il lui paraissait inévitable de mettre aujourd'hui encore au premier rang le système interétatique. Même si les rivalités économiques se poursuivaient entre États industrialisés, selon lui, l'hostilité de bloc à bloc, de régime à régime l'avait emporté sur ces rivalités. La guerre économique ne brisait pas l'alliance atlantique. Les raisons du système interétatique l'emportaient, selon lui, sur les heurts que suscitait le système économique.

Regardant le monde en 1983 et le comparant avec la situation en 1961, Aron reconnaissait malgré tout avoir surestimé la logique ou l'implicite rationalité des « acteurs », écrivant comme si un État prenait des décisions et non pas une ou plusieurs personnes. Il admettait également avoir sous-estimé l'« envers » de l'action extérieure et les changements économiques, sociaux, psychologiques, indépendants des décideurs, qui pouvaient être imputables aux phénomènes transnationaux. Toutefois, il insistait sur la validité de son analyse de la situation internationale : le système demeurait, selon lui, bipolaire, même si les rapports militaires entre les deux grands avaient changé au profit de l'Union Soviétique. Les Européens, et plus encore le Japon, avaient rattrapé leur retard économique par rapport aux États-Unis. Ces derniers avaient perdu la capacité ou la résolution d'assumer le fardeau impérial. Malgré ces transformations, le rapport des forces entre

38 *Ibid*.

39 « Présentation de la huitième édition », in R. Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984.

l'Union Soviétique et les États-Unis structurait toujours la société internationale.

Si la problématique de R. Aron s'articule autour des relations interétatiques et du risque de guerre (plus particulièrement d'apocalypse nucléaire), celle de M. Merle poursuit d'autres objectifs : elle s'efforce de saisir les relations internationales dans la pluralité de leurs dimensions et acteurs, dans le refus de dissocier ordre interne et externe, et ce faisant, elle offre un cadre conceptuel stimulant pour aborder les notions de risque-pays et de risque de système.

1-2 M. Merle : une problématique [40] et une méthode pour aborder le risque-pays ?

Retour à la table des matières

M. Merle est en France à l'origine d'une problématique des relations internationales qui met l'accent sur plusieurs éléments[41] :

- la multiplication des « flux » internationaux et transnationaux ;
- l'importance des interpénétrations entre les domaines de l'interne et de l'externe ;

[40] C'est en partie sur la base de cette problématique des relations internationales, (mais avec d'autres références sociologiques) que nous avons proposé une « théorie générale du risque-pays ». Cf. B. Sionneau, "Une Théorie du Risque-Pays" (Ière Partie), *Géoéconomie* n°18, été 2001, pp. 145-176 et "Une Théorie du Risque-Pays" (IIème Partie), *Géoéconomie* n°19, automne 2001, pp. 159-196. Du manuel intitulé *Sociologie des relations internationales*, Merle disait : « il est et restera vraisemblablement la pièce maîtresse de mes travaux universitaires. Il est le point d'aboutissement de nombreuses recherches effectuées, au long d'une vingtaine d'années dans divers compartiments de la discipline (droit, histoire, science politique notamment). Mais il a été aussi le point de départ ou la source d'inspiration d'autres travaux qui se sont succédés au cours des 15 dernières années », in Sociologie des relations internationales, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988, p.520.

[41] M. Merle, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Economica, 1986, p.89-90.

- les nouveaux types de combinaison qui se produisent entre les facteurs ;
- la multiplication du nombre des acteurs en quête d'un rôle à jouer sur la scène internationale ;
- l'imbrication inextricable de l'interdépendance et de la conflictualité.

C'est une problématique qui tente de saisir le mouvement dialectique d'une scène internationale en pleine mutation. Rigueur et clarté définissent peut être le mieux l'œuvre entreprise par ce juriste.

Dans son maître-livre intitulé *Sociologie des relations internationales* [42], M. Merle introduit son sujet par une remarque : il n'existe pas, en France, de rubrique figurant dans les programmes officiels des « diplômes nationaux » qui porte le titre de son ouvrage. Elle lui fournit l'occasion de poser deux questions introductives : pourquoi dès lors concevoir une « Sociologie des relations internationales ? ». Pourquoi, depuis la synthèse magistrale de R. Aron, les sociologues français se sont-ils tus sur le problème [43] ?

◆ *Sociologie et systémique pour localiser les mutations décisives*

Retour à la table des matières

Pour M. Merle, la sociologie appliquée à l'étude des Relations Internationales présente plusieurs avantages [44] : elle permet de projeter un éclairage systématique sur une masse confuse d'événements et de phénomènes qui ne peuvent être appréhendés convenablement lorsqu'on les saisit isolément les uns des autres ; elle invite également le chercheur à jeter un pont entre des spécialités qui s'ignorent ; elle part enfin du principe qu'une discipline ne progresse vraiment que par un

42 M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988. La première édition est parue en 1974.

43 *Ibid*., p.2.

44 *Ibid*., p.4.

dialogue permanent entre recherche empirique et spéculation théorique.

La dimension du risque-pays est conceptualisée dans les propos de l'auteur : les relations internationales, écrit-il, sont devenues le cadre qui englobe la quasi-totalité des phénomènes sociaux. Bien que non réductibles les unes aux autres, les « affaires du dedans » et les « affaires du dehors » sont maintenant tellement imbriquées, qu'on peut situer à l'interface de l'interne et de l'externe le lieu privilégié où les mutations décisives sont en train de s'accomplir, par la violence ou sans la violence [45]. Seule une approche sociologique, ajoute-t-il, qui passe forcément par un certain niveau d'abstraction, permet de récapituler le plus grand nombre de phénomènes, de repérer les plus significatifs d'entre eux, et de saisir les interactions où se joue l'avenir de la société humaine. Le risque-pays est donc contenu ici dans la notion de mutations décisives (ruptures/recompositions) que Merle situe à l'interface de l'interne et de l'externe. Comment saisir ces mutations ? L'auteur va nous fournir une piste.

Sans un minimum d'outillage conceptuel, écrit-il, le chercheur se trouve devant une masse indistincte de faits dont il ne peut se servir [46]. Afin de sortir de cette impasse, il peut toutefois utiliser *un modèle* - schéma synthétique et abstrait qui ordonne dans une construction rigoureuse les éléments de la réalité [47]. La construction d'un modèle part, comme le précise Merle, d'une série d'observations concrètes ou expérimentales qui portent sur des faits ou des données préala-

---

45 *Ibid*., p.6. Cf. également : "Le triomphe apparent du modèle État comme mode de gouvernement des sociétés", écrit M. Merle, "ne doit pas masquer la réalité suivante : le pouvoir étatique est soumis à la double contrainte des aspirations internes et des pressions externes. Face aux revendications des populations, qui aspirent légitimement à plus de bien-être et de sécurité, et aux initiatives d'autres acteurs (États concurrents, organisations intergouvernementales, forces transnationales), les gouvernements apparaissent aujourd'hui tout au plus comme des arbitres qui doivent tenir la balance égale entre des demandes contradictoires et n'ont le plus souvent d'autre choix que celui de décider dans quelles colonnes de la balance des comptes (financière, mais aussi bien politique et stratégique) inscrire les déficits", in M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Dalloz, 4ème édition, 1988, p.511.

46 M. Merle, Sociologie des relations internationales, *op. cit*., p.119.

47 *Ibid*., p.121.

blement quantifiées. Sur la base de ces observations, on établit l'existence de rapports entre certains éléments significatifs ; de l'existence de ces rapports, on déduit un schéma explicatif qui peut être ensuite appliqué à des situations comparables ; il permet ainsi de repérer les constantes et les variables propres à chaque cas étudié [48].

Parmi les modèles en circulation que l'auteur passe en revue (théorie des jeux, modèle de la communication, modèles décisionnels, modèle du « linkage »), *le système* est celui qui retient son attention. Selon lui, ce modèle fournit un cadre d'analyse particulièrement approprié pour l'étude des relations internationales. Dans les tentatives faites pour appliquer la théorie systémique en sciences sociales, Merle choisit de retenir l'apport de David Easton [49] pour les raisons suivantes : dans la construction du système politique, Easton met l'accent sur deux éléments : l'importance, tout d'abord, de la relation entre le système et son environnement au moyen d'un schéma circulaire de type cybernétique : mécanisme des inputs (demandes et soutiens en provenance de l'environnement), outputs (réponse globale du système), feedback (nouveau circuit de réaction qui modifie l'environnement) ; le deuxième élément que retient Merle, c'est l'importance de la régulation du système par une autorité capable d'apporter une réponse adéquate aux défis provenant de l'environnement.

De ces postulats, Merle en tire la définition suivante : « un système est un ensemble de relations entre un certain nombre d'acteurs, compris dans un certain type d'environnement et soumis à un mode de régulation adéquat [50] ».

Dès lors, l'utilité du concept de système pour une meilleure compréhension des relations internationales (et du risque-pays) se conçoit comme suit : si l'on part de l'hypothèse selon laquelle les relations internationales constituent un « système », cela suppose plusieurs choses :

---

[48] *Ibid*. p.121.

[49] D. Easton, *A system analysis of political life*, 1965, trad française, A.Colin, 1974.

[50] M. Merle, *op. cit.*, p.133.

- cela suppose tout d'abord que soit distingué le système de son environnement ;
- cela suppose ensuite que l'environnement spécifique du système international soit défini et inventorié ;
- cela requiert encore que les éléments constitutifs du système (acteurs ou sous-systèmes) soient identifiés et que le mécanisme de régulation soit localisé et évalué dans sa capacité de fonctionnement ;
- cela suppose enfin que les rapports entre les entités constitutives du système fassent à leur tour l'objet d'une investigation.

Les avantages que présente l'analyse systémique sont multiples pour M. Merle :

- elle est tout d'abord neutre, et de ce fait n'incline ni à l'optimisme ni au pessimisme.

En mettant l'accent sur la notion d'ensemble :

- elle oblige à isoler et examiner les différents facteurs qui pèsent sur le cours des relations internationales [51] : l'espace, les hommes (démographie, mouvements migratoires, etc.), le progrès technique, les intérêts (économie), les passions (systèmes de valeurs) ;
- elle oblige également à désigner les acteurs, individuels ou collectifs, dont les décisions s'enchevêtrent en un réseau très complexe : États, OIG, ONG, FMN, opinions publiques ;
- elle oblige enfin à dresser la topographie et à tenter la radiographie des conflits (risques-pays) qui mettent ces acteurs aux prises, avant que puisse être porté un jugement de valeur sur la nature, sinon sur l'existence même du système international, tel qu'il essaie de fonctionner sous nos yeux.

---

[51] M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, *op. cit*., p.135.

La distinction entre « facteurs » et « acteurs » pose cependant un problème que M. Merle entend clarifier [52]. Comme le précise notre auteur, de nombreux facteurs (comme l'espace ou la richesse) ont déjà fait l'objet d'une appropriation par certains acteurs (États ou Firmes) ; d'autres font l'objet d'une tentative permanente de récupération par le jeu des mécanismes de rétroaction. Faut-il alors renoncer à isoler les facteurs et les traiter comme autant de « propriétés » des acteurs ? Pour l'auteur la réponse est négative, car l'observation des faits lui montre que ni les États, ni les autres acteurs, ne parviennent à contrôler tous les flux et que certains de ceux qu'ils croyaient pouvoir maîtriser leur échappe : mouvements de population, communications, économie, progrès technique. Et si les facteurs n'existent pas « en soi » et que derrière eux on trouve presque toujours des acteurs - la contrainte économique traduit les manœuvres que déploient les entrepreneurs, les détenteurs de capitaux et les forces sociales - il ne faut pas non plus oublier que la somme des initiatives prises à un moment donné crée une situation qui s'impose aux générations suivantes comme une donnée objective et incontournable [53]. Aussi, l'examen des facteurs reste indispensable pour analyser ensuite la part de contraintes qui pèsent sur le comportement des acteurs.

La méthode permet en outre de construire des sous-ensembles ou des modèles partiels grâce auxquels on peut atteindre une compréhension du système global [54].

On peut ainsi construire des modèles relationnels, régionaux, fonctionnels **:**

- *le premier type* (modèle relationnel) : permet de représenter le réseau d'interaction entre plusieurs niveaux d'activité (subnational, national, intergouvernemental, transnational) qui met en jeu les stratégies d'acteurs privés et d'acteurs publics. Cette

52 *Ibid*., p.142.

53 *Ibid*., p.144.

54 M. Merle, « L'international sans territoire ? » in B. Badie et M.C Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996, p.302.

abstraction permet de souligner la complexité des « flux verticaux » entre les différents paliers de l'activité internationale ;

- *le deuxième type* (modèles régionaux) : permet d'évaluer le degré d'intégration ou de tension à l'intérieur d'un espace géographique plurinational (UE, CEI, leurs rapports, etc.) ;
- *le troisième type* (modèles ou sous-systèmes fonctionnels) : regroupe les acteurs concernés par l'exercice des mêmes fonctions : économique, sécuritaire, culturelle, sanitaire, etc.

Chacun de ces sous-systèmes regroupe des acteurs étatiques, interétatiques, privés et publics, sub-nationaux et transnationaux. Rien n'interdit, donc de démonter et de remonter les pièces des systèmes pour faire apparaître les différentes combinaisons possibles à partir de finalités communes.

◆ *Renverser la démarche d'Easton et "dire" la spécificité (et les dysfonctions) du système international*

Retour à la table des matières

Pour accéder au stade du système global, il reste toutefois des obstacles à franchir qui s'expliquent de la façon suivante : si l'analyse systémique présente des avantages, M. Merle précise néanmoins que son utilisation n'implique pas l'adoption mécanique du schéma eastonien. En effet, contrairement à Easton qui estimait que le système international, répondait, à quelques nuances près aux caractéristiques du système politique interne, Merle estime que c'est en renversant la démarche d'Easton que l'on peut espérer découvrir la spécificité du « système international [55] ».

Ce dernier tire en effet son originalité de trois traits fondamentaux :

---

55 M. Merle, *Sociologie des relations internationales, op. cit.*, p.451.

- Le système international est tout d'abord un système concret, physiquement inscrit dans les limites de la planète terre [56]. C'est donc un système clos, dépourvu d'environnement externe (si la planète terre est un élément du système solaire, elle n'entretient avec lui que des rapports purement physiques et non des relations sociales). L'environnement du système international est et ne peut donc être qu'un environnement intrasociétal. Cette particularité a une conséquence sur les relations qui s'y déroulent : les contradictions accumulées dans un système clos prennent, faute de pouvoir être exportées, un caractère hautement conflictuel (sources potentielles de risque-pays et de risques de système), surtout à un stade où l'homme a exploré et mis en exploitation la quasi-totalité des ressources disponibles.
- Le système international est un système hétérogène : cette spécificité résulte non seulement du nombre et de la diversité des acteurs en présence, mais également de la multiplicité des sous-systèmes[57]. L'identification du système international au jeu des rapports entre États constitue donc une réduction abusive et un appauvrissement du contenu de la réalité. Pour en comprendre la teneur, il faut ainsi prendre en considération l'hétérogénéité de ses composantes qui sont à la fois des États (prétendant tous à la souveraineté, mais très différents en taille, ressources et puissance), des acteurs non étatiques (FMN et BMN, Fonds de Pension, ONG, etc.) échappant plus ou moins au contrôle des États, et des groupes d'États (OIG) et d'acteurs non étatiques qui se constituent autour de multiples pôles de solidarité divisant les États eux-mêmes.
- Le système international est dépourvu de mode de régulation adéquat, ce qui permet d'expliquer et de localiser les dysfonctionnements (risques-pays, risques de système) qui l'affectent[58]. Face à des problèmes dont la gravité n'ont fait que s'accroître, on aurait pu croire, écrit M. Merle, que les peuples auraient pris conscience de leur solidarité et se seraient décidés à bâtir les rè-

56 *Ibid*., p.452-459.
57 *Ibid*., p.460-463.
58 *Ibid*., p.463-481.

> gles et les institutions nécessaires à l'exercice des responsabilités communes qui leur incombent [59]. Or, souligne notre auteur, en ce domaine, et malgré de nombreuses tentatives, aucun progrès décisif n'a été accompli ni dans le droit, ni dans les faits. Force est de constater, comme il le précise, que le droit international ne régit qu'une partie de l'activité des États et demeure embryonnaire encore face à l'activité des acteurs non étatiques [60]. Or comme l'avaient bien compris les anciens, il n'y a pas de société, là où il n'y a pas de loi communément admise (« Ubi societas, Ibi Jus »). S'il n'y a pas de société, il ne peut y avoir, a fortiori, de « communauté », puisque celle-ci supposerait un accord préalable à l'ensemble du genre humain.

Le système international reste « un corps sans tête » [61]. Il ne faut donc pas s'étonner que se membres réagissent de façon instinctive pour sauvegarder leurs intérêts immédiats et que les rapports qui s'établissent entre eux demeurent le plus souvent conflictuel. Les relations internationales ne peuvent donc traduire que le dysfonctionnement d'un système où les rôles ne concordent pas avec les fonctions [62] (explication du risque-pays et du risque de système). En 1996, M. Merle estime d'ailleurs que la dynamique du progrès technique à l'œuvre dans tous les compartiments de l'activité internationale ne comporte aucun mécanisme d'autolimitation. Elle risque ainsi, selon lui, de provoquer, si elle n'est pas maîtrisée autant de désastres (souvent irréversibles) que d'avantages (bien souvent illusoires). En l'absence d'un gouvernement mondial, qui relève de l'utopie, il n'est pas d'autre autorité que celle des États pour endiguer les débordements d'un système dépourvu de pilote [63].

---

59 *Ibid*., p. 482.

60 *Ibid*., p.534.

61 M. Merle, Sociologie des relations internationales, *op. cit*., p.482.

62 *Ibid*., p.482.

63 M. Merle, « L'international sans territoire ? » in B. Badie et M.C Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996, p.305.

Pour M. Merle, les avantages de l'analyse systémique sont multiples[64] : elle récuse non seulement les hypothèses déterministes qui résultent de l'isolement d'un facteur ou de l'agrégation arbitraire de tel ou tel d'entre eux. Mais elle réfute également les hypothèses volontaristes fondées sur la position dominante conférée à un acteur parmi d'autres et sur l'attribution à cet acteur d'une autonomie de la volonté et d'une capacité décisionnelle illimitée. En outre, si la démarche privilégie, au moins dans un premier temps la dimension synchronique, elle n'exclut pourtant pas, comme le précise M. Merle, la comparaison dans le temps entre divers stades d'évolution du système (analyse diachronique). Elle n'exclut pas non plus la prévision, dans la mesure où elle permet d'évaluer, à partir du constat de dysfonctionnement, la probabilité des ruptures (risques-pays ou systèmes), et l'émergence de combinaisons nouvelles entre les acteurs en présence [65]. Tel est l'objet des « scénarios » construits comme des hypothèses probabilistes, qui se substituent selon M. Merle, assez avantageusement aux déterminismes inhérents à d'autres problématiques.

Dernier point que note M. Merle et qui mérite d'être mentionné : l'analyse systémique, écrit ce dernier, est fréquemment critiquée. Certains soutiennent qu'elle est une problématique de l'ordre établi. D'autres lui reprochent de ne fournir aucune problématique et de n'avoir qu'une faible valeur explicative [66]. Pour autant, derrière ce débat épistémologique, notre auteur estime qu'il s'en profile un autre

---

64 M. Merle, Les acteurs dans les relations internationales, Paris : Economica, 1986, p.87.

65 M. Merle, « La problématique de l'étude des relations internationales en France », extrait de la *Revue française de science politique*, vol.33, n°3, juin 1983, in *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Economica, 1986, p.88. A cet endroit du texte, M. Merle faisait une précision en note qu'il nous semble important de mentionner, dans la mesure où notre travail de thèse de doctorat s'est fait dans le cadre de la Chaire de Prospective du CNAM : « le recours à l'analyse systémique appliquée à l'étude des relations internationales commence à se répandre chez les économistes (cf. les travaux de Jacques Lesourne, *Les systèmes du destin*, Paris : Dalloz, 1976, et le rapport *Interfutur*s de l'OCDE, largement inspiré par le même auteur) et chez les stratèges (cf.la revue *Stratégique* et les *Cahiers* de la Fondation pour les études de défense nationale) ».

66 M. Merle, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Economica, 1986, p.89-90.

qui est peut-être moins innocent : c'est le fait que l'approche systémique réduit, sans pourtant l'abolir, la spécificité généralement attribuée aux relations internationales. De ce fait, elle irrite aussi bien les spécialistes de ce champ d'étude, que ceux qui concentrent leurs recherches sur la face interne des sociétés politiques [67]. Pluridisciplinaire et multidimensionnelle, l'analyse systémique dérange beaucoup d'attitudes acquises. C'est sans doute pourquoi elle a encore, selon M. Merle, quelque peine à se voir reconnaître droit de cité parmi les problématiques dominantes.

◆ *Trois partis pris méthodologiques : ouverture disciplinaire, existence d'un « Tout », référence à un système de valeurs*

Retour à la table des matières

Les sciences sociales ne peuvent prétendre à la rigueur et l'uniformité des sciences dures où la découverte d'une loi peut être l'objet d'une validation universelle et le socle d'un processus d'accumulation des connaissances [68]. Chacun sait, écrit Merle, que les loi sociales n'ont qu'un caractère tendanciel et sont souvent frappées de précarité ; leur capacité prévisionnelle est également réduite. Mais ces handicaps affectent tous les niveaux de la recherche. C'est pourquoi, l'auteur estime que l'infirmité inhérente à notre perception de la réalité doit inciter le chercheur à ne pas s'enfermer dans un champ d'investigation trop étroit, à pratiquer systématiquement la comparaison et la confrontation des expériences, dans le temps comme dans l'espace, à chercher la validation de ses résultats sous d'autres cieux et d'autres climats. C'est à ce prix, selon lui, que l'effort de synthèse devrait au moins permettre de repérer les constantes et les variables, et de discerner les signes des évolutions en cours.

---

67 *Ibid*., p.90.

68 *Ibid*., p.525.

La démarche présuppose l’adhésion à un axiome énoncé par Pascal : « Je tiens pour impossible de comprendre les parties sans comprendre le tout, mais je tiens aussi pour impossible de comprendre le tout sans comprendre les parties ». Le fondement du deuxième postulat est donc l’existence d’un « tout ». Il repose, poursuit notre auteur, sur l’observation des faits qui révèle un conditionnement universel : le progrès technique a permis l’avènement d’un marché (économique et financier) mondial, la création d’un champ informatique unique permet à l’information de circuler immédiatement d’un point à l’autre du globe, les progrès de la balistique permettent à des missiles d’atteindre des objectifs d’un point à l’autre du globe de façon très rapide, etc. Le poids de ce conditionnement universel modifie les règles classiques du jeu international : il augmente le nombre et la variété des acteurs concernés par la compétition ; il déplace les enjeux autour desquels s’empoignaient les acteurs traditionnels [69].

Le dernier point inclut, nous dit M. Merle, une part d’appréciation subjective et la référence à un système de valeurs. Il se formule ainsi : l’état présent du monde est insatisfaisant ; il peut et doit être amélioré pour faire prévaloir le bien commun universel, sur la défense des particularismes et des égoïsmes de toutes provenances. Ce discours n’est pas nouveau, ajoute Merle ; il ne conduit pas à la proclamation d’un message prophétique, ni à un programme même modeste de réformes. Tout simplement, il invite le chercheur (dont la fonction n’est pas de soigner le patient) à fournir les éléments d’un diagnostic à partir duquel les thérapeutes professionnels prescriront le traitement approprié. Il ne s’agit donc pas d’esquiver ses responsabilités personnelles, mais de favoriser, par une analyse rigoureuse, une prise de conscience des distorsions, malformations, lésions, qui affectent le cours de la vie internationale. Ce bilan devrait, selon l’auteur, inciter les responsables à agir en profondeur sur les causes du mal, plutôt que de s’évertuer à en conjurer les effets [70]. M. Merle plaide ainsi en faveur de la réhabili-

---

69 M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988, p.526.

70 M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris : Dalloz, 4ème édition, 1988, p.527.

tation du politique. C'est à l'homme qu'il appartient, précise-t-il, de maîtriser son destin et de se donner, à cette fin les outils d'analyse et la capacité de décision [71].

[71] M. Merle, « L'international sans territoire ? » in B. Badie et M.C Smouts, « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, L'Harmattan, septembre 1996, p.306.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

Chapitre 2

Deux lectures géographiques du monde et de ses fractures

Retour à la table des matières

Au début des années 1990, plusieurs géographes se sont efforcés de traduire les mouvements de recomposition et de fragmentation à l'œuvre sur la scène internationale.

O. Dollfus conçoit ainsi une grille de lecture du monde en termes d'interférence entre les champs de l'international et du transnational, de système et de sous-systèmes ; elle actualise la problématique développée par M. Merle tout en lui donnant une interprétation spatiale. A partir de cette grille, Dollfus interprète en effet l'Espace-Monde comme une « peau de léopard » - une métaphore particulièrement utile pour saisir l'ampleur des phénomènes d'inégalités et de décomposition (nationale, internationale) engagés aujourd'hui.

M.F. Durand, J. Levy et D. Retaillé définissent quant à eux quatre modèles censés représenter quatre niveaux d'organisation et quatre logiques pour expliquer le monde actuel. Influencée par la notion de « mondes de représentation » proposée par la sociologie des conventions (L. Boltanski et L. Thévenot) ainsi que par de nombreuses autres références dont nous faisons état dans ce travail (Merle, Beaud, Doll-

fus, etc.), leur lecture du monde comme un « système de systèmes » est particulièrement stimulante pour en appréhender la complexité et les risques (pays, système).

2.1 Pour O. Dollfus, « le monde est un chaos qui se déchiffre »

Retour à la table des matières

La fin du 20ème siècle est marquée par un « basculement du monde » et un « relâchement de l'ordre mondial », écrit O. Dollfus, citant ici M. Beaud et Z. Laïdi [72]. Une nouvelle carte du monde, doit ainsi rendre compte de ces changements, qu'ils concernent les statuts politiques, les limites des États, comme les modes d'organisation des sociétés [73].

Le Monde, écrit Dollfus, c'est l'ensemble des peuples, des sociétés humaines, dans leurs aires culturelles, leurs religions, leurs idéologies, leurs activités, leurs marchés. C'est aussi la trame des États, des découpages territoriaux et les maillages des réseaux [74]. On peut donc, ajoute-t-il prendre le Monde comme un système formé d'un nombre élevé de sous-systèmes, chacun formant une unité. Ces derniers interagissent les uns sur les autres, sont inégalement hiérarchisés, enchevêtrés et se recouvrent. Le Monde s'auto-organise dans une constante évolution. Il fonctionne grâce à des flux d'informations reliant ses unités aux différents niveaux. L'interconnexion est l'un de ses fondements.

---

72 Le lecteur trouvera dans cette section un développement consacré aux réflexions de M. Beaud et de Z. Laïdi sur les thèmes mentionnés.

73 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.5.

74 O. Dollfus, « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *Affiches de la géographie*, « La géographie : situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990, p.48-50.

◆ Le monde : un système structuré par les flux de l'international et du transnational

Retour à la table des matières

Les différents flux structurant le monde sont les suivants : idées, transactions marchandes ou financières, échanges diplomatiques, information, etc. Ils se disposent, précise Dollfus, dans deux champs : l'international et le transnational. Ces espaces, avec leurs spécificités, interfèrent entre eux et sont des éléments constitutifs de l'espace mondial dans sa configuration actuelle [75] :

- **Le champ de l'international :** il repose sur le pavage des quelques 180 États actuels (en 1990). Sa base est donc territoriale, et il se fonde sur les flux, qui, au travers des frontières, marquent les échanges entre les États. Ce champ est celui des relations officielles entre États. Elles sont normées, réglementées par des accords, comptabilisées sous forme de bilans et de balances : conventions internationales, balances commerciales ou des paiements, changes de monnaies qui sont contrôlées, migrations règlementées, etc. C'est dans le champ de l'international que fonctionnent la plupart des régulations officielles : des règles du droit international au système des Nations-Unies. En relèvent aussi les relations entre Grands, fondées sur les rapports de force de type oligopolistique, les conférences des grands argentiers, les négociations : de celles du GATT à celles du désarmement. Le FMI devient aussi une régulation majeure, qui intervient chez les pauvres en déséquilibre, mais est sans poids sur les déséquilibres aux conséquences mondiales, de l'endetté le plus riche et le plus puissant de la planète.
- **Le champ du transnational :** interagissant avec l'international, c'est celui des flux qui passent les frontières comme si elles n'existaient pas, ou qui les contournent. Il est

---

[75] O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Economica, 1994, p.29.

souvent a-territorial : c'est dans ce champ qu'opèrent les grandes idéologies, les religions, les cultures. C'est aussi l'espace des firmes mondiales, des opérateurs financiers, ou encore des monnaies non régulées officiellement : les eurodollars en sont un exemple. Le transnational, c'est aussi le clandestin, les contrebandes et trafics illicites comme ceux des drogues ou de la prostitution. Ce champ a ses nœuds, se réseaux, ses systèmes d'information, souvent réservés aux seuls initiés et cachés aux autres. La plupart des grandes régulations de l'international sont sans prise sur ses flux et sur les déséquilibres qu'il peut provoquer (sources potentielles de risque-pays).

L'intérêt du raisonnement de Dollfus pour l'analyse du risque-pays et du risque de système est contenu dans les trois propositions qui suivent :

- la stabilité ou l'instabilité de ce système-monde ne sont pas liées aux seules manœuvres de ses acteurs majeurs : gouvernants et peuples. Le pilotage de systèmes aux logiques et aux natures différentes leur échappe parfois : pas seulement à cause de mauvais choix ou de mauvaises politiques ; mais parce que les connexions entre systèmes peuvent provoquer des effets inattendus [76] ;
- la masse d'informations qui circulent dans le monde est en outre trop importante pour être rationnellement triée et elle sature les possibilités d'analyse.
- des bifurcations inattendues ou discrètes, des événements qui ne donnent lieu qu'à une information limitée lorsqu'ils se produisent, peuvent enfin avoir plus tard d'immenses conséquences.

Le Monde, écrit O. Dollfus, est donc à la fois structuré et fragilisé par les grands flots d'information. Et certains acteurs sont trop sensibles à l'information immédiate peu raisonnée : les oscillations des marchés en sont un exemple. Le Monde est ainsi un système sensible,

---

76 O. Dollfus, « Le monde est un chaos qui se déchiffre » , *op. cit.*

par suite d'enchaînements parfois inattendus de phénomènes mal régulés, d'informations mal interprétées. Il est fragile aussi parce que trop de variables en jeu sont incontrôlées ou mal repérées. Sa dynamique produit des inégalités majeures, qui peuvent engendrer de nombreux phénomènes d'anomie chez ceux, largués, qui ne peuvent suivre son mouvement.

◆ *Tendances lourdes territorialisées et événements localisés : deux clés de lecture*

Retour à la table des matières

Pour déchiffrer ce Monde, notre auteur suggère de prendre en considération deux éléments : les « tendances lourdes territorialisées », et les « événements localisés », lorsqu'ils créent des problèmes localisant.

- **Les tendances lourdes** : ce sont celles dont on mesure les résultats à partir d'un pas de temps qui est approximativement celui d'une génération, c'est à dire 25 à 30 ans. C'est en 25 ans que Taiwan et la Corée ont émergé comme puissances industrielles. Une première tâche, consiste donc pour notre auteur, à repérer les tendances lourdes qui concernent les populations dans leurs territoires, en sachant que la dimension des territoires intervient sur les pas de temps : celui de la Chine continentale n'est pas le même que celui de Taiwan. Un premier travail est donc le repérage et la mise en forme systémique des tendances lourdes que l'on modélise, lorsque c'est possible et utile.
- **Les événements localisés :** La deuxième tâche consiste à repérer les événements localisés significatifs qui créent des problèmes localisant. Ici, intervient la prise en compte des données culturelles et politiques, situation géographique par situation géographique. Pour illustrer cette démarche Dollfus cite l'exemple suivant : les probabilités de l'éclatement de l'URSS (il écrit ici en 1990) ou de l'Union indienne sont plus grandes que celles de la République helvétiques, et pourtant, dans cha-

que cas, il y a pluralité religieuse et linguistique. Mais ce ne sont pas les mêmes, et elles sont régulées différemment.

L'objectif, écrit notre auteur, est donc de mettre en forme, tantôt sur des cartes, tantôt par des schémas de systèmes, les tendances lourdes des espaces géographiques. Il est également de localiser les points chauds existants et potentiels pour voir comment ils peuvent interférer avec les tendances lourdes. On prend ainsi, ajoute Dollfus, la mesure de leur localisation sur leur lieu même, comme en fonction de leur position dans le Monde. C'est la prise en compte dans l'espace du « temps long » et de « l'événement ».

Quelques années plus tard, O. Dollfus prolonge cette démarche d'identification et de formalisation spatiale des mutations du Monde, par deux réflexions complémentaires [77]. Dans la mesure où elles se recoupent, nous en exposerons ici les grandes lignes, en combinant leurs apports.

◆ *Archipels de la mondialisation et « chaos bornés » : le monde ressemble à une peau de léopard*

Retour à la table des matières

L'espace Monde, possède une particularité : seul dans sa catégorie, il constitue l'environnement de tous les autres espaces [78]. Mondial et planétaire, il est « fini ». C'est l'espace de transaction de l'humanité, tissé par les échanges de toute nature (biens informations, hommes) [79]. Un espace de diffusion d'idées, de cultures, de règles, de pratiques, d'objets, qui articule « pavages » et « réseaux » et qui est animé par des « centres hiérarchisés ». Cette réalité n'en élimine pas pour autant les zones d'exclusion : elles voient pour certaines la violence institutionnalisée de l'État s'effacer devant celles des groupes, des mafias ou des gangs ; elles connaissent, pour d'autres, une marginali-

---

77 O. Dollfus, *L'Espace Monde,*Paris : Economica, 1994 et du même auteur, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995.

78 O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994, p.15.

79 O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994, p.5.

sation plus douce mais néanmoins inexorable, car n'étant ni des enjeux politiques, ni des marchés, leurs territoires et populations se trouvent hors des lieux d'intérêt des puissants. Les cartes du monde, écrit notre auteur, ont ainsi des dessins de « peaux de léopard » : les noyaux de croissance sont entourés de nappes de pauvreté, d'exclusion et d'anomie, partout et pratiquement à tous les niveaux spatiaux. Ces dessins marquent aussi bien les grandes agglomérations des sociétés développées, que les régions de Chine [80].

Si les grands réseaux (lignes aériennes, voies maritimes, routes électroniques) des aires de marché permettent la mondialisation de certains flux, Dollfus fait en effet remarquer que ce qui caractérise leur localisation, c'est leur inégale répartition en fonction de plusieurs éléments : les densités d'occupation des territoires, les niveaux de vie, et le rôle de direction et de commandement mondial des centres[81]. La mise en place de ces réseaux demande en effet la mobilisation de capitaux importants pour les financer, donc d'entreprises puissantes ou d'États pour les promouvoir, avec des corps techniques pour mettre en œuvre et gérer des flux suffisamment importants pour permettre leur rentabilité. Dans ce contexte, tous les territoires et leurs populations ne sont pas également pourvus. Il y a ceux qui sont « branchés » sur les réseaux pour le meilleur et pour le pire ; et il y a ceux qui sont à l'écart des réseaux, qu'elle qu'en soit la nature (innovations, télécommunications, transports, finances, etc.) parce qu'ils ne constituent pas de clientèles rentables ou des marchés suffisamment attractifs [82]. À cet égard, écrit Dollfus, l'« anneau d'or » qui ceinture la planète dans son hémisphère nord entre Asie orientale, États-Unis et Europe Occidentale, marque deux choses : l'intensité des relations fortes entre les grands centres de l'économie mondiale et l'intensité des flux internes aux mégapoles [83]. Plus de 90% des flux financiers dans le monde circulent entre les centres et à l'intérieur de ces pôles de la finance mondiale. En revanche, d'autres ensembles régionaux du Monde sont

---

80 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.5.

81 O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994, p.18.

82 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995, p.65.

83 O. Dollfus, *L'Espace Monde*, Economica, 1994, p.18.

médiocrement desservis, comme une grande partie de l'Asie centrale, de l'Afrique au sud du Sahara.

Les trois réseaux précédemment évoqués - combinés à un processus de déréglementation, de privatisation et de libéralisation des échanges - ont contribué à l'interdépendance accrue des économies et au gommage progressif des frontières entre États ou leur transgression. En bref, ils ont contribué à la mondialisation. Pour autant, comme s'attache à la démontrer Dollfus, le phénomène introduit plus de différences planétaires et d'hétérogénéité, qu'il n'a produit d'homogénéité [84]. Il polarise l'activité économique autour de grands centres urbains tout en oubliant des pans entiers des territoires nationaux. Pour O. Dollfus, la nouvelle carte du monde doit ainsi faire figurer deux types d'agglomérations qui n'existaient pas dans le passé : la mégapole, la très grande ville multimillionnaire et la mégalopole, ensemble de villes importantes qui entretiennent entre elles des rapports fonctionnels très étroits [85]. Elle doit également faire apparaître les zones d'ombre qui se développent dans les espaces nationaux, fragilisent leur cohésion, et sont autant de sources d'insécurité, donc de risque-pays.

- *Les mégapoles* : si les villes multimillionnaires ont plus de probabilités de se trouver dans des États fortement peuplés, ces derniers n'en ont pas l'exclusivité. On le constate avec Taipeh qui, avec 7 millions rassemble le tiers de la population de Taiwan, mais aussi avec Hong-Kong et Singapour. Cependant, la majorité des très grandes villes se localisent dans des États fortement peuplés : Chine, Inde, Brésil, Mexique, Indonésie [86]. L'influence que ces villes exercent sur leur État est liée au rassemblement, dans une même agglomération, du pouvoir politique et administratif, des services supérieurs financiers et industriels avec les sièges des grandes entreprises, des universités et

---

[84] O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995, p.65.

[85] O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995, p.35.

[86] O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.39-41.

des centres de recherche. D'où, dans ces très grandes agglomérations, la concentration des plus grandes fortunes du pays et des classes moyennes qui vivent dans leur sillage. Ces grandes villes ont été et sont encore des lieux d'intégration sociale par l'école, par les médias (radios, télévision), par les sports, les spectacles et ont été pendant les périodes de forte croissance des foyers de promotion universitaire, grâce aux formations scolaires et universitaires. Elles se sont toutefois étendues dans la transgression des normes d'urbanisme et sont gérées par des municipalités sans guère de moyens et aux finances limitées. La misère y est très présente dans de nombreux quartiers où règne souvent l'insécurité.

- *Les mégalopoles* : ces *« systèmes de villes »* comme les appelle O. Dollfus, sont devenus les grands centres d'impulsion et de commandement de la globalisation. Elles sont unies par des rapports fonctionnels très étroits et sont très bien reliées entre elles par des réseaux de communication à grande vitesse et de télécommunications (câbles)[87]. Les flux massifs d'informations qui émanent entre les villes d'un même « archipel » et entre « archipels », donnent naissance à ce que notre auteur appelle « l'archipel des mégalopoles mondiales ». On trouve, rassemblés sur leurs territoires plusieurs éléments clés de la richesse et de la puissance mondiale : les sièges des plus grandes entreprises qui déploient leurs activités à l'échelle de la planète, des gouvernements et institutions internationales dont les décisions peuvent engager le destin de pans entiers de l'humanité, les bourses qui régissent les marchés financiers et les taux de change des principales monnaies mondiales[88]. On peut y ajouter, note Dollfus, d'importants laboratoires dont sortent les principales découvertes et où se développent les innovations technologiques majeures. Dans leurs centres urbains, les quartiers d'affaires aux grandes tours présentent des analogies, comme à leurs périphéries les plates-formes aéroportuaires qui

[87] O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.43.

[88] O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.43-44.

permettent liaisons à grande distance et trafic régional [89]. Les dirigeants lisent des presses semblables, reçoivent des informations traitées par les mêmes grandes agences dont, pour le domaine financier, celles fournies par Reuter. Ils ont des revenus et des loisirs comparables. Les cadres supérieurs fréquentent les mêmes trains rapides, les mêmes avions pour leurs affaires et ont des appareils de communication semblables. Cependant, au cœur même ou à proximité des centres de décision, les exclus ou marginaux sont présents et l'insécurité existe.

Mais la carte du monde comporte aussi des « zones d'ombre ». Ce sont des régions où l'autorité légitime des États ne s'exerce plus, où sa violence institutionnalisée s'efface devant celle des groupes, des mafias, des gangs [90]. D'autres lieux moins troublés sont laissés à leur misère et sont victimes d'une exclusion « douce » dans l'oubli.

- *Les « chaos bornés »* : dans ces territoires, écrit O. Dollfus, les populations sont les proies de groupes insurgés, de bandes armées, qui se combattent et qui prennent en otage les habitants [91]. Les services publics disparaissent, les infrastructures se désagrègent, la notion de centre, de capitale, perd de son intérêt. Les populations sont pressurées, agressées par des bandes ou parfois les armées et polices « régulières » d'un État qui, se décomposant, peut enclencher le cycle « violences-répressions ». Les populations victimes pratiquent alors des stratégies de survie, mais elles sont sensibles à plusieurs facteurs : les maladies et épidémies qui ne peuvent être contrôlées, les variations climatiques influant sur les récoltes et qui peuvent entraîner disettes ou famines [92]. Ces populations sont nombreuses à quitter

89 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.46.

90 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.81.

91 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.82-83.

92 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.83.

> leurs villes, villages et champs pour entamer de longues marches ponctuées de souffrances de toutes sortes. Leurs périples s'achèvent souvent dans des camps installés à proximité des frontières par des organisations internationales et elles deviennent alors des « populations déplacées ». Les frontières, ajoute Dollfus, jouent souvent un rôle important dans ces situations chaotiques. Elles restent plus ou moins bien contrôlées par les pays voisins, qui essaient d'éviter les débordements des troubles sur leurs territoires. Mais elles sont aussi les « passoires » au travers desquelles transitent armes et renforts des bandes en conflit. C'est l'existence des frontières entourant ces territoires de violence (Afghanistan, Soudan, Somalie, etc.) qui en font des « chaos bornés ».

Ces cas, ajoute O. Dollfus, ne sont jamais liés à une seule cause, mais à l'enchevêtrement d'interventions et de conflits divers : « anciens pions » de la Guerre Froide avec des changements de joueurs comme en Ethiopie qui, de pion américain devient un pion soviétique, parfois l'intervention d'alliés de certains blocs comme Cuba dans les conflits angolais ou encore de mouvements religieux de grande ampleur comme les appuis des pays arabes au Soudan dans son conflit avec les populations christianisées du Sud [93]. Mais interviennent aussi les trafiquants de drogue. Car ces « lieux hors État » sont propices à tous les trafics et aux productions de plantes à drogue dont les produits dérivés, sous un faible volume, ont une grande valeur marchande. D'où à la fois des possibilités de rente pour les chefs de bande, d'argent pour obtenir des armes. D'où aussi les connexions avec les mafias urbaines. Dollfus illustre ici son propos avec plusieurs exemples : le Triangle d'Or en Asie orientale, les pavots de la Bekaa au Liban, la vallée du Huallaga au Pérou.

- Au cœur des villes : des lieux d'exclusion et des foyers de violence : La violence, poursuit O. Dollfus n'est pourtant pas l'apanage de quelques « campagnes » du Tiers-Monde. Elle

93 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.86-87.

> s'installe dans les villes des pays développés comme dans celles des pays en voie de développement. Des quartiers, ajoute l'auteur, se placent hors de la légalité ; les services municipaux comment ceux de l'État finissent par en disparaître [94]. Les forces de l'ordre y font des « raids », des opérations coup de poing, sans assurer une présence permanente. La gestion du quotidien et le contrôle des habitants sont assurés par des associations de quartiers, voire des gangs. L'illicite règne : drogue prostitution, trafics de toutes sortes. Vols et meurtres sont fréquents, souvent commis par de très jeunes gens, voire des enfants. La « bande » y constitue le groupe de sociabilité et de solidarité. L'« urbanité » y est absente. Ce sont, avec des différences liées aux cultures et aux populations, des situations que l'on rencontre dans des quartiers « populaires » de Medellin, des bidonvilles de Lagos ou de Karachi, des quartiers noirs ou « chicanos » de Los Angeles ou Washington. Ces lieux sont en fait de nouveaux « ghettos » de l'exclusion urbaine. L'installation de minorités marginalisées par le chômage contribue à accélérer le départ de résidents initiaux dont la vie devient de plus en plus difficile avec l'insécurité qui y règne. Elle entraîne l'abandon progressif des commerces et des services. Des pans de villes tombent ainsi dans une « informalité » souvent violente.

Si la nouvelle carte du monde que se propose de tracer O. Dollfus ambitionne de représenter les « pavages » évoqués précédemment, l'auteur précise toutefois qu'il existe des limites difficiles à représenter. Elles concernent notamment les divisions et les coupures introduites par les différentiels entre la richesse et la pauvreté - des éléments qui sont largement indifférents aux frontières des États [95]. Dans la plupart des pays du monde (développés ou en développement) les catégories dirigeantes des populations ou celles qui disposent de revenus élevés partagent des modes des consommations communs et commu-

---

94 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.87.

95 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.107.

niquent facilement entre elles au travers des frontières nationales[96]. Il existe ainsi une forte intégration mondiale entre élites dirigeantes, surtout lorsque l'appartenance à cette élite est liée à un bagage technique et intellectuel commun à ses membres. Ainsi s'établissent des réseaux mondiaux de relations entre les élites, alors que la communication devient difficile ou n'existe pas, avec des voisins d'une classe sociale différente. Partout des fossés s'approfondissent entre les « pauvres » et les « riches » d'un même pays. Ainsi, écrit Dollfus, à toutes les échelles, les mosaïques des différences et des disparités continuent de marquer la carte d'un monde dont la « globalisation » ne contribue en rien à l'homogénéisation [97].

2.2. M.F. Durand, J. Lévy, D. Retaillé : observer les types de connexion des lieux du monde

Retour à la table des matières

Dans un ouvrage paru au début des années 1990, trois géographes et maîtres de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris conçoivent un mode d'emploi pour penser le monde de l'après-guerre froide [98]. Ambitionnant de dépasser les lectures simplificatrices du type Est/Ouest, Nord/Sud ou les démarches explicatives uniques, décidés à tenter de déchiffrer un monde qu'ils jugent *complexe*, ils proposent quatre modèles qui, selon eux, correspondent à quatre manières dont les groupes humains de différents lieux du monde entrent en relation. Ces modèles, précisent-ils possèdent une double validité : synchronique et diachronique. Ils sont vrais tous les quatre en même

---

96 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.106.

97 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p.107.

98 M.F. Durand, J. Levy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, Presses de la FNSP, Dalloz, 1992. Pour un complément d'analyse, on lira également, D. Retaillé, « L'impératif territorial », in B. Badie et M.C. Smouts, « L'International sans territoire », *Cultures et Conflits* n°21-22, Printemps/Eté 1996, p.21-40.

temps, chacun offrant une grille de lecture irréductible aux autres ; mais ils sont également vrais successivement, et sont réunis par différentes liaisons causales fortes.

Trois de ces modèles empruntent à différentes disciplines scientifiques dont les membres, écrivent nos géographes, communiquent difficilement. Chacun, explique J. Levy, développe sa logique et ne puise qu'en cas d'urgence dans l'arsenal explicatif du voisin [99]. Pour nos trois auteurs cependant, la complémentarité de ces visions est évidente, ainsi qu'en témoigne leur choix d'insérer, tout au long de la démonstration, des textes appartenant à des auteurs issus de différents champs de recherche (géographie, relations internationales, économie, etc.). Aussi posent-ils comme « pertinents » ces différents modèles, en écrivant que chaque série possède sa valeur : la distance culturelle des anthropologues existe, selon eux, et apparaît dans le modèle *Ensemble de Mondes* ; la domination géopolitique des spécialistes des relations internationales est prise en compte dans le modèle *Champ de Forces* ; enfin, le concept d'économie-monde est intégré dans le modèle *Réseau Hiérarchisé*.

Une fois ces trois modèles posés, il reste à nos auteurs à montrer pourquoi et comment ces trois dimensions du réel cohabitent. Ils ont alors recours à un quatrième modèle : celui de *Société-Monde*, destiné à leur permettre d'unifier leur démarche en négatif et en positif. En négatif, parce que le monde n'est pas encore une société, mais seulement un agrégat de sociétés ; en positif, parce que la tendance est à l'augmentation des interactions sociales entre les habitants de la planète. Désigner la constitution d'une société-monde comme horizon historique probable répond donc à un but : rassembler tous les éléments épars qui vont dans cette direction, mais ne peuvent entrer, par définition, dans les trois autres modèles explicatifs.

Avec ces autres modèles, nos trois auteurs proposent en fait quatre systèmes aussi indépendants les uns des autres que possible, destinés à présenter un état du monde intelligible. Ils veulent également construi-

---

99 J. Levy, « Espaces-monde, mode d'emploi », in J. Bidet et J. Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Presses Universitaires de France, 1994, p.56.

re un système de systèmes [100] permettant de situer le moment actuel dans une perspective historique, avec un avant et des après. Pour mettre en communication ces différents points de vue, ils optent pour un point de vue fédérateur (que l'on n'est pas surpris de trouver chez des géographes) : celui de l'espace. L'explication de ce choix est présentée non pas comme une prétention à une nouvelle orthodoxie, mais comme un recours à une réalité que les auteurs tiennent pour universelle : la lutte des hommes contre la distance traverse l'ensemble des phénomènes de société sans en épuiser la richesse. L'espace est donc présenté comme un outil irremplaçable pour approcher dans un même mouvement, la distance comme séparateur des sociétés (l'inter-sociétal), et la distance comme principe d'organisation de leur vie intérieure (l'intra-sociétal). Il s'agit donc d'un regard interdisciplinaire de géographe, qui aborde les problèmes avec un point de départ et des outils de base géographiques, mais sans volonté de s'y tenir.

◆ *Culture, géopolitique, économie :*
trois façons dont les groupes humains se rencontrent

Retour à la table des matières

Le détail des quatre modèles conçus par Durand, Lévy et Retaillé pour penser le monde, est le suivant :

- **Le monde comme ensemble de mondes :** le modèle emprunte aux travaux des anthropologues et à leur concept clé de « cultures ». Ce monde est la part de la réalité qui renvoie à la situation les plus ancienne de notre histoire : celle qui juxtapose des unités sociales s'ignorant pour l'essentiel, se rencontrant pas hasard et n'imaginant aucune communication entre eux. Dans ce monde, la distance entre les sociétés est infinie. Contrairement

[100] Les auteurs définissent l'hypothèse du « système de systèmes », comme celle consistant à traiter tous les éléments étudiés séparément par d'autres comme entrant, par certains de leurs aspects au moins, dans une dynamique contradictoire mais unique, dans une logique complexe mais structurante, dans une possible commune mesure, in *Le monde : espaces et systèmes*, op.cit., p.35.

aux apparences, cette situation, précisent nos auteurs, n'a pas disparu. Malgré le désenclavement offert par les moyens de transport et de communication, ce qu'on appelle « aires culturelles », définies à l'échelle mondiale selon des critères religieux ou linguistiques, mais aussi tous les particularismes communautaires qui rendent difficile de véritables échanges avec l'extérieur - rentrent dans cette dimension. Vivant sur le registre dominant de l'identité et de la différence, leur prise en compte permet de mieux comprendre notre rapport au monde, évitant ainsi de briser les univers que l'on côtoie et de se briser sur eux.

- **Le monde comme champ de forces :** le modèle fait référence aux travaux des spécialistes des relations internationales et à leur concept clé de « puissance ». Même s'il mobilise les ressources du précédent, Durand, Lévy et Retaillé précisent qu'il en diffère fondamentalement. La tendance au regroupement d'ensembles humains de plus en plus importants a été confortée, mais aussi bloquée par la formation des États. Ces derniers sont parvenus à capter une part très importante des ressources de la société et apparaissent progressivement comme une structure territorialement rigide qui, soit incorpore les ensembles non étatiques, soit s'ajuste « en force » aux autres États. Nos auteurs appellent donc logique géopolitique l'ensemble des processus qui ont pour enjeu l'existence et l'intégrité territoriale des États pour enjeu. Cette logique engendre, selon eux, des configurations qui produisent structurellement de la violence (malgré la médiation diplomatique), car chaque État, réel ou virtuel possède sa propre approche de l'espace des autres, et tend à accroître sa puissance en conservant ou en augmentant son territoire, réservoir de ressources, d'hommes et de richesses potentielles.

- **Le monde comme réseau hiérarchisé :** l'unification du monde par l'Occident et l'inclusion des productions humaines dans un système mondial d'échanges a abouti à créer deux types d'éléments : des centres (actuellement constitués de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest, du Japon et de quelques autres

pays) et des périphéries. Ils sont liés entre eux par des flux dissymétriques qui maintiennent l'écart (périphéries exploitées), l'accroissent (périphéries délaissées ou abandonnées) ou le réduisent (périphéries intégrées ou annexées). Ces flux ne se déploient pas pour autant au hasard. Dans la sphère financière, ils sont soumis aux déterminismes mobiles, mais puissants, que leur imposent la distribution des facteurs de production et les contextes régissant la rentabilité du capital. L'universalité du système s'accommode de l'existence d'aires culturelles (modèles 1) et d'États (modèle 2). Elle s'y adapte et en tire parti, car la différenciation hiérarchique fonctionne dans ce système comme une complémentarité qui renforce sa stabilité. Dans ce modèle, on se trouve donc loin d'une logique de la puissance territorialisée comme dans le cas des États. Il s'agit plutôt d'un réseau, fait de points également accessibles par les transports et les communications modernes, où l'enjeu est, non pas d'occuper des aires, mais d'activer des points et des lignes, ou d'en créer de nouveaux. La déterritorialisation est une notion essentielle pour comprendre ce système.

- **Le monde comme société :** c'est, au fond, écrivent Durand, Lévy et Retaillé, la combinaison réussie à l'échelle mondiale, des trois autres modèles : l'identité, la cohésion, et l'échange. Selon les trois géographes, une approche froide de la mondialité contemporaine leur permet d'affirmer la pertinence, au moins partielle, de ce modèle. Il existe en effet des problèmes mondiaux : radiations nucléaires, émissions de CFC et de CO2, Sida - qui ne respectent pas les frontières. La question reste de savoir si, à problème mondial, il y a traitement mondial. Pour nos auteurs, dans certains domaines, au moins, la réponse tend à être positive. Leur observation se fonde sur plusieurs éléments : l'observation de crises (Indochine, Algérie, Viêt Nam) au cours desquelles une opinion publique internationale s'est dégagée ; l'accélération d'une évolution en ce sens, redevable à l'ubiquité des médias et la convergence des modes de vie ; la construction progressive d'une scène politique mondiale avec ses partis (le Pape ou Amnesty International), ses institutions gouvernementales (l'ONU, le G7, le FMI) et quand les cinq sont d'accord,

l'embryon d'un « monopole de la violence légitime ». Malgré ces avancées, nos trois auteurs précisent qu'il y a encore quand même beaucoup de bricolage et d'hésitation. L'essentiel reste cependant pour eux que l'usine à produire de la légitimité politique mondiale tourne ; la fin de la guerre froide rend possible des affrontements éthiquement plus clairs, moins asservis à des visées géopolitiques qui certes n'ont pas disparu, mais brouillent moins facilement les débats portant sur le destin de la planète et les valeurs de la vie en société.

◆ *Cinq critères pour évaluer les caractéristiques de chaque modèle et leurs points de friction*

Retour à la table des matières

Nos auteurs s'emploient ensuite à présenter, dans un schéma et à l'aide de cinq critères, un certain nombre de caractéristiques propres à chacun des modèles. Les critères retenus sont les suivants :

1 - les valeurs de la distance séparant les sociétés ;

2 - les types dominants de relations entre les sociétés ;

3 - le mode d'organisation des espaces ;

4 - le type de construction de la vie sociale propre à chaque société ;

5 - la production de mondialité : c'est à dire, la contribution qu'apporte chaque système à la configuration du monde.

Caractéristiques des modèles

(Source : Durand, Lévy, Retaillé)

Critères / Modèles	Distance inter-sociétale	Échange inter-sociétal élémentaire	Espace intra-sociétal type	Type de construction sociétale	Production à l'échelle mondiale
Ensemble de mondes	••	Séparation	Horizont	Communautaire	_
Champs de forces	D1 ≠ D2 ≠D3...	Domination	Pays	Impériale	Géopolitique
Réseau Hiérarchisé	d = n	Transaction	Network	Marchande	Développement inégal
Société-monde	∅	Communication	Rhizome	Systémique	Société

1 - Distance inter-sociétale : dans chacun des modèles, les valeurs de la distance séparant les sociétés sont les suivantes :

a - ensemble de mondes : les mondes segmentés sont infiniment éloignés les uns des autres ;

b - champ de forces : chaque État-acteur définit sa propre hiérarchie des proximités (amies ou ennemies), sans qu'on puisse concevoir une métrique commune ;

c - réseau hiérarchisé : dans l'économie monde, une distance unifiée mais différenciée se construit, en fonction des hiérarchies existant dans le réseau ;

d - société : dans la société-monde, la distance est par définition nulle, puisque tous les points de la terre appartiennent à une même société.

2 - Échange (inter-) sociétal élémentaire : dans chacun des modèles, les types dominants de relations entre sociétés sont les suivants :

a - ensemble de mondes : séparation

b - champ de forces : domination

c - réseau hiérarchisé : transaction

d - société : communication

3 - Espace intra-sociétal type : l'opposition entre territoire et réseau constitue, nous disent les géographes, le couple permettant d'identifier le mode d'organisation des espaces intérieurs, dans chacun des modèles.

La territorialité : elle est typique du mode agricole d'occupation des sols, avec une présence permanente sur toute la surface et une partition entre les exploitations. Il existe une similarité entre espace agricole et espace étatique. L'État procède lui aussi à une occupation en surface jusqu'à des limites clairement établies. Cette similarité, présente dans la proximité des termes « territoire » et « terroir » exprime l'alliance, sur une longue période historique entre paysans et princes : les uns et les autres produisent et consomment du territoire de manière complémentaire.

La territorialité est centrale dans les deux premiers modèles :

a - ensemble de mondes : *l'Horizont* (mot emprunté à des géographes allemands) traduit la fluidité des transhumances et des migrations, mais aussi, dans un tout autre contexte, les espaces flous intra-urbains ;

b - champ de forces : dans ce monde, le Pays est la forme accomplie de la territorialité. L'État procède à une occupation en surface jusqu'à des limites clairement établies.

Les réseaux caractérisent le monde d'organisation de l'espace dans les deux derniers modèles :

Les réseaux : ils peuvent être plus ou moins vastes, plus ou moins denses, plus ou moins hiérarchisés.

c - réseau hiérarchisé : comme pour les territoires, les limites des réseaux peuvent être franches telles les relations inter-villes, les aires de diffusion des entreprises audiovisuelles (d'où le terme de network) ;

d - société : ou au contraire, les limites des réseaux peuvent entretenir avec l'extérieur un rapport indéterminé, comme c'est le cas pour les réseaux de relations individuelles ou dans un tout autre contexte, pour la mamlaka musulmane : c'est le rhizome.

4 - Les types de construction sociétale : les unités de base des différents modèles possèdent un principe structurant adapté aux relations avec l'extérieur.

a - ensemble de mondes : Communautaire

b - champ de forces : Impérial

c - réseau hiérarchisé : Marchand

d - société : Systémique

5 - Production à l'échelle mondiale : chaque système, muni des caractéristiques précédemment définies, donne au monde un type privilégié de production :

a - ensemble de mondes : aucune production pour les communautés séparées

b - champ de forces : la géopolitique pour les empires

c - réseau hiérarchisé : le développement inégal pour le marché mondial

d - société : de la société pour la société-monde.

Pour Durand, Lévy et Retaillé, *le système de systèmes* dans lequel nous vivons ne survit que pour autant qu'il rend possible la coexistence de ces différentes productions. Toutefois, et comme il a déjà été précisé, si les quatre modèles proposés sont vrais simultanément, ils le sont également successivement : l'hypothèse des trois géographes est que le développement humain engendre des interdépendances croissantes qui tendent à produire une coalescence des sociétés en unités de plus en plus grandes.

Pourtant, l'une des étapes de ce processus a, selon eux, considérablement perturbé son déroulement : une fois trouvé le bon équilibre entre prélèvement des richesses et encouragement de la production sur leur territoire, les États sont devenus ces structures rigides qui ont eu tendance à bloquer l'évolution vers des sociétés plus vastes. Et tant qu'un seul niveau spatial identitaire s'est imposé, il a été difficile de construire durablement - à l'exception des États fédéraux et de la construction de l'Europe communautaire - des ensembles intégrateurs.

Dans le même temps, le processus d'internationalisation des échanges est parvenu à contourner le problème et à créer un *système-monde*. Ce dernier reste cependant partiel et s'appuie sur les différenciations existantes, y compris celles produites par les États. La rencontre provisoirement efficace entre ces deux logiques a donné l'imperium qui se déploie aujourd'hui encore avec force dans les patriotismes économiques associant entreprises et États. Malgré cela, la toile d'araignée des réseaux hiérarchisés du développement se tisse, sans que rien ne semble pouvoir l'arrêter et sans que la puissance des États où elle s'installe joue nécessairement un rôle décisif.

On assiste donc, selon nos trois géographes, à une évolution faite de poussées contradictoires : affirmation des sociétés, mais aussi repli sur les particularismes ; ouverture sur le monde mais aussi déconnexion vis-à-vis du système des changes ; globalisation des problèmes mais aussi différenciation des situations. Une complication supplémentaire provient du fait qu'il n'existe pas d'évolution standard que chaque société devrait nécessairement emprunter. L'évolution vers une société-monde n'est donc pas inéluctable. Les mouvements sont désordonnés, les résistances puissantes, les catastrophes toujours possibles. Le niveau mondial conquiert progressivement son autonomie,

en entraînant laborieusement une machinerie lourde, composite et fragile. Aussi, la constitution d'une société-monde est-elle probable, non parce qu'elle serait la meilleure, mais parce qu'elle est la solution la plus économiques pour traiter les problèmes mondiaux.

La difficulté de prévoir l'avenir même proche d'une totalité aussi complexe, appelle à la prudence, mais aussi à l'imagination. Le domaine des relations internationales, dans l'optique de nos géographes, semble jusqu'ici ne pas s'être montré apte à relever le défi. Il correspond, selon eux, davantage à un champ qu'à une véritable discipline scientifique ; on y décrit des choses (les rapports interétatiques) plutôt qu'on explore une problématique [101]. Une science, précisent-ils, ne se contente pas de constater ou de recenser les seules permanences ; elle cherche à démonter les logiques de développement de son objet. Aussi se prononcent-ils en faveur d'une approche dynamique visant à expliquer et comprendre, non seulement les mouvements tendanciels seulement ébauchés, mais également les représentations individuelles et collectives, notamment vers l'avenir, des membres des sociétés. Pour aborder le monde qui se met en place, mieux vaut ainsi, selon nos auteurs, se donner tous les instruments utiles. Les constructions théoriques qui, par leur condensation du réel, font progresser les raisonnements en s'offrant à la critique, remplissent ce rôle. Et dans ce domaine, la complexité, la prospective, et la prise en compte de la dimension éthique chère aux idéalistes doivent, selon nos géographes, l'emporter sur les discours réalistes ; non parce qu'elles procèdent d'intentions sympathiques, mais parce qu'elles sont, selon eux, plus à même de rendre compte du monde tel qu'il est.

Le système-monde, écrivent ainsi M.F Durand, J. Lévy et D. Retaillé, doit ainsi être compris comme une méthode d'observation. L'espace des États, celui des réseaux économiques, celui des aires culturelles ne se recouvrent pas. Ils s'articulent. Ce ne sont donc pas les découpages du monde que nos trois géographes vont rechercher,

---

101 M.F. Durand, J. Levy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, op.cit.,p. 31.

mais les différents types de connexion des lieux du monde [102]. Pour eux en effet, la singularité de chaque aire se définit, non par son extension territoriale mais par la manière dont s'y combinent les différents plans.

102 M.F. Durand, J. Levy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, op.cit., p.231.

Chapitre 3

Trois lectures « internationalistes » du monde de l'après-guerre froide

Retour à la table des matières

Au début des années 1990, plusieurs « internationalistes » se sont efforcés de décrire et d'interpréter l'ordre international de l'après-guerre froide.

P. Moreau-Defarges a, tout d'abord, fait œuvre de pédagogie : dans deux chapitres de l'un de ses ouvrages, il a passé en revue de façon systématique les origines de la mondialisation technico-économique, ainsi que ses conséquences pour les États en termes d'intégration, mais aussi de fragmentation/exclusion, et de perturbations de leurs fonctions majeures (sécurité, législation, solidarité).

Z. Laïdi, quant à lui, a choisi d'organiser sa problématique de recherche autour de la relation entre *« sens »* et *« puissance »* et aboutit au constat suivant : l'hégémonie de la logique de marché, la délégitimation des mots susceptibles de constituer des références pour l'action collective, la montée en puissance pour les acteurs (États, entreprises, individus) de l'instantanéité et de l'urgence (qui rendent caduques toute idée de projet) - tous ces éléments sont autant

d'obstacles à une régulation des processus sociaux (situations, opinions, enjeux) mondialisés.

Cette section se refermera en évoquant l'analyse faite par B. Badie et M.C Smouts du système international. Attribuant l'instabilité qui touche ce dernier à la crise de l'État-nation bousculé dans ses attributs (territorialité, souveraineté, sécurité) par l'irruption des « sociétés », les deux auteurs ont vu dans la coexistence des *« souverainetés limitées »* (monde des États) et des *« acteurs hors-États »* (monde multicentré : individus, entreprises, ONG, etc.), un paradigme utile pour comprendre les tensions internationales actuelles et évaluer les possibilités de construire un ordre les intégrant.

3.1 P. Moreau-Defarges : origines et déséquilibres de la mondialisation

Retour à la table des matières

C'est au début des années 1990 que P. Moreau-Defarges, praticien pourvu d'une solide expérience au Ministère des Affaires Etrangères et Chargé de Mission auprès du directeur de l'IFRI, a consacré un ouvrage à la Mondialisation. Avant d'en exposer certains éléments, nous dirons quelques mots sur ses contributions antérieures.

L'auteur n'est, à l'époque, pas un nouveau venu dans la discipline des Relations Internationales. Ce n'est pas un théoricien non plus. Interprétant sa tâche comme un travail de déchiffrage de « cette lutte sans fin pour la sécurité et la puissance [103] » que sont les relations internationales, il se situe dans la mouvance « réaliste ». L'objectif qu'il poursuit dans ses principaux ouvrages n'est cependant pas de livrer une théorie générale ou partielle, ni de dégager les lois gouvernant le comportement des principaux protagonistes de la scène internationale. Il est plutôt de fournir des points de repères historiques, des clés d'analyse, permettant au lecteur de déchiffrer la conduite des principaux acteurs de la scène internationale.

---

[103] P. Moreau-Defarges, Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui : Entre globalisation et fragmentation, Paris : STH, 4ème édition actualisée et augmentée, 1992, p.12.

Cette ambition mesurée explique d'ailleurs le succès de ses publications les plus connues [104]. T. de Montbrial saluait d'ailleurs ainsi, dans la préface à la 3ème édition de Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui : « la qualité d'un ouvrage qui », selon lui, « n'a toujours pas de concurrent et peut être considéré ainsi comme une réussite complète ». Il ajoute également que son auteur s'est affirmé comme l'un des meilleurs généralistes français des relations internationales [105]. M. Merle est, quant à lui, plus réservé sur la contribution de P. Moreau-Defarges à la discipline. Au début des années 1980, il critiquait ainsi le « flou » de la problématique de l'ouvrage précité. Merle regrettait, dans cette publication, les hésitations de Moreau Defarges qui, disait-il-il, l'amenait, en « réaliste » fidèle à la problématique aronienne, à considérer comme déterminants le facteur politique et le rôle de l'État, tout en admettant quand même en conclusion que le système international n'était pas constitué seulement d'États, mais aussi d'autres forces : entreprises multinationales, mouvements, organisations - sans toutefois développer ces points [106]. Les chapitres de l'ouvrage que nous présentons maintenant illustrent l'évolution d'une problématique, servie comme toujours chez Moreau-Defarges, par une maîtrise remarquable des données et de leur agencement.

En ne retenant, dans cette présentation des auteurs français des relations internationales, que le petit opuscule que P. Moreau-Defarges a consacré à la Mondialisation [107], nous avons conscience de ne pas faire justice à l'étendue de ses travaux. Nous en sommes d'autant plus conscients que nous ne conservons de cet effort que le chapitre 2 qu'il consacre à « la mondialisation technique, économique et financiè-

---

104 Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui dont la première édition date de 1981, ainsi que La Politique Internationale, Paris : Hachette, 1990.

105 T.de Montbrial, « Préface à la 3ème édition » de *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui : conflits et interdépendances*, Paris : Les éditions STH, 1987, p.7-8.

106 M. Merle, « La problématique de l'étude des relations internationales en France », *Revue Française de Science Politique*, vol.33., n°3, Juin 1983, cité in M.Merle, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Economica, 1986, p.75-76.

107 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993.

re [108] », ainsi que les réflexions qu'il fait sur l'État-Nation au chapitre 4. Ces choix se font sur la base d'un argument simple : Moreau-Defarges en internationaliste, et non en économiste, fait ici œuvre de pédagogie. Il parvient à présenter de façon « transparente » les principales composantes de la Mondialisation et ses conséquences en termes de déséquilibres, notamment au niveau des États.

Dans la mesure où ces déséquilibres transforment la problématique du risque-pays, nous en résumerons les grandes lignes, tout en soulignant deux points : tout d'abord, nous complèterons plus loin, l'approche de Moreau-Defarges sur la Mondialisation, par le travail d'analyse particulièrement approfondi qu'a engagé l'économiste F. Chesnais sur les mécanismes et les acteurs de ce phénomène [109]. Ensuite, nous tenons à préciser que Moreau-Defarges inscrit son propos dans une réflexion d'ensemble qui dépasse l'aspect économique et financier de la mondialisation. Il passe en effet en revue plusieurs thèmes complétant cette dimension et qui sont : « la formation d'un monde fini », « l'environnement comme pôle de cristallisation de la mondialisation », « les idéologies, cultures, mentalités et leur rapport avec la mondialisation » et pour terminer, l'« impossible État Mondial ». Terminons cette présentation en indiquant que nous avons ajouté en notes (ou dans le texte) des précisions techniques sur certains vecteurs financiers de la mondialisation.

À la veille du 21ème siècle, écrit cet auteur, tandis que les relations politiques internationales restent centrées autour de l'État-nation, la Mondialisation se caractérise par l'explosion et l'accélération des échanges de toutes sortes : marchandises, services, idées, images, informations, etc. Cette réalité provoque, selon notre auteur, de profonds déséquilibres tant internationaux que nationaux.

---

108 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993., p.37-59.

109 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, Syros, nouvelle édition actualisée, 1997.

◆*Les origines de la Mondialisation*

Retour à la table des matières

Elles sont, pour Moreau-Defarges, à rechercher dans le cumul de trois phénomènes : le perfectionnement et la puissance des capacités techniques ; l'océan de la finance ; la globalisation des entreprises.

❶ **La puissance et le perfectionnement des capacités techniques :** ces éléments sont les vecteurs du développement des moyens de transport mais aussi de la transmission de mots, d'images et de données qui concourent à la mondialisation des échanges [110].

Si le train, l'automobile et l'avion sont désormais universels, écrit Moreau-Defarges, c'est l'avion qui, selon lui, illustre le mieux l'unification et le rétrécissement de la terre par les réseaux. Dans le domaine des réseaux du transport aérien, dynamiques techniques et économiques se sont conjuguées pour imposer leur mondialisation : croissance vertigineuse du trafic et engorgement des aéroports ; déréglementation et férocité de la concurrence entre industriels, mais aussi entre compagnies de transport. Quant à la révolution dans la transmission des mots, des images, elle s'est appuyée sur la rencontre d'inventions venues de l'électronique et de l'informatique mais également sur le développement du satellite et du câble. Par ces réseaux, tout individu peut en théorie communiquer en permanence avec tous les autres individus, aussi proches et distants soient-ils. Les frontières et les contrôles subsistent, mais leur imperméabilité est atteinte de multiples façons : des cassettes passées en fraude, aux antennes paraboliques.

110 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.38-39.

❷ **L'océan de la finance :** dans la mondialisation, l'argent, écrit Moreau-Defarges, est essentiel, désacralisant tout en attribuant à chaque chose un prix parmi d'autres [111]. Tout peut être vendu et acheté. Véritable langage universel, il intègre toute chose, toute activité dans une échelle unique de valeurs : Combien ça coûte ? Face à l'argent, les valeurs « éternelles » se changent en contraintes irrationnelles.

Cinq facteurs en interaction se sont cumulés, selon notre auteur, pour provoquer cette mondialisation de la finance :

a - *L'explosion des masses d'argent et de crédit qui échappent au contrôle des États* **:**

L'apparition de l'euro-dollar en est à l'origine. Elle remonte à la décision de deux pays communistes qui, en 1949 pour la Chine, et dans les années 1950 pour l'Union Soviétique, craignent que leurs réserves en dollars ne soient frappées par des mesures de blocage aux États-Unis et transfèrent alors ces sommes vers un lieu neutre, une banque européenne. Ainsi naît la première eurobanque [112]. Mais c'est à partir des années 1960 que se constitue un véritable marché des eurodollars. À cette époque en effet, les Multinationales américaines préférant effectuer des dépôts en dollars hors des États-Unis (en particulier sur la place financière de Londres), pour échapper aux règlementations nationales[113].

---

111 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.41.

112 Les autorités soviétiques déplacèrent donc leurs avoirs en dollars, sans les convertir, dans deux établissements situés l'un, pour la Moscow Narodny Bank à Londres et l'autre, pour la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord, à Paris.

113 Parmi lesquelles la *réglementation Q*, qui interdisait aux banques américaines de rémunérer les dépôts à court terme au-delà d'un certain plafond ; elle eût pour effet de faire se déplacer ces dépôts des États-Unis à Londres pour bénéficier de la hausse des taux d'intérêt dans ce pays. Ce sont les filiales des banques américaines en G.B qui encouragèrent leurs clients à déplacer

L'explosion financière ne survient toutefois véritablement, pour Moreau-Defarges, que par une combinaison de changements majeurs :

- Le régime des taux de change fixes est abandonné pour un régime de changes flottants : le régime de taux de changes fixes, fondé par les accords de Bretton Woods en Juillet 1944 est progressivement abandonné dans les années 1971-1976, pour être remplacé par un régime de taux de change flottants (accords de Kingston du 8 janvier 1976). À partir de cette époque, les monnaies deviennent des biens comme les autres, subissant la loi de l'offre et de la demande. Le dollar, cœur et symbole de l'ordre monétaire international de 1945-1971 est également soumis aux marchés.
- Le premier choc pétrolier de 1973 élargit le système financier international : déclenché en octobre 1973 par le quadruplement du prix des hydrocarbures, il accroît brutalement les revenus des pays exportateur qui vont devoir placer, recycler ces ressources. Ce premier choc élargit donc le système financier international de deux façons : tout d'abord, en y faisant rentrer de nouveaux acteurs (Arabie Saoudite, Koweït, etc.) ; mais aussi, en facilitant les possibilités d'emprunt pour des pays à revenu intermédiaire (États d'Amérique Latine...).
- Dans les pays occidentaux, Les caisses de retraite drainent vers les marchés financiers des sommes considérables. Leurs gestionnaires doivent en effet placer aussi judicieusement que possible l'épargne qui paie ou paiera les pensions de plus en plus

---

leurs capitaux pour en profiter. La seconde réglementation est la *Interest Equalization Tax* (IET) qui prévoyait un impôt sur les revenus financiers des américains. Comme sur ce marché les prêteurs exigeaient un rendement plus élevé pour maintenir leur rémunération après impôt, les emprunteurs virent s'élever le coût de leur crédit et décidèrent de s'adressera au marché de l'eurodollar pour obtenir des conditions plus attractives. Une dernière précision : il importe de distinguer les *eurodollars*, dépôts en dollars effectués hors du territoire des États-Unis, des *eurodevises*, dépôts en monnaies convertibkes effectués en dehors du pays de la devise considéré. Des francs français, détenus par une banque américaine en Australie sont des eurodevises (euro-francs). cf. B.Belletante, *Dictionnaire de la Bourse et des marchés*, Paris : Initial, 1996, p.108-109.

lourdes de populations vieillissantes. Le phénomène explique l'importance croissante des transactions de titres impliquant des étrangers sur les principaux marchés des changes de devises ou les marchés financiers (aussi bien obligataires, que d'actions, ainsi que sur les produits dérivés et les différents marchés des matières premières[114]). Il s'ajoute à d'autres événements que Moreau-Defarges va énoncer, pour expliquer le bouleversement des ordres de grandeur des transactions financières internationales.

b - *L'explosion des besoins* **:**

La multiplication de l'offre de capitaux, écrit notre auteur, accompagne celle de la demande. La croissance des entreprises, leur internationalisation et leur restructuration nécessitent des capitaux très importants. Mais l'endettement des États contribue, lui aussi, à la mondialisation du système financier. Il devient une possibilité pour un nombre croissant d'États. Les États-Unis financent, grâce au dollar qui est une monnaie privilégiée de transaction et de réserve et par le recours aux épargnes étrangères leurs déficits publics, qui se creusent sans cesse dans les années 1980. Dans le grands pays européens, en France, en Allemagne, en Italie, la dette publique, financée par des émissions d'obligations vendues en partie à l'étranger, s'alourdit. Les États du Tiers-Monde empruntent eux aussi, souvent en raison de coûteuses politique de développement. Moreau-Defarges illustre cette remarque par trois exemples : l'Iran du Shah, l'Algérie de Boumediene, le Mexique des années 1977-1982, qui pour lui constituent autant d'illustrations du piège du pétrole, ressource miracle qui entraîne des déséquilibres profonds (en 1982, le Mexique est en cessation de paiement).

Dans ces conditions, ajoute l'auteur, le marché des dettes publiques est, lui aussi, bouleversé. Les banques, parfois à leur risque et périls, sont des partenaires essentiels dans le placement des emprunts, la gestion et éventuellement le recyclage des créances. Les dettes pu-

[114] Nous avons ajouté ces précisions sur les marchés pour rendre ici le propos de Moreau Defarges plus concret.

bliques cristallisent ainsi un champ des rapports internationaux qui ont pour protagonistes des États (parfois prêteurs, souvent débiteurs), des établissements financiers (grandes banques commerciales, etc.), des structures spéciales chargées de négocier le rééchelonnement des dettes (Club de Paris ou de Londres), et enfin des organisations internationales (FMI, Banque Mondiale). Malgré la crise du Mexique de 1982, des stabilisateurs sont mis en place qui empêchent de faire tomber les banques créancières et l'ensemble du système. Ils révèlent, ainsi que l'écrit P. Moreau-Defarges, une forme de solidarité financière internationale - les acteurs (banques, États, Institutions Internationales), se souvenant des faillites en chaîne des années 1929-1932 et reconnaissant un intérêt commun : que le système économique mondial ne s'écroule pas.

c - *L'invention et la fluidité financières* **:**

Dans les années 1970 et 1980, l'amplification, l'accélération des transactions financières s'accompagnent de modifications destinées à les rendre aussi fluides que possible et à les globaliser.

- La titrisation (*securitization* en anglais) en est une. Ce mécanisme, qui permet de transformer des avoirs financiers en « titres » négociables sur les marchés, noue des rapports beaucoup plus mobiles entre acheteur et vendeur, prêteur et investisseur. La titrisation peut être mobilisée pratiquement pour n'importe quelle donnée économique : ressources d'entreprises, immeubles, terrains, forêts, dette, pollution.... Elle appartient à ces mécanismes de création de marchés qui facilitent la mobilité des choses, des dettes, des patrimoines et les intègrent dans les circuits de l'échange mondial.
- Cette révolution des finances entraîne la multiplication de nouveaux instruments. Ce sont, à partir des années 1970, l'extension, la systématisation des marchés dérivés[115] de deux

115 Nous avons pris la liberté d'apporter un certain nombre de précisions sur les marchés dérivés et leurs contrats dans ce paragraphe.

types (« organisés » et « de gré à gré ») et des contrats qui leur sont associés (*futures, forwards, options, swaps*). Ils permettent à de multiples opérateurs qui ont une aversion naturelle au risque, de se protéger contre la variation des cours (risque de prix) de multiples actifs (jus d'orange concentré, actions, pomme de terre, taux d'intérêt, etc.) et de spéculer sur ces variations.

- L'innovation financière est portée, facilitée par la technique : l'informatique joue ici un rôle majeur. C'est en 1986 que la City de Londres, en même temps qu'elle déclenche son *Big Bang Financier* [116], réalise également sa révolution technique. Désormais, les transactions ne se font plus de personne à personne, mais d'ordinateur à ordinateur, grâce à des écrans fonctionnant en continu et reliés à tous les autres centres financiers de la planète. Les autres bourses : New-York, Francfort, Tokyo, suivent alors le mouvement. L'espace et le temps se trouvent brutalement unifiés, contractés. L'existence de programmes d'arbitrage automatisé amplifie le phénomène. Ils permettent en effet de déclencher automatiquement des ordres de vente ou d'achat dès que les titres atteignent un certain cours. Ils sont à l'origine de transactions incessantes qui se nourrissent des plus petites différences. En quelques secondes, en quelques minutes, les capitaux se déplacent d'une entreprise à une autre, d'une monnaie à une autre, d'une ville à une autre.

d - *La déréglementation* **:**

Elle accompagne ces bouleversements techniques. Tout au long des années 1980, les États occidentaux, à la suite de la Grande-Bretagne et des États-Unis, mettent en œuvre des politiques de déréglementation. Ils vont ainsi démanteler - dans des domaines internationalisés ou appelés à l'être comme les télécommunications, les

---

116 Le *Financial Service Act* de 1986 abolit toute réglementation, ouvre le marché aux sociétés commerciales et aux institutions financières, britanniques et étrangères, et une concurrence absolue est instaurée, notamment en matière de commissions, in B. Belletante, *Dictionnaire de la Bourse et des marchés*, Paris : Initial, 1996, p.184.

transports aériens, la finance[117] - les règles limitant la concurrence tant interne qu'externe. La compétition doit être généralisée. Cette démarche, s'interroge Moreau-Defarges, résulte-t-elle d'une option doctrinale, d'un libéralisme pur et dur ? Ou est-elle imposée par la force des choses ? Pour notre auteur, il semble que les États, très engagés dans les échanges commerciaux et industriels, n'aient guère eu le choix : les dispositifs de contrôle de changes, les lois reposant sur la préférence nationale, risquaient de dissuader les partenaires et les investisseurs étrangers. Or, l'âpreté de la lutte économique imposait de ne négliger aucune carte, et de favoriser toutes les formes d'internationalisation.

La déréglementation stimule elle aussi la mondialisation, en facilitant la circulation des services, des capitaux, en promouvant des espaces élargis de concurrence.

❸ *La globalisation des entreprises*

À la fin du 20ème siècle, la globalisation des entreprises représente, selon Moreau-Defarges une nouvelle phase de leur internationalisation. Elle définit un effort de leur part, visant à les rendre présentes sur l'ensemble des marchés perçus comme stratégiques. Cependant, estime notre auteur, les dimensions du phénomène modifient profondément les conditions du jeu économique.

La globalisation [118] des entreprises est un phénomène complexe. Il touche de manière très inégale les branches. Il existe ainsi peu

---

117 Dans le domaine financier, la déréglementation a pour conséquence d'effacer les frontières entre intermédiaires financiers, de décloisonner les marchés, et d'accélérer les innovations déjà mentionnées.

118 Parmi les premiers théoriciens de la globalization, don't les écrits ont été portés par la *Harvard Business Review*, on retiendra : Theodore Levitt, « The globalization of markets », *Harvard Business Review*, Harvard, May-June 1983 ; Cf. Michael E. Porter, *Competitive Advantage : Creating and Sustaining Superior Performance*, New York : The Free Press, 1985 ; *Competition in Global Industries*, Boston, Mass. : Harvard Business School

d'entreprises, ou de marques qui, comme Coca-Cola, soient naturellement mondiales. Si des secteurs comme l'aéronautique ou l'espace raisonnent en termes de marché mondial, c'est parce qu'un certain nombre d'éléments leur imposent un espace planétaire unifié : la nature de produits ou des activités, les caractères de l'acheteur ou du consommateur, la lourdeur des investissements réalisés, l'âpreté de la compétition.

Des secteurs sont emportés dans une dynamique de mondialisation, mais butent sur une évidence : le partage du monde entre des États souverains. Ainsi, les armements, les télécommunications et les travaux publics sont régis par les contraintes de la globalisation : concurrence technico-économique virulente ; tensions entre l'importance des investissements de renouvellement et l'obsolescence rapide des nouveaux équipements. Les décisions de modernisation des réseaux téléphoniques, de construction d'autoroutes ou d'aéroports, appartiennent toutefois à des autorités publiques : États, éventuellement régions ou communes - qui ont leurs exigences, leurs préjugés, souvent leurs normes. La globalisation doit s'accommoder de la fragmentation du monde en entités politiques, même si l'ouverture des marchés publics est à l'ordre du jour dans les négociations commerciales internationales. Les secteurs de consommation de masse : automobile, électronique...oscillent entre réalités nationales, continentales et mondialisation. Pour ces produits, certains marchés : États-Unis, Europe occidentale, japon - restent encore décisifs. Ils ont les consommateurs les plus riches de la planète, les mieux insérés dans la modernité industrielle ou post-industrielle. Etre présent sur ces marchés, c'est tenir le monde solvable. Cet espace favorisé, devient cependant de moins en moins clos. Des concurrents arrivent et la rapidité du progrès technique facilite la redistribution des cartes.

Pour de nombreuses entreprises, l'internationalisation est ainsi une ambition et une nécessité. Car se limiter à un espace privilégié (un État-Nation ou même un continent), c'est s'enfermer dans une forteresse assiégée et le plus souvent déjà envahie. Pour nombre d'entreprises, l'internationalisation se limite à une région : l'Europe,

---

Press, 1986 ; Kenichi Ohmae, *Triad Power : The Coming Shape of Global Competition*, The Free Press, New York, 1985.

l'Amérique du Nord....Mais l'apparition de concurrents extérieurs, l'impératif de présence imposent d'élargir sans cesse l'implantation internationale. D'où par exemple, l'explosion, dans les années 1980, des flux d'investissements entre les trois pôles de la Triade : Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon. L'internationalisation implique toutefois la mutation des entreprises qui s'engagent dans cette voie. Les multinationales « classiques », indique Moreau-Defarges, sont en général des sociétés solidement ancrées dans leur nation d'origine. Plusieurs éléments les caractérisent : elles se développent à l'extérieur par des filiales qui parfois acquièrent un poids considérable et une certaine autonomie. Leurs stratégies et choix fondamentaux sont conçus dans des sièges sociaux peu ouverts aux étrangers et elles se caractérisent par une intégration verticale et des structures lourdement hiérarchiques. Mais ce type de firmes ne domine plus à elles seules les marchés. La globalisation, précise notre auteur, semble imposer des organisations beaucoup plus flexibles et mobiles : ce sont les *firmes réseaux* dans lesquelles l'externalisation joue un rôle important. Elle permet en effet à ces dernières de se défaire de tout ce qui ne constitue pas le noyau dur de leur activité, au profit de petites entreprises de sous-traitance intervenant tant en amont (fabrication d'éléments), qu'en aval (commercialisation). Le système, précise toutefois l'auteur, n'est pas nouveau : les marchands des villes de l'univers préindustriel commandaient eux aussi des travaux aux paysans occupés pendant l'hiver. Pourtant, ce qui change ici, c'est l'élargissement des aires impliquées, ainsi que la complexité des dispositifs. Autre illustration extrême de la globalisation des entreprises : la *« firme virtuelle »*, réseau temporaire d'entreprises exploitant en commun une occasion suscitée par le marché.

◆ *Les déséquilibres de la mondialisation technico-économique*

Retour à la table des matières

Comme le précise P. Moreau-Defarges (à l'instar d'autres auteurs que nous avons présentés et allons introduire : Dollfus, Badie et Smouts, Beaud, etc.), la mondialisation des échanges est profondément inégale ; non seulement en termes financiers, mais également en termes de différences de rythmes démographiques, de densité des moyens de communications, etc.

Dans ce mouvement, les États sont soumis à plusieurs types de phénomènes : intégration ; fragmentation et/ou exclusion ; redéfinition des fonctions.

➊ **L'intégration :** Les flux de l'intégration : commerce, investissements, échanges techniques, monnaie et mouvements de personnes - n'abolissent pas la substance même des États, leur enracinement dans un territoire, un peuple. Ils rendent toutefois leurs frontières poreuses, en dissociant limites étatiques et réalités économiques, sociales, culturelles. Ils soumettent l'État à un type de logique bien particulier : une *logique de compétition*, différente de la *logique de puissance* plus classique. Dans la logique de puissance, la guerre étant l'arbitre ultime, il faut être le plus fort et le prouver par les armes. Dans la logique de compétition, la situation est différente ; l'État est confronté à d'autres acteurs : entreprises, opinions publiques - auxquels il doit montrer qu'il est le meilleur dans plusieurs domaines : législation, fiscalité, routes, télécommunications, et même capacité d'adaptation de sa main d'œuvre.

L'amplification de cette logique de compétition est à l'origine d'une difficulté : la création d'espaces cohérents. Le phénomène s'explique par les contradictions existant entre la logique économique et la logique politique, entre la logique des entreprises et la logique

des États [119]. En effet, dans la logique de compétition, la planète constitue le terrain d'opération des entreprises. Ces dernières décident de leurs implantations en fonction de facteurs précis : coût et qualité de la main d'œuvre, proximité de marchés porteurs, présence d'infrastructures, etc. Mais cet espace planétaire, s'il est un par la mobilité des flux (exportations, investissements), est inégal et hétérogène. Il est fait d'États plus ou moins riches (ou pauvres) et les entreprises et les individus se déplacent en fonction de ces écarts. La question que pose Moreau-Defarges est alors la suivante : est-il possible de concilier intégration économique de la terre et existence de sociétés inégales ? Si la notion d'espace régional (Union Européenne) paraît proposer une réponse en regroupant des États en principe égaux en termes de conditions de concurrence (salaires, protections sociales comparables, etc.), cette quête de l'espace pertinent est sans cesse perturbée, en raison notamment de son intégration dans les courants économiques mondiaux [120].

❷ **Fragmentation et/ou exclusion :** Les flux de la mondialisation traversent les frontières étatiques, gommant les séparations entre l'intérieur et l'extérieur. D'où deux conséquences, sources aussi de déséquilibres (cf. supra O. Dollfuss).

- *La fragmentation des espaces établis :* l'espace national, dont la cohésion est pourtant fondée sur de multiples facteurs (histoire, citoyenneté, communes, mécanismes de protection et de solidarité) se déforme et parfois se disloque sous la pression de la mondialisation. Moreau-Defarges décrit le phénomène comme suit : tandis que dans un pays, des zones, le plus souvent de passage et d'échanges, s'intègrent dans l'espace mondial, d'autres ne suivent pas. Des fêlures se dessinent alors, par exemple entre Inde moderne et Inde rurale, Chine côtière et Chine de l'intérieur, mais aussi au sein de l'Union européenne : entre ex-Lotharingie, axe de prospérité, et ses périphéries. La

---

119 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.53.

120 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.54.

mondialisation a en outre besoin de zones d'anarchie, d'espaces qui échappent plus ou moins à toute autorité légitime. Il peut s'agit de morceaux de continents (Asie centrale, Pérou-Colombie, Corne de l'Afrique...), de régions (sud de l'Italie), de quartiers dans d'immenses agglomérations sans limites. Ces zones accueillent la part caché et inavouable de la mondialisation : déchets pour les États-poubelles qui obtiennent ainsi quelques revenus, production et raffinage de la drogue, trafics d'armes, blanchiment de l'argent[121].

- *L'exclusion :* tant dans le cadre national, qu'à l'échelle internationale, l'exclusion affecte aussi bien les États que les individus. Elle résulte de la formidable accélération technico-économique qui rejette tous ceux qui ne s'adaptent pas à sa dynamique. Elle met en évidence 2 phénomènes : la polarisation des activités économiques, ainsi que la concentration des populations dans des constellations urbaines qui n'ont ni coeurs ni bornes [122]. Auparavant, précise l'auteur, la ville était un centre organisé dominant des campagnes. En cette fin de 20ème siècle, villes et campagnes se mêlent : le paysan disparaît et le citadin également. Reste le banlieusard, catégorie ouverte, indéterminée. Dans cet univers « rurbain » déterminé par la mondialisation, se juxtaposent alors des lieux et des activités insérées dans la mondialisation, et des populations intégrées ou campées à la lisière du progrès.

❸ **Les fonctions de l'État :** pris dans les flux de la mondialisation, l'État, entité territoriale, demeure. Mais ses frontières se trouvent brouillées par plusieurs facteurs : les écarts entre le droit affirmant la souveraineté de l'État et une réalité marquée par l'invasion d'images, de signes, ainsi que les migrations plus ou mal maîtrisées. Dans ce

121 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.55.

122 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.55.

contexte, estime P. Moreau-Defarges, les fonctions majeures de l'État - sécurité, législation, solidarité - sont perturbées [123].

- La sécurité : la centralité de l'État dans ce domaine, vient de ce que, par de longs processus historiques, il dispose du monopole de la violence légitime (Max Weber) [124]. Il est maître de la police (ordre interne) et de la guerre (rapports externes). En cette fin de 20ème siècle, l'État garde bien cet atout décisif. Il reste la seule entité capable de mobiliser des ressources, des hommes à une grande échelle [125].

- *L'État-Nation*, rappelle l'auteur, repose sur deux piliers complémentaires : un ordre transparent sur le territoire national ; la protection de ce territoire.

- **L'ordre sur le territoire national :** il résulte d'une combinaison instable entre autorité venue d'en haut et l'acceptation par la population de règles, de modes de surveillance. Deux facteurs viennent en perturber l'efficacité : la porosité des frontières, et la diversité des modes d'intégration économique. Ils suscitent des espaces d'anarchie : travail au noir dans les pays développés ; régions « hors État » au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine.

- **La défense du territoire :** elle reste, souligne Moreau-Defarges, au cœur de l'idée nationale. Pour autant, afin de survivre, cet impératif de défense a besoin à la fois d'un sentiment de menace et peut-être d'une opacité de ce territoire pour l'étranger. Or deux phénomènes viennent transformer la don-

---

123 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.56.

124 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières*, Dunod, 1993, p.113-115.

125 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.56.

ne : la multiplication des interdépendances et l'évanouissement de l'antagonisme Est-Ouest font qu'aujourd'hui les menaces sont multiformes. A la fois proches et lointaines, elles vont du chômage à l'immigration, de la concurrence étrangère à la persistance de haines anciennes entre peuples, en passant par les trafics de toutes sortes (capitaux, armes, drogue..).

L'État-nation, pourtant délimité par ses frontières, se trouve ainsi tiraillé entre 2 préoccupations contradictoires : garder, préserver cet espace dont il est responsable ; mais ne pas perturber les mouvements de marchandises, d'argent, de touristes, d'images, d'idées, qui sont sources essentielles de prospérité et de vitalité [126].

- **La législation :** pour la très longue liste des philosophes de la Cité, l'État, écrit P.Moreau-Defarges, est d'abord législateur. L'État fixe souverainement les règles du jeu social dans un territoire donné. La mondialisation remet en cause cette puissance législative de trois manières qui sont étroitement liées [127] :

  * elle crée tout d'abord des tensions entre les règles nationales et internationales établies et les pratiques des acteurs (individus, entreprises et même États). Dans le domaine monétaire, la législation solitaire d'un État n'a plus grande valeur si elle ne s'inscrit pas dans un ordre global associant un grand nombre d'États et d'acteurs non étatiques (organismes financiers, banques...) ;
  * ensuite, les flux de la mondialisation constituent des contraintes instables pour l'État-législateur qui doit les apprivoiser, tout en sachant qu'ils sont imprévisibles. La loi, tout en se présentant toujours comme l'expression du peuple souverain, tend à être conçue en fonction des exigences de

---

126 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.57.

127 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit.*, p.57-58.

l'extérieur (ne pas dissuader l'investissement étranger). Elle fait l'objet d'une comparaison permanente avec les législations des autres États ;

* la législation, inchangée dans la forme, est attirée dans des dispositifs juridiques internationaux plus ou moins précis et contraignants (normes communautaires pour les États membres de l'UE, dispositions de l'OMC, etc.).

Dans ces conditions, s'interroge Moreau-Defarges, l'État peut-il reconquérir une authentique volonté législative ? Pour notre auteur, une telle volonté nécessiterait de sa part qu'il se coupe des circuits internationaux. Mais, rappelle-t-il, les États qui se sont lancés dans cette entreprise étaient pour la plupart des États totalitaires (Union Soviétique de Staline, Chine maoïste).

- **La solidarité :** l'État moderne, par ses principes d'égalité, de droit pour chacun au bonheur, est une machine à créer et entretenir, au sein d'une communauté (la nation en principe), la solidarité entre riches et pauvres, actifs et non-actifs, personnes ayant un emploi et chômeurs, bien-portants et malades [128]. Budget, fiscalité, sécurité sociale, tous les mécanismes de redistribution contiennent cette dimension de solidarité. En outre, cette solidarité ne saurait être la mission exclusive de l'État. Elle doit se manifester dans d'autres cadres (familles d'abord, et aussi communes, régions, entreprises, etc...). Par rapport à ces éléments, la mondialisation est une fois de plus à l'origine de profondes transformations. Elle affecte radicalement tous les systèmes de solidarité, fondamentalement parce qu'elle privilégie le mouvement, le déplacement, le flux, sur l'enracinement. Dans ce contexte, l'État est une fois de plus pris entre deux exigences contradictoires : adapter d'un côté son espace à la compétition, alléger les règles et les charges pesant sur les agents économiques ; de l'autre côté, faire vivre la solidarité nationa-

128 Nous tenons à préciser ici qu'il s'agit d'une conception bien française de l'État, dans laquelle les pays anglo-saxons ne se retrouveront pas.

> le [129]. Ses institutions clés subissent de ce fait une crise profonde : l'école doit-elle privilégier l'identité nationale, l'attachement à la patrie, ou la préparation de l'enfant à un monde ouvert, mouvant ? Quelle part accorder aux dépenses sociales, etc.

L'internationalisation et son point extrême la mondialisation, approfondissent, écrit Moreau-Defarges, le divorce entre flux et structures établies. La multiplication et l'intensification des flux ne remettent pas directement en cause les institutions (entreprises, syndicats, États...). Mais elle les oblige à se placer dans une autre perspective. Ce ne sont plus des entités cohérentes, maîtresses de leur destin, mais des ensembles sans cesse bousculés, qui tentent de s'adapter et se trouvent la plupart du temps en décalage face à ces mouvements imprévisibles, capables de contourner les barrières qui leur sont opposées [130].

Nous terminerons cette présentation, par les précisions très utiles que P. Moreau-Defarges fait sur l'État-nation au chapitre 4 de son ouvrage consacré aux relations entre les idéologies, cultures, mentalités, et la mondialisation[131].

---

[129] P. Moreau-Defarges, La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit., p.58-59.

[130] P. Moreau-Defarges, La Mondialisation : Vers la fin des frontières ?, op.cit., p.59.

[131] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Dunod, 1993, p.99-102.

◆ *L'État : une structure universelle écartelée entre plusieurs logiques (politique, économique, culturelle)*

Retour à la table des matières

Le cadre politique de la mondialisation, précise l'auteur est d'abord l'État-nation. Il demeure le premier point d'ancrage des hommes. À cet égard, aucune structure contemporaine - multinationale, organisations internationales, mouvements humanitaires - ne peut revendiquer ce lien d'identité qui s'établit entre lui et l'individu, dès l'instant où la naissance de ce dernier est enregistrée par l'état civil. La classe sociale autrefois, l'entreprise ou l'humanité aujourd'hui, sont des patries bien floues et intermittentes, n'apportant ni droits, ni devoirs bien fixés [132].

Produit d'origine occidentale, l'État-Nation constitue, en cette fin de siècle une structure universelle. L'Organisation des Nations-Unies (1945) reprenant et élargissant l'idée de Société des Nations (1919) est composée d'États souverains tirant leur légitimité de la représentation des peuples [133]. Comme l'illustre, entre autres, le fait palestinien, toute communauté humaine voulant se réaliser pleinement aspire à devenir un État-Nation et être reconnu comme tel par les autres États-Nation déjà établis. L'achèvement politique de la mondialisation consisterait en la coexistence pacifique et la coopération entre les peuples de la terre, chacun s'exprimant par le canal d'un État. La convention sur laquelle repose ce système implique ainsi le partage de la planète entre un certain nombre d'entités, chacune dotée d'un territoire. Telle est bien la vision libérale : tout comme chaque propriétaire est maître chez lui, chaque État est souverain chez lui. Ici, note Moreau-Defarges, se retrouvent les contradictions (déjà évoquées dans

---

[132] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Dunod, 1993, p.113-114.

[133] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993, p.99.

son chapitre 2) entre deux logiques essentielles [134] : *la logique politique* qui repose sur le quadrillage territorial de la planète et *la logique économique*, exprimée dans la dynamique de flux divers : marchandises, services, argent, hommes, idées. Apparaissent également, ajoute l'auteur, les contradictions entre un schéma politique universaliste et la diversité des cultures (cf. Infra B. Badie et M. C. Smouts).

- **L'État-Nation : fiction et réalité**. Les peuples, emportés par la mondialisation, sont contraints de se penser ou de se repenser en termes d'État-Nation. C'est la condition de la reconnaissance. L'État-Nation constitue le meilleur outil pour exister pleinement à l'échelle internationale, à égalité (au moins en droit) avec les autres États. En outre, l'État-Nation cristallise une personnalité collective autonome, distincte tant face aux loyautés anciennes : famille, tribu, ethnie..., que face à des références aux frontières plus floues : religions, cultures...Enfin, l'État-Nation demeure la machine la plus efficace pour réaliser certaines missions sociétales : faire la guerre, collecter l'impôt, promouvoir des règles qui sont respectées, assurer des solidarités automatiques [135].

Si en Asie l'État-Nation se greffe parfois sur des peuples très anciens (Japon, Chine, Viêt Nam, Cambodge, Iran...), il est plaqué par l'Europe dans d'autres régions (Amérique, Afrique, Moyen-Orient). Aussi artificiels soient-ils, aussi arbitraires que soient leurs frontières, ces États sont des cadres réels qui imposent plus ou moins leur logique par l'école, l'impôt, l'armée, le drapeau. Cependant, les liens, les croyances, les références d'autrefois subsistent. Ainsi, dans l'Occident formé par la Chrétienté, la modernité se traduit par la séparation du religieux et du politique : le premier appartient à la sphère privée, le second à la sphère publique. Cette sécularisation est finalement assumée par tous (États, églises, individus). Hors de l'Occident, la laïcisation se heurte à des traditions diverses différentes. Dans le Moyen-

---

[134] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993, p.99.

[135] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993, p.100.

Orient arabe et Perse, l'Islam ne se réduit pas à un lien spirituel, mais reste imbriqué dans les pratiques quotidiennes et politiques [136]. Il demeure donc un enjeu de pouvoir et d'identité. Ce faisant, il est possible d'observer que les héritages du passé ne s'effacent pas. Ils sont repris, réinterprétés en fonction des exigences du présent et à travers les schémas occidentaux (État, nation, parti, individu...) : exister face à un « Autre », perçu, à tort ou à raison comme une menace (Islam face à Occident, Indiens hindouistes face aux Indiens musulmans). La modernité n'abolit pas le passé, elle le reformule sans cesse.

- **Nation-territoire, Nation-ethnie, ou... ?** Territoire, Nation, État et Démocratie, écrit P. Moreau-Defarges, sont censés coïncider. Les faits indiquent pourtant des rapports mouvants, contradictoires. Dans le sillage des révolutions des Lumières de la fin du 18ème siècle (France, États-Unis...), la nation se définit par un territoire (nation-territoire). Celui-ci est un espace délimité par des frontières, soumettant tous ses habitants à des règles uniformes. Plusieurs facteurs viennent pourtant remettre en cause cette définition. Dans ce monde en mouvement, les frontières sont tout d'abord variables d'un domaine à l'autre (économique, financier, culturel...). En outre, ces frontières sont poreuses [137]. Alors, s'interroge Moreau-Defarges, que signifie l'enracinement territorial de l'État ? Où s'ancre l'identité ? L'État-nation serait-il un intermède entre les loyautés enchevêtrées du Moyen-Age et les loyautés floues de la mondialisation ? En cette fin de 20ème siècle, la nation-territoire souffre ainsi des distorsions qui existent entre son fondement territorial et les flux de toutes sortes. La nation-ethnie, faite d'un peuple ayant des origines, une parenté, une culture commune pourrait se présenter comme une identité s'accommodant de la dispersion géographique de ses membres. Dans les faits, on constate pourtant qu'il n'en est rien, comme le montrent les conflits de

[136] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993, p.100.

[137] P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993, p.101.

l'ex-Union-Soviétique et de l'ex-Yougoslavie. Tout peuple veut un territoire clairement établi.

Modernité et mondialisation, conclut P. Moreau-Defarges dans ce chapitre 4, sont indissociables. La modernité tient en quelques termes finalement simples : progrès technique, bonheur, démocratie, individu. La mondialisation ne cesse de diffuser de la modernité. Mais la modernité n'a rien d'un bloc monolithique. C'est un enjeu manipulé par les sociétés, les peuples, les hommes, et cette manipulation transforme ces sociétés, ces peuples, ces hommes [138].

3.2 Z. Laïdi : le divorce du sens et de la puissance

Retour à la table des matières

Au début des années 1990, Z.Laïdi, chercheur au CNRS et enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris propose une relecture originale du système international. Organisée sous la forme d'une interrogation autour des thèmes du *« sens et de la puissance »*, elle aboutit, dans deux publications qui se complètent [139], à un constat : leur découplage, et le relâchement consécutif de l'ordre mondial.

Pour parvenir à cette analyse, Laïdi rappelle tout d'abord les principaux éléments qui ont organisé le système international entre 1945 et 1989.

Trois grands principes régissaient le système bipolaire et vertical issu de l'après Hiroshima jusqu'à la chute du mur de Berlin :

---

138 P. Moreau-Defarges, *La Mondialisation : Vers la fin des frontières*, Paris : Dunod, 1993, p.102.

139 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », in Z.Laïdi (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993, p.13-44 ; Z.Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994.

- la dissuasion nucléaire comme instrument ultime de la régulation entre l'Est et l'Ouest : le nucléaire et la culture commune de la dissuasion protégeaient le système international contre les excès de la guerre conventionnelle ;
- la prévalence du facteur politico-stratégique sur les contraintes politico-économiques : la solidarité politique contenait les différends économiques ;
- la subordination des conflits du théâtre périphérique à ceux du centre : le théâtre central commandait les conflits périphériques.

Ces principes hiérarchiques étaient, nous dit Laïdi, sous-tendus par une relative cohérence entre l'idéologique, l'économique et le politique. Dès le début, les États-Unis et l'URSS s'étaient présentés comme des producteurs de sens capables d'apporter une réponse globale et cohérente à l'« énigme du monde ». La structure bipolaire reposait donc sur une relative cohérence entre la capacité à produire du sens (délivrer un message universaliste) et celle à générer de la puissance [140]. Or aujourd'hui, écrit Laïdi, ces grands principes se trouvent ébranlés par deux processus complémentaires mais distincts : la fin du conflit idéologique entre l'Est et l'Ouest, et la transformation sensible des règles du jeu international.

Ces observations conduisent le chercheur à poser l'hypothèse du relâchement du système international et à organiser sa réflexion autour de trois axes.

---

[140] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.15.

◆ *Trois axes pour penser le relâchement du monde*

Retour à la table des matières

1 - Le premier axe de sa réflexion concerne la validité et la viabilité d'un système international fondé sur le découplage potentiel entre sens et puissance [141]. L'un des enjeux fondamentaux du nouvel ordre mondial est de proposer ou d'imposer une nouvelle hiérarchisation de la puissance : avec la disparition de l'URSS, la menace nucléaire s'est estompée, la compétition économique s'est exacerbée et le primat politico-militaire s'est érodé. Ce faisant, les gains accumulés par un acteur sur un registre particulier (diplomatico-stratégique) ne sont pas forcément transférables sur un autre registre (économique et commercial). Il existe donc une tension croissante entre ces 2 pôles de la puissance que sont l'économique et le politique : puissance économique et puissance politique évoluent à des rythmes différents et empruntent tendanciellement des trajectoires de moins en moins corrélées. L'évolution asymétrique des facteurs de puissance empêche la formulation de modèles universalistes producteurs de valeurs communes et de projets collectifs. Cette situation complexifie la hiérarchie des nations, accentue le découplage entre sens et puissance, et contribue au relâchement de l'ordre mondial.

2 - Le deuxième axe de réflexion porte sur les méthodes les plus appropriées pour étudier un système international complexe, volatile et ambivalent, où les logiques d'unification et de fragmentation se recoupent en permanence. Dans cette perspective, Z. Laïdi estime que le concept de multipolarité - thèse acquise dans les années 1970 dans le triple contexte de la détente soviéto-américaine, du rapprochement sino-américain, de l'émergence des puissances pétrolière de l'OPEP - s'il a une valeur descriptive, est d'un maniement difficile tant sur le plan de la méthode que de l'analyse [142]. Le recours possible

[141] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p.16.

[142] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p.27.

à la problématique post moderne comme moyen d'interpréter le sens du système international lui semble être une voie plus fructueuse.

Deux éléments sous-tendent le raisonnement :

- Tout d'abord, dans l'hypothèse d'un système international en transition, le niveau pertinent de l'analyse se situe moins au plan de la distribution statique du pouvoir qu'à celui des interactions liant les acteurs entre eux. Il importe donc, selon notre auteur, de s'intéresser davantage aux articulations, aux processus, aux tendances, parce que les rapports internationaux obéissent plus à une logique de flux qu'à une logique de stock [143].
- Ensuite, le concept de multipolarité est insuffisant, parce qu'il évoque l'idée classique d'un système international réductible aux seuls États, où ces derniers sont de force comparable, poursuivent les mêmes buts et se livrent à des jeux d'alliance mécaniques dès que l'un d'entre eux tente de prendre un avantage décisif sur les autres [144]. Pour Laïdi, cette approche n'est plus valide dans la donne internationale actuelle : le découplage entre sens et puissance interdit de penser la compétition entre États sous la forme d'une lutte opposant des unités qui poursuivent les mêmes objectifs ou empruntent les mêmes voies pour maximiser leurs positions. La puissance résiderait moins dans la domination sur tous les registres, que dans le choix combiné et sélectif de certains d'entre eux. L'évitement de certaines responsabilités, serait aussi décisif que leur cumul[145]. En outre, si les États demeurent des acteurs importants du champ international, leur monopole d'impulsion est très sérieusement érodé dans le champ économique. Le caractère inadapté de l'équilibre de puissance dans ce champ, la présence de firmes qui développent leurs propres logiques, la nature fragmentée des enjeux de la politique internationale, l'imparfaite coïncidence des champs de souveraineté économique et politique, sans oublier l'hétérogénéité politique des principaux pôles - tous ces élé-

143 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p..27.

144 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p..28.

145 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p..28.

ments réduisent l'usage opératoire du terme de multipolarité [146].

En vérité, on est en droit de se demander si les sources de la puissance ne devraient pas être recherchées, non pas dans des pôles dont on a du mal à déterminer des combinaisons possibles (« multipolarité »), mais plutôt dans des combinaisons prééminentes dans certains processus ou espaces géopolitiques. Cette approche combinatoire infléchirait la problématique de la polarisation de deux manières [147] :

- d'abord en soulignant que la puissance naît plus que jamais de l'interaction des acteurs, plutôt que des acteurs séparément ;
- ensuite, en soulignant que ce sont les enjeux ou les processus qui structurent les combinaisons, et non l'inverse.

Les limites de la multipolarité étant posées, Laïdi entend lui substituer une nouvelle problématique : c'est la problématique post-moderne qui, est selon lui, un bon moyen d'interpréter le sens du système international de l'après-guerre froide. Ce choix obéit à un souci de la part de l'auteur : comprendre les situations nouvelles que les grilles de lecture classique ne permettent d'élucider. Pour autant, il ne s'agit pas, comme il le précise, d'interpréter l'ensemble du système international selon une grille post-moderne. Le chercheur ne s'autorisera qu'à analyser certaines de ses dynamiques, à partir de cette problématique. Cela signifiera pour lui l'obligation d'essayer de réfléchir à tout ce qui paraît aujourd'hui caractériser de façon empirique l'ordre mondial relâché : le transitoire, l'instable, le désarticulé, l'ambivalent. L'obligation, donc, de récuser l'univoque et de rompre avec les modèles de types linéaires et construits (la guerre froide), fondés sur la causalité directe et prévisible [148].

---

146 Z.Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op. cit.*, p.28-29.

147 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op. cit.*, p.30.

148 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op. cit.*, p.30-31.

L'auteur justifie un choix qui l'entraîne loin des pratiques habituelles de la typologie et de la classification, à l'aide de trois hypothèses [149] :

- *La 1ère hypothèse* repose sur l'idée suivante : la complexité du monde actuel ne se réduit pas à une « nouvelle énigme » dont on peut déchiffrer le sens caché au prix d'un effort intellectuel soutenu. Tout ce que nous observons aujourd'hui : des réalités qui flottent, des processus qui se contredisent, des agencements qui se chevauchent - ne représente pas une réalité provisoire qui finira par se stabiliser ou se clarifier. On peut imaginer une transition très longue dont le sens ne pourra être figé de sitôt.
- *La 2ème hypothèse* complète la première en précisant un élément : les dynamiques internationales que l'on voit se juxtaposer, coexister, s'interpénétrer et s'entrechoquer, ne préfigurent pas nécessairement une « recomposition » des enjeux en termes classiques. Elles introduisent une ère où l'on apprendra à « accoler » des représentations ou des catégories que l'on opposait jusque là. La vogue des « mots-valises » *(glocalisation)* en est une illustration.
- *La 3ème hypothèse* consiste à admettre que toute explication n'est ni stable, ni univoque [150]. Comme illustration du propos, Z.Laïdi évoque la question des polarités du système international. Pour interpréter la réalité internationale précise ce dernier, plutôt que de tenter d'en dégager le nombre de pôles exacts, mieux vaudrait poser qu'elle est simultanément unipolaire, multipolaire et dans bien des cas « apolaire », quitte à réfléchir sur le croisement et l'interaction de ces polarités. Dans l'étude des relations internationales, poursuit l'auteur, l'enjeu sera moins de classifier et de simplifier, que d'interpréter le mouvant et le contradictoire.

La réflexion sur l'hégémonie, et plus particulièrement sur l'hégémonie régionale constitue une illustration. Classiquement, la

[149] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.31.
[150] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.32.

prétention hégémonique d'un acteur se mesurait à sa capacité à contrôler un espace national, à dégager des ressources matérielles ou symboliques indispensables à l'exercice d'une stratégie d'influence durable, à dessiner un projet politique « mobilisateur de soutien [151] ». Cette problématique de la puissance reste pertinente dans bien des cas. Dans le cas du jeu régional turc, on assisterait ainsi à un modèle établi de montée en puissance, où réussite économique et désintégration bipolaire agiraient de façon cumulative comme des réducteurs d'inhibitions politiques auprès d'acteurs tardivement émancipés. Il n'est pas établi désormais que ce chemin balisé de la puissance constitue la modalité la plus courante et la plus pertinente d'affirmation régionale. Du Nigéria à l'Inde, en passant par le Brésil, l'Iran, la Chine, on voit s'esquisser, écrit Laïdi, une structuration post-moderne de l'hégémonie fondée sur des désarticulations plutôt que sur des processus cohérents, s'exprimant au travers d'un pouvoir de nuisance, plutôt que de redistribution, une structuration lubrifiée par des acteurs sociaux infra-étatiques autonomes plutôt que par des chancelleries, portée par des stratégies partielles plutôt que par un dessein global.

3 - Le dernier axe de réflexion dégagé par Z.Laïdi porte sur l'ambivalence fondamentale du relâchement du système international et la place qu'occupe le « Temps Mondial » dans ce processus.

Comme le précise l'auteur, le relâchement de l'ordre mondial ne signifie pas qu'il soit menacé par le chaos absolu ou le démantèlement de toutes les contraintes. A bien des égards, ajoute-t-il, cet ordre devient de plus en plus normé et contraignant. L'extrême puissance des phénomènes de globalisation économique et culturelle en témoigne. En outre, les acteurs du système international moderne n'ont, selon lui, jamais poussé aussi loin l'effort de ses penser collectivement, et ce, au-delà du champ des rapports interétatiques. Les concepts

[151] Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op. cit.*, p.32-33.

d'autonomie ou de choix sont ensevelis sous la charge des interdépendances [152].

Pour autant, il importe, selon Laïdi, d'éviter de tirer de ces éléments des conséquences univoques sur l'organisation du monde. La vision « diplomatico-légale » demeure trop formaliste pour permettre d'apprécier la complexité du système international. Tout comme la vision diplomatico-stratégique classique qui établit un rapport direct entre le pouvoir de domination et la capacité de contrôle. Dans la période de transition que traverse le système international, le strict rapport des forces entre nations déterminera beaucoup moins que par le passé le degré de stabilité du système international. Et cela d'autant plus, écrit Z. Laïdi, que l'ordre mondial de l'après-guerre froide présente une singularité majeure : il ne repose plus sur un principe essentiel capable d'ordonnancer de manière conjointe et simultanée la hiérarchie et le sens, comme cela a été imparfaitement le cas pendant la guerre froide. Si la production de sens à l'échelle mondiale reste malgré tout l'affaire des dominants, son interprétation et ses usages échappent de plus en plus à ses émetteurs.

C'est ici qu'apparaît la notion de *« Temps Mondial »*, dernier élément clé de la grille de lecture que nous propose Laïdi. Elle exprime, pour lui, une ambivalence post-moderne relative à l'exportation du sens. Les raisons en sont les suivantes : moins de deux ans après l'effondrement du mur de Berlin, la revendication du « socialisme planifié de parti unique » est devenue illégitime et quasiment exceptionnelle. La *« démocratie de marché »* constitue désormais la matrice du monde, la problématique légitime du système international [153]. Dans cet esprit, le « temps mondial », c'est non seulement la légitimation de l'idéologie de marché et de son corollaire politique, la démocratie ; mais c'est encore l'affirmation qu'ils sont organiquement associés au point qu'il existe une relation circulaire vertueuse entre marché, développement et démocratie[154]. Cette norme dominante s'impose dans un contexte exceptionnel, puisqu'il ne subsiste ni d'alternative globale à la « démocratie de marché », ni d'obstacles techniques à sa diffusion mondiale. Elle fait prendre conscience aux

152 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.37.
153 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.38.
154 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op.cit.*, p.39.

hommes qu'ils partagent les mêmes aspirations, tout en générant une culture universelle de l'instantanéité qui légitime les impatiences les plus irréalistes.

Pour autant, si ce symbole du temps mondial qu'est la démocratie de marché est universellement dominant, elle est loin d'être mondialement effective. Il faut, nous rappelle Laïdi, compter avec deux éléments : non seulement la longueur des processus de transition, mais également la vitalité des résistances que l'effondrement du socialisme n'émousse pas mécaniquement [155]. Vu sous cet angle, le temps mondial devient alors moins spectaculaire et plus incertain. Il ne garantit jamais à lui seul l'avancée démocratique ou la logique de marché. Il a toutes les chances de se décomposer s'il n'est pas repris et « encodé » localement. La problématique du temps mondial, conclut Laïdi, n'abolit donc pas l'autonomie du temps national. D'autant qu'entre ces deux temps viennent souvent se greffer des temps régionaux ou transrégionaux qui jouent avec le temps mondial un jeu ambivalent [156].

En résumé : découplage entre sens et puissance, problématique postmoderne pour interpréter le nouveau système international, ambivalence du « Temps Mondial » - tels sont les trois principaux éléments d'une grille de lecture que Z. Laïdi propose pour poser l'hypothèse d'un relâchement de l'ordre mondial dans cette ère de l'après-guerre froide.

L'auteur prolonge cet effort de réflexion dans un autre ouvrage [157]. Il part du constat suivant :

- la fin de la guerre froide n'a pas seulement enterré le communisme ;

---

155 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », op.cit., p.41.

156 Sur la problématique du « Temps mondial », on lira la note n°13, in Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Fayard, 1994, p.270-272.

157 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994.

- elle a également enseveli deux siècles de Lumières et révélé un profond mouvement de remise en cause de toute conception englobante, linéaire et « annonciatrice [158] ».

◆ *L'épuisement des Lumières : la mondialisation comme seul horizon ?*

Retour à la table des matières

Avec la chute du mur de Berlin, explique Z. Laïdi, les trois grands principes des Lumières paraissait avoir trouvé un terrain d'accomplissement : la chute du communisme introduisait une donne radicalement nouvelle (« l'idée de temps nouveaux »), l'ère qui s'ouvrait pouvait se penser comme qualitativement supérieure à la précédente (« l'histoire a un sens »), et la chute du communisme exprimait les capacités des peuples à « faire l'histoire » (« ce sont les peuples qui font l'histoire ») [159]. Mais progressivement, écrit Laïdi, les chemins de la déconstruction du communisme ne se sont pas tous révélés « qualitativement supérieurs ». On a compris alors non seulement que le parachèvement des Lumières n'était plus aussi bien garanti, mais également que leurs référends [160] étaient inadaptés pour comprendre une réalité inédite. D'où l'inévitable pauvreté conceptuelle qui marque l'après-guerre froide [161].

Depuis la chute du mur de Berlin, la rupture exceptionnellement forte dans l'ordre du monde se double d'une incapacité tout aussi grande à l'interpréter. Il devient de plus en plus difficile de donner un sens [162] aux bouleversements actuels : la « démocratie de marché »

---

158 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.15.

159 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.55.

160 En sociologie, le terme "référend" renvoie à une "norme par rapport à laquelle on apprécie l'objet", in M. Grawitz, *Lexique des Sciences Sociales*, 5ème édition, Paris, Dalloz, p. 331.

161 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Fayard, 1994, p.56.

162 Par « sens », Laïdi se réfère à la triple notion de *fondement*, d'*unité* et de *finalité*. « De fondement : c'est à dire de principe de base sur lequel s'appuie un projet collectif ; D'unité ensuite, c'est à dire de rassemblement d'« images du monde » dans un schéma d'ensemble cohérent. De finalité enfin, c'est à dire de projection vers un ailleurs réputé meilleur », *ibid*, p.15.

triomphe en apparence mais se montre incapable de soutenir le débat sur ses fondements ; les dérèglements politiques, économiques et financiers se prêtent de moins en moins à une grille de lecture commune, alors qu'ils n'ont jamais été aussi interdépendants ; enfin, la nécessité de se projeter dans l'avenir n'a jamais été aussi forte, alors que nous n'avons jamais été aussi peu armés sur le plan conceptuel pour penser cet avenir [163]. Une interrogation philosophique fondamentale apparaît ainsi : la crise du sens consacre-t-elle la fin d'une problématique du sens, ce qui laisserait supposer que nous finirons par en trouver une, ou bien annonce-t-elle de manière plus profonde la fin de toute problématique du sens, de toute représentation finalisée de notre devenir [164] ?

Avec la disparition de l'URSS, aucune nation, écrit Laïdi, ne semble prête à relever le pari hasardeux d'une nouvelle transcendance idéologique. Aucun État ne paraît disposé à jouer au Timon (le leader) capable de nous guider vers un nouveau *Telos* (la finalité). C'est ce qui explique d'ailleurs le peu de valeur de la thèse unipolaire. Car la fin de la guerre froide a sonné le glas des superpuissances. Nous nous trouvons aujourd'hui privés de leader et de finalité. Il n'y a plus de centralité occidentale, même si la modernité occidentale n'a jamais été aussi présente. Il n'y a plus, également, de finalité à l'action collective [165].

Pour la stabilité du système international, cette double absence (ni centralité, ni finalité) constitue un redoutable défi. Les États, gardiens traditionnels du sens depuis deux siècles accusent une perte d'autorité sous les coups de la mondialisation. Mais ils ne sont pas les seuls à vivre la fin du sens collectif. Les syndicats, les Eglises, les associations internationales et même les entreprises multinationales se trouvent confrontées à la fragmentation des intérêts, des passions et des représentations. En fait, le socle commun à toutes ces pertes de sens reste celui de la mondialisation. Toutefois, parce qu'elle n'a aucune vertu prescriptive - et encore moins prédictive - en dehors de l'efficience marchande, la mondialisation se prête à tous les dévoiements sans qu'aucun acteur puisse en dénoncer efficacement l'usage

---

[163] Z. Laïdi,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.16.

[164] Z. Laïdi,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.20.

[165] Z. Laïdi,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.20.

abusif ou répréhensible [166]. Contrairement à l'internationalisme du 19ème siècle et du début du 20ème siècle qui correspondait à une aspiration née d'une mémoire douloureuse et d'un espoir partagé, la mondialisation se vit avant tout comme une contrainte. Elle peut être plus ou moins gratifiante (conquérir de marchés) ou opportune (accéder plus aisément à des biens culturels importés), mais se vit très rarement comme une espérance.

Le grand défi de la mondialisation, écrit Laïdi, découle ainsi de notre difficulté à nous la représenter, à y investir personnellement ou collectivement, autrement que par nécessité économique. La mondialisation est état ; elle n'est pas sens. De surcroît, ajoute l'auteur, aucun acteur politique, social ou économique ne se porte volontaire pour nous en proposer une interprétation, pour avancer un projet capable de nous aider à vivre dans la sérénité, pour nous permettre de l'intégrer à un projet collectif, pour lui assigner une certaine positivité. Face à elle, l'État se trouve désemparé [167]. Il se montre incapable de nous dire si elle constitue un bien, un mal, un danger, ou un atout, alors que la demande de sens est très forte. Il en est réduit à formuler une réponse banale : « cela dépend ». Ce faisant, on peut dire que la mondialisation dépossède pour une bonne part l'État de son pouvoir d'objectivation de la réalité sociale mondiale. Il n'est plus ce réducteur d'incertitudes qu'il était autrefois, ce qui conduit à associer crise de l'État et crise du sens.

Le résultat, c'est que tout se passe comme si cette mondialisation accélérée, porteuse de déracinement territorial (perte des repères nationaux) et idéologique (perte de la finalité) nous projetait dans un espace sans relief et sans attente [168].

C'est cet espace que Z.Laïdi appelle *Temps Mondial* : à la fois croisement de la mondialisation et de la fin de la guerre froide où trois dynamiques se renforcent :

- les déconstructions idéologiques,

---

166 Z. Laïdi,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.22.
167 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.23.
168 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.24.

- l'accentuation de la mondialisation, et
- l'accélération des changements technologiques constatée depuis la fin de la guerre froide [169].

Révélant l'incapacité des États de lire et dire l'avenir pour leurs citoyens, ce Temps Mondial les enferme dans une logique de l'instantanéité qui rend caduque l'idée même de projet. Il n'y a plus de distance entre ce que les acteurs font (expérience) et ce à quoi ils aspirent (le projet). L'expérience se trouve en permanence retournée par la vitesse à laquelle les savoirs et les métiers se trouvent frappés d'obsolescence. Il contraint les individus, les entreprises et les sociétés à se projeter en permanence dans l'avenir, non pas pour défendre un projet, mais pour prévenir leur exclusion [170].

Cette situation a des conséquences sociales importantes : elle développe dans tous les métiers une perception généralisée de la précarité sociale. Elle paraît également affranchir les États de toute perspective politique et fait disparaître la promesse sociale ou politique d'un « avenir meilleur » garanti par l'État-Providence ou par un combat aux règles stables et codifiées. Par là même, elle oblige les individus à prendre en charge une double défection dans le but de prévenir leur exclusion : celle de l'État protecteur et celle du temps prometteur, tout en ne garantissant en rien qu'ils assumeront directement ou indirectement cette carence [171].

---

[169] Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.57.

[170] Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.25.

[171] Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.26.

Pour Laïdi, cette transformation du rapport à l'espace et au temps est l'une des caractéristiques les plus fondamentales de la mondialisation sociale et l'un des bouleversements des rapports sociaux entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, après la guerre froide [172].

Tout en se durcissant, la compétition internationale tend à devenir de plus en plus fluide. La puissance se résume de moins en moins à la gestion d'un acquis que l'on cherche à protéger, qu'à des prises de « gages technologiques » successives où la vitesse joue un rôle fondamental [173]. Parce que la clef de la compétition est celle de l'innovation technologique », et que la marché de l'innovation est désormais mondial, les bénéfices n'augmentent pas avec le nombre de participants. C'est le « premier arrivé » qui gagne [174], de sorte que même ceux qui souhaitent l'imiter n'y parviendront pas : l'innovation sera déjà diffusée et les dépenses effectuées pour rattraper le concurrent ne généreront aucun revenu.

C'est la raison pour laquelle, malgré le développement de l'interdépendance économique, le jeu classique de la hiérarchie (être le premier) reste fondamental. Autrement dit, la transformation des conditions de la compétition ne modifie nullement la pertinence de l'idée de puissance. Simplement, cette dernière se définit en des termes plus fluides que statiques, qui avantagent les nations ou les espaces souples (Amérique, Asie), au détriment des espaces rigides (Europe) [175].

Le point le plus critique pour organiser l'après-guerre froide reste donc, pour Z. Laïdi, *le problème du sens*. Les foyers de la puissance - qu'il s'agisse des États, des entreprises ou des individus, n'ont plus de sens à proposer. Aucun d'entre eux n'aspire à reconstruire un sens global. Chaque acteur social évite de prendre ses ou des responsabili-

172 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.84.
173 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.209.
174 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.209.
175 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.210.

tés, car en l'absence de projet de sens, il ne mesure celles-ci qu'en termes de coûts. La puissance, par exemple, se conçoit de moins en moins comme un processus de cumul des responsabilités, mais plutôt comme un jeu d'évitement (cf. Chesnais, Beaud, infra.) : évitement d'engagement collectif chez les individus ; évitement de responsabilités sociales pour les entreprises ; évitement de responsabilités planétaires pour les États. Chaque acteur social évite de prendre ses responsabilités ou des responsabilités, car, en l'absence de projet de sens, il ne mesure celles-ci qu'en termes de coûts [176]. Cette situation a une triple conséquence : elle fragilise tout d'abord les sociétés occidentales qui ne sont plus en mesure de discuter ce qui les fonde, et donc, ce qui les légitime. Elle les met en difficulté sur le plan international pour engager le débat avec ceux qui dans le monde contestent la thématique de la mondialisation démocratique. La seconde conséquence de cette crise du sens est de penser la transmission des identités et des valeurs en termes étroits, voire régressifs. Enfin, cette difficulté à se situer par rapport à un référend fort conduit à une sorte d'immobilisme, de méfiance à l'encontre de toute idée de transformation [177].

Pour Laïdi, le divorce du sens et de la puissance semble donc durablement installé [178]. Le processus par lequel des significations finiront par s'inscrire dans un nouvel horizon d'attente collectif sera, selon lui, long et largement inédit. Comment justifie-t-il cette hypothèse ? L'après-guerre de 1945, écrit notre auteur, apparaissait comme une rupture forte avec un ordre politique préexistant. Il s'agissait d'assurer la paix entre les nations (ONU), de mieux protéger les citoyens contre les aléas sociaux du changement économique (État Providence) et de prémunir les nations contre les excès du libéralisme mal contrôlé (Bretton Woods). Mais pour l'essentiel, l'héritage des Lumières était pleinement assumé tout en étant stimulé par l'effondrement du nazisme. Il y avait ainsi un héritage à revaloriser, une réserve de sens disponible et, ce faisant, un nouvel horizon à explorer.

---

176 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.33.
177 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.33-34.
178 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.34.

C'était, pour Laïdi, toute la différence avec le monde d'aujourd'hui qui consacre l'épuisement d'un processus historique et non pas une rupture - parce qu'il n'y a plus de réserve de sens. Se définir par opposition au communisme n'a plus de sens et revendiquer l'héritage des Lumières semble difficile. La construction d'une nouvelle identité négative pose problème, car il ne suffit pas de débusquer un nouvel ennemi pour refonder une identité. Si le défi soviétique avait une fonction identitaire pour les sociétés occidentales, c'est parce qu'il faisait sens non seulement sur le plan géostratégique, mais aussi sur le plan politique, idéologique, social, voire culturel. Aujourd'hui, ajoute Laïdi, il n'y pas d'ennemi assez grand pour prendre en charge - même négativement - l'identité complexe des nations. Les « nouveaux ennemis » qui n'ont plus cette fonction globale, stimulent les peurs, sans forger de nouvelles identités. Les menaces les plus déstabilisantes viendront, estime notre auteur, probablement moins d'un État aux prétentions hégémoniques dans le monde ou dans une région, que de la circulation rapide de certaines valeurs.

Alors conclut Z. Laïdi, sur quelles bases et à partir de quels fondements reconstruire ce sens ?

Une piste lui semble intéressante à suivre : il faut penser le sens, non plus par rapport à une finalité extérieure, mais à travers une reformulation des enjeux et des institutions épuisées en quelque sorte avec la fin de la guerre froide. Dans cette perspective, une redéfinition en profondeur du rapport traditionnel au travail et à la guerre est à concevoir. Le premier comme le second ayant épuisé non pas leur rôle, mais leur fonction de distributeur exclusif d'identité et de sécurité (le travail pour les sociétés et la guerre pour les États), il importe de les redéfinir par rapport à l'émergence d'une nouvelle réalité : un système social mondial structuré par les États, les jeux de l'interdépendance économique et les flux de l'interpénétration des sociétés, qui vient se substituer au système international renvoyant au seul monde des États.

Par le jeu de l'interdépendance économique et de l'interpénétration culturelle, le monde a cessé de ressembler à un jeu de billard où chaque boule serait un État-nation. Il s'apparente à une somme de proces-

sus sociaux mondialisés et fluides (drogue, commerce, environnement, marchés financiers, médias, etc.) que les États-nations n'ont plus vocation à dominer totalement « d'amont et aval », mais sur lesquels ils cherchent plutôt à avoir prise de la manière la plus avantageuse pour eux.

Dans ce système social de plus en plus complexe, la notion d'architecture mondiale se trouve dévalorisée. Il ne s'agit plus de construire une sorte de « Mécano-planétaire » dont les plans auraient été préalablement établis avec minutie par les chancelleries, mais plutôt, et au mieux, de réguler des processus sociaux mondialisés dans lesquels interviennent les États, les entreprises, les groupes sociaux organisés, et les individus [179].

Dans ces conditions, la notion de « nouvel ordre mondial » change de sens. Il ne s'agit plus, précise Laïdi, de construire une architecture stable des rapports mondiaux capable de durer mille ans. Il s'agit plutôt de réguler des flux en perpétuel mouvement, de donner sens à des réalités et à des processus dont le déroulement ne parvient plus à être incarné, métaphorisé par un acteur donné, identifiable dans l'espace et le temps. L'heure est donc à la prise en compte des situations, des opinions et des enjeux caractérisés par une très grande fluidité. Il faut alors renouer avec des idées régulatrices qui permettront de dégager une perspective, tout en l'associant à la réalité présente.

Dans cette perspective, Laïdi invite à prendre de la distance par rapport aux projets grandioses de refonte de l'ordre mondial sous la houlette des Nations-Unies [180]. Deux raisons motivent ce choix :

- ces projets relèvent de ce que l'auteur appelle une « stratégie d'architecte » qui ne correspond plus à la réalité du monde actuel ;
- en outre, cette gestion mondialisée semble trop vaste pour s'enraciner durablement dans la conscience individuelle des gens.

---

179 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.248.
180 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.264.

Notre auteur propose alors de privilégier la régionalisation (surtout en Europe) comme unité de sens pour gérer cette médiation entre l'universel et le particulier, entre le besoin de changement accéléré et celui de sécurité.

Z. Laïdi voit néanmoins trois obstacles qui peuvent contrecarrer ce projet :

- tout d'abord, l'hégémonie économique, sociale et culturelle de la *logique de marché* et la dévalorisation sans précédent de toutes les logiques qui s'efforceraient d'échapper à son emprise ;
- ensuite, la montée en puissance de l'urgence en tant que catégorie centrale du politique ;
- enfin, la délégitimation sans précédent des mots [181] susceptibles de constituer des points de départ symboliques à l'action collective [182].

Ces trois enjeux sont profondément imbriqués et renvoient tous à la pénétration en profondeur de la logique de marché [183]. Instantanéité, urgence et fluidité, conclut notre auteur, tendent ainsi à s'entretenir. D'où la nécessité de rompre cet enchaînement en agissant sur trois registres :

- en redéfinissant le rapport entre sphère marchande et non marchande (redéfinir le travail et revaloriser l'État) ;
- en rompant avec l'urgence ;
- en enrichissant, par une mise en débat, des mots auxquels on reconnaîtra une signification stable.

---

181 Un terme comme la « subsidiarité », précise ainsi Laïdi, aura été expulsé du débat public aussi vite qu'il avait été introduit.

182 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.264.

183 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994, p.265.

3.3 B. Badie, M. C. Smouts : crise de l'État-nation et dialectique de l'intégration/exclusion

Retour à la table des matières

Au début des années 1990, Badie, professeur de science politique à l'IEP de Paris et M.C. Smouts, directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) du CNRS, écrivent en collaboration un ouvrage consacré au *« retournement du monde »*[184]. Appliquant les enseignements de la sociologie comparative à l'étude des relations internationales et articulant leur propos autour de trois grands thèmes : « l'irruption des sociétés », « la perte des repères collectifs », « ruptures et recompositions », ces auteurs proposent un fil conducteur pour se repérer dans l'entrecroisement de deux mondes : celui des sociétés et celui des États.

Pour dérouler ce fil conducteur, Badie et Smouts partent d'un phénomène qu'ils estiment « majeur » : la remise en cause, et la crise de l'État-nation, à l'origine, selon eux, du désordre et de l'instabilité touchant le système international [185].

◆ *Crise et remise en cause de l'État-nation*

Les deux auteurs expliquent le phénomène de la façon suivante : dans la théorie comme dans l'action, l'ordre international ne se concevait qu'à travers l'intervention volontaire des États. Or l'hypothèse ne résiste aujourd'hui ni à l'analyse socio-historique, ni à la prise en compte des données contemporaines. Les relations internationales, expliquent-ils, sans échapper complètement aux États, sont aussi le fait de nombreux autres acteurs : entreprises multinationales, groupes de pression transnationaux, Eglises, émigrés clandestins,

[184] Badie, M.C .Smouts, *Le retournement du monde,* Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, p.1992.

[185] B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, op.cit., p.11.

consommateurs, etc. [186]. L'État n'étant plus la composante exclusive et souveraine du système international, ce dernier est comme frappé d'anomie (déficit de règles). Livré à l'effet corrosif de la démultiplication des acteurs, il perd de plus en plus sa capacité de préserver l'ordre, de gérer les rapports de puissance, et d'imprimer une modèle normatif acceptable par tous.

Une définition rigoureuse de l'État : l'État suppose deux éléments [187] :

- une différenciation du public et du privé, une sortie du politique, de la société civile,
- en même temps qu'il implique centralisation et institutionnalisation de l'espace politique.

En tant qu'État-nation, il est territorialisé pour entretenir un sentiment d'appartenance commune et solidaire de citoyens conscients de constituer une seule et même entité.

De fait, nous rappellent Badie et Smouts, la construction de l'État précède l'invention de l'ordre international moderne. Ce faisant, les crises qui affectent le système international dans sa configuration et ses capacités, relèvent avant tout des échecs du modèle étatique [188].

Les principaux attributs de la logique étatique se retrouvent en effet comme composantes du jeu international contemporain : *territorialité*, *souveraineté*, *sécurité*.

La généralisation d'un ordre territorial homogène, conduit à :

- l'universalisation du modèle national
- un découpage de l'espace en territoires finis, institutionnalisés et présentés comme légitimes [189].

---

186 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.12.
187 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.13.
188 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.13.
189 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.13.

Le principe de souveraineté a une double transposition internationale :

- il érige en postulat que le pouvoir ultime réside dans l'entité étatique nationale ;
- celle-ci dispose du monopole de la violence physique légitime sur son propre territoire [190].

Le principe de sécurité a une conséquence : l'État agira de manière légitime sur la scène internationale en vue de maximiser sa sécurité envisagée comme la marque première de l'intérêt national.

Or, tous ces éléments composant le modèle États (principes de territorialité, souveraineté et sécurité) ne sont pas nécessairement universalisables. Ils renvoient à une histoire politique, sociale et culturelle qui n'a rien d'universel et se heurtent à des différences culturelles [191]. La construction d'un État suppose une différenciation minimale avec la société civile, la constitution d'un marché et de solidarités associatives qu'on ne retrouve pas dans toutes les trajectoires du développement [192]. En Afrique, en Asie et même en Amérique Latine, cette aventure ne s'est pas reproduite et on peut encore trouver des relations sociales de nature communautaire qui entretiennent des allégeances multiples et entravent le processus de construction d'un monopole de la violence physique légitime par l'État. Dans ces conditions, la chance de voir se constituer un pacte de type hobbesien entre l'individu et l'État est d'autant plus faible que le premier place une confiance limitée dans le second et préfère rechercher des prestations de sécurité au sein de son réseau communautaire d'appartenance [193]. C'est ce phénomène que l'on retrouve dans les États « tribaux » de la Mauritanie jusqu'au Yemen. Mais également dans l'ensemble de l'Afrique noire contemporaine, comme dans les pays du Proche-Orient. D'un point de

---

190 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.14.
191 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.15.
192 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.15.
193 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.14.

vue international, il bouleverse l'ordre interétatique, en impliquant une dissémination non seulement des fonctions politiques, mais aussi de la violence et des prestations sécuritaires. L'universalisation du modèle étatique, se heurte donc à des différences de culture que l'on ne retrouve pas dans les catégories étatiques, mais qui construisent une conception de l'ordre international qui s'en distingue : la priorité peut ainsi être donnée aux cultures endogènes (république islamique d'Iran) ou à faire en sorte que la classe dirigeante d'un pays fasse sienne les pratiques politiques occidentales en courant le risque de ne pas être comprise des masses et de voir se constituer des sous-entités autonomes qui vont tenter de jouer leur propre carte sur la scène internationale : Touaregs au Sahel, Kurdes au Proche-Orient, tribus rebelles du Nord du Yemen [194]. Par rapport à ces réalités, l'erreur a donc été de postuler l'existence d'un système de significations communément partagées par tous les gouvernants de la planète, et donc de négliger les écarts de représentation qui les séparaient [195].

Là où l'hypothèse d'un ordre rationnel légal universel confortait l'idée d'une communauté d'États capables de se comprendre, d'obéir aux mêmes normes, de promouvoir les mêmes règles, la culture introduit particularisme et relativisme. Dans ce domaine, le recours à la sociologie a un triple intérêt : il permet d'interpréter la stratégie des acteurs extra-occidentaux, en ayant recours à un modèle de conduite diplomatique s'inscrivant dans le registre de plusieurs rationalités ; il aide à comprendre la pluralité des ordres politiques qui en dérivent et dérangent le modèle uniforme de système international ; il facilite enfin le décryptage de phénomènes comme l'essor ambigu des nationalismes et celui du poids grandissant du sacré dans le fonctionnement de la scène internationale [196].

Pour illustrer le propos : l'idée d'une « nation arabe » ne relève pas simplement d'une construction tactique que l'opportunité dicte à tel ou tel dirigeant pour légitimer son action : elle renvoie aussi à une signification durable qu'on trouve, dans le discours et la pratique, au moins depuis le siècle dernier ; elle conduit à des stratégies politico-diplomatiques qui ne peuvent être simplement interprétées en termes

---

[194] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.15.

[195] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.27.

[196] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.23.

d’ingérence dans les affaires du pays voisin [197]. Ainsi, en intervenant activement au Liban, Khomeiny affirmait agir chez lui, au sein même de l’Umma, là où la force des Nations-Unies au Liban était au contraire interprétée par lui comme une force d’occupation. De même faut-il tenir compte de l’impact exercé sur la politique étrangère américaine, par la conception messianique que les élites nourrissent de leur propre action et qu’elles puisent dans la tradition et les mythes fondateurs des États-Unis (cf. F. Dulles ou R. Reagan pour l’URSS vue comme « Empire du Mal »). Il faut donc, insistent Badie et Smouts, tenir compte du sens particulier que chaque acteur confère aux catégories fondamentales du jeu international. Chaque culture possède un principe de sélectivité, conduisant les acteurs relevant de différentes cultures à ne pas opérer, face aux enjeux, les mêmes classements, ni donc définir les mêmes priorités. Si l’on considère également la lecture qui a été faite de la guerre du Golfe par les parties en conflit, on retrouve les mêmes distorsions : l’Occident lui donnait d’abord la signification d’un conflit dont l’enjeu était de sauvegarder le droit international, donc la souveraineté et l’intégrité territoriale de l’ensemble des États membres des Nations-Unies. La partie irakienne et ceux qui la soutenaient avaient une lecture différente : ils négligeaient la question des frontières et dévalorisaient le droit des États, au profit de la solidarité de l’Umma et du rétablissement de l’équité entre fractions de l’Umma. Cette lecture était en même temps infléchie par la propension des acteurs irakiens à jouer, simultanément, des références au droit international [198]. Le décalage entre les deux discours ne doit pas être tenu pour un simple artifice. Il est également un moyen de convaincre et de mobiliser, et plus encore, de satisfaire des demandes de sens émergeant autant au sein des masses, que parmi les élites frustrées par la domination du modèle culturel occidental.

C’est ainsi que d’une manière générale, la nature hybride de tous ces systèmes politiques, faits en même temps d’importation du modèle étatique dominant et de références à un système socio-politique endogène, aboutit le plus souvent à un véritable processus de dédoublement, dans lequel coexistent des appareils diplomatiques officiels, parfaitement adaptables aux circuits institutionnels étrangers, et des

---

197 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op.cit.*, p.27.

198 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op.cit.*, p.27-28.

structures de décision paraétatiques qui échappent plus ou moins à la compréhension des partenaires occidentaux et qui ne s'intègrent pas dans les circuits internationaux institutionnalisés [199].

On peut prendre comme exemple celui des « États terroristes », désignés comme tels par des praticiens occidentaux (Syrie, Iran, Lybie, etc.) et qui recouvre plusieurs réalités :

- cette simplification suggère d'abord l'extrême variété des usages internationaux de la violence par ces systèmes politiques ; à côté d'un emploi légitime et conforme au droit international des États, figurent des manipulations qui ne sont pas internationalement codifiées et qui récusent notamment les distinctions entre l'espace public et l'espace privé, entre le domaine de la guerre et celui de la paix.
- mais la formule évoque aussi la gêne des États occidentaux devant le flou qui se dégage de l'identité même de ces partenaires internationaux dédoublés, la difficulté d'entrer en contact avec eux par les règles institutionnelles admises et donc de construire une négociation internationale [200].

Le jeu est d'autant plus complexe, qu'il accroit gravement les relations d'incertitude, du moins pour le partenaire occidental. Jouant également de ce dédoublement, les acteurs du monde musulman s'efforcent de se placer sur le terrain qu'ils perçoivent comme étant le plus favorable, contraignant alors leurs interlocuteurs à les rencontrer sur un terrain qu'ils auront choisi [201].

En projetant sur la scène internationale la diversité des significations issues d'histoires sociales différentes et irréductibles les unes aux autres, le facteur culturel consacre déjà la revanche des sociétés réelles et concrètes sur un ordre étatique assez abstrait. Mais le retour du social ne s'arrête pas là.

---

199 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.31.
200 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.31.
201 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.31.

◆ *L'État menacé dans sa souveraineté*

Retour à la table des matières

Menacé dans son universalisme, l'État l'est aussi dans sa souveraineté et dans son identité d'acteur décisif de la scène internationale. Les raisons en sont les suivantes : de plus en plus de groupes privés revendiquent avec succès cette identité, se dotent de moyens d'action adaptés, voire se substituent à l'État dans l'accomplissement de fonctions relevant traditionnellement de la diplomatie. Ce faisant, les relations internationales - renvoyant au sens le plus classique du terme aux relations entre États - se doublent de relations transnationales, matérialisées par des flux (démographie, culture, économie, violence, etc.) qui se réalisent en dehors des États, ignorent les frontières et bafouent les souverainetés [202]. Le monde des États et le monde « multi centré » obéissent ainsi à des principes de plus en plus contradictoires : la recherche de l'autonomie, sa protection et son approfondissent inspirent principalement l'action au sein du second, alors que le premier continue à être animé par le couple souveraineté-sécurité [203].

Le décalage grandissant entre les dynamiques sociales à l'œuvre dans le monde et les États a, selon Badie et Smouts, plusieurs conséquences majeures : les « sociétés » entendues comme mode d'organisation sociale délimitée par des frontières ethniques ou nationales, ne sont plus les unités principales de référence. Désormais, ce n'est plus à cet échelon, mais à celui de la planète que se traduisent grand nombre d'évolutions et de changements structurels. Comme dans tout groupe social, décisions et actions s'agrègent au niveau mondial puis se combinent jusqu'à former un ensemble à l'intérieur duquel viennent s'inscrire les choix de chacun des acteurs. Cette situation incite donc nos auteurs à parler de « société mondiale [204] », dans

---

202 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.69.

203 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.77.

204 Badie et Smouts précisent qu'ils utilisent ici le terme au sens de *Gesellschaft* que lui donnait F.Tönnies, pour qui la société est « une somme d'individus naturels et artificiels dont la volonté et les domaines se trouvent dans des associations nombreuses et demeurent cependant indépendants les uns des autres et sans action intérieure réciproque ». Ils ne l'utilisent donc pas au sens

la mesure où chaque décision s'inscrit, selon eux, dans un système international d'action-réaction déterminant les contraintes et les opportunités s'offrant aux acteurs.

Pour autant, précisent B. Badie et M.C. Smouts, l'éclatement culturel, la multiplicité des allégeances individuelles et la diversification des regroupements et des formes de la vie collective constituent de trop nombreux obstacles entre l'individu et la « société mondiale », pour que l'on puisse envisager de faire de l'« humanité » un cadre de référence pertinent. Ces éléments posent le problème majeur de l'ordre international de l'après-guerre froide : l'impossibilité de repérer de façon certaine les unités constitutives de la « société mondiale » et les règles organisant leurs relations [205]. La scène internationale, dans son organisation autour d'une poignée d'États industrialisés et d'opérateurs économiques omniprésents, apparaît en effet davantage comme un élément perturbateur que correcteur. Ces acteurs, écrivent Badie et Smouts, semblent en effet incapables d'anticiper sur rien. Ils se concertent pourtant de façon permanente, discutent en vase clos, proposent leurs solutions aux règles du monde, mais gèrent les crises au jour le jour, après qu'elles ont éclaté [206]. Cette navigation à vue, dont les maîtres mots restent « prudence » pour chacun et « méfiance » à l'égard de tous, peut difficilement passer pour une régulation. La clé des déséquilibres internationaux se trouve donc, pour Badie et Smouts, essentiellement dans le comportement de ces acteurs à la fois liés et antagonistes. L'« anomie » s'entretient de leur rivalité [207].

Un élément s'ajoute aux difficultés déjà évoquées - qui empêche d'expliquer la nouvelle dynamique du monde et d'agir sur ses principaux déficits : la théorie des relations internationales s'avère incapable, selon nos deux auteurs, de proposer des paradigmes qui rendraient compte de l'explosion du système mondial, sous l'effet de la transformation des acteurs et du choc des cultures [208]. Pour Badie et

---

de *Gemeinschaft* où la communauté se fonde sur une solidarité naturelle et spontanée unissant « ceux qui s'aiment » et « se comprennent », *Communauté* et *Société*, PUF, 1944, p.15-16 et 50, cité in B.Badie et M.C Smouts, op.cit., p.113.

[205] B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op.cit.*, p.114.

[206] B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op.cit.*, p.144.

[207] B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op.cit.*, p.144.

[208] B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op.cit.*, p.145.

Smouts en effet, développée dans les pays occidentaux et dominée par les interrogations des États-Unis sur leur propre devenir [209], elle reste tributaire des concepts et outils d'analyse forgés pour répondre aux préoccupations spécifiques des pays du Nord : guerre froide dans les années 1950 et 1960, interdépendance économique dans la décennie 1970, mondialisation des échanges et globalisation financière dans la période récente. Sur ces trois sujets, écrivent Badie et Smouts, un minimum de régularité dans les comportements et de convergence dans les aspirations, a permis d'esquisser des cadres d'analyse. Mais le monde a changé et la discipline des relations internationales doit en tenir compte. Bousculée par l'irruption de nouvelles problématiques, elle se trouve aujourd'hui obligée de repenser ses concepts les plus anciens historiquement (puissance, système, conflits, sécurité), car ils sont liés à une représentation devenue insuffisante des rapports internationaux. Dans cet effort, Badie et Smouts estiment que la tentative faite par J. Rosenau est la plus aboutie de ces dernières années [210].

La dialectique de l'intégration/exclusion et l'émergence des « biens communs » figurent parmi les derniers thèmes que nos deux auteurs retiennent pour illustrer les ruptures et recompositions à l'œuvre sur la scène internationale.

---

[209] Cf. M. Dusclaud et B. Sionneau , "Théories Américaines des Relations Internationales : Aux origines des controverses et des paradigmes fondateurs", *Revue d'Histoire Diplomatique*, n°4, 2012, pp. 373-413.

[210] J. N. Rosenau, *Turbulence in world politics : a theory of change and continuity*, Princeton University Press, 1990. Pour une présentation des thèses de Rosenau, cf. supra, M. Dusclaud et B. Sionneau, *op. cit.*, pp. 405-411.

◆ *Dialectique de l'intégration/exclusion*

Retour à la table des matières

Pour repenser l'ordre contemporain, écrivent Badie et Smouts, la notion d'intégration est de plus en plus utilisée. Elle implique l'idée de liens dépassant le cadre de l'État-nation, d'adhésion volontaire, de transformation pacifique [211]. Elle est parée de grandes vertus : par l'intermédiaire des phénomènes actuels de régionalisation et la mondialisation, elle est censée permettre de maintenir la paix en contenant les violences des particularismes, de reconstruire des identités, de redéfinir les rôles sur la scène internationale, d'augmenter les capacités de chacun.

À cette vision quelque peu idyllique, Badie et Smouts opposent cependant un certain nombre d'observations : la régionalisation, si elle rapproche certains acteurs sur certains plans, suscite des réactions de rejet et de frustration ailleurs. Elle ne supprime ni les nationalismes, ni les frontières culturelles, et permet souvent aux États membres les plus forts d'imposer - par l'intermédiaire des institutions et des mécanismes mis en œuvre - des stratégies de contrôle de leur environnement régional. Quant à la mondialisation, impulsée par la libéralisation des échanges, l'interconnexion croissante des marchés et des technologies, elle est présentée comme favorisant l'apparition d'un nouveau système à l'échelle de la planète. Elle sous-estime cependant, précisent nos auteurs, un élément : la force des demandes adressées au politique pour redéfinir, précisément, une identité collective, un enracinement social, des valeurs morales. En outre, la construction d'un système international prétendant à l'unification, crée, pour eux, les conditions de l'exclusion. Elle rejette à la périphérie tous ceux qui n'ont pas la capacité de s'insérer dans les réseaux internationaux et de peser sur leur orientation : États marginalisés sur la scène mondiale et populations marginalisées dans le monde en développement et dans le monde développé (cf. Supra Dollfus et Moreau-Defarges).

Tout se passe donc, écrivent Badie et Smouts, comme si l'ordre international reposait sur une division bipartite entre deux mondes : un

---

211 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.187.

monde utile et un monde inutile [212]. Redoutable équation, ajoutent-ils pour des gouvernements pour lesquels la recherche de l'avantage immédiat l'emporte sur la volonté d'investir de manière coûteuse pour un long terme dont ils ne connaîtront pas l'échéance. Cette réalité contrarie la recherche de solutions portant sur l'émergence et la nécessaire protection des « biens communs » (cf. infra F. Chesnais sur l'impossible extension du régime d'accumulation à dominante financière). Le problème peut être énoncé de la façon suivante : comment concilier l'éparpillement des intérêts particuliers, et la nécessaire réponse collective à des menaces pesant sur l'écosystème englobant l'humanité toute entière ? [213] En l'absence de certitude scientifique sur l'évolution à venir, d'autorité légitime pour définir les intérêts de l'humanité, chaque acteur impliqué propose sa conception des éléments à prendre en compte, selon la position qu'il occupe. C'est de cette tension entre la conscience d'un devenir commun et la prédominance des considérations particulières que procède, estiment Badie et Smouts, la « tragédie des biens communs ».

Les deux auteurs concluent ce propos consacré au « retournement du monde », en reprenant le fil conducteur de leur argumentation : des trois principes sur lequel reposait la représentation classique de l'ordre international : territorialité, souveraineté, sécurité - aucun n'a résisté à l'irruption des sociétés dans le jeu mondial [214]. La structure interétatique est bousculée de toute part. Elle assure de moins en moins la fonction sécuritaire qui lui conférait sa légitimité. Elle ne répond en outre que très partiellement aux demandes de régulation sociale et de progrès économique adressées par les populations. Pourtant, elle n'a été remplacée jusqu'à présent par aucune autre forme d'organisation politique durable et identifiable [215]. Les organisations internationales restent des instruments intergouvernementaux sans véritable autonomie. Les amorces de solidarité régionale que l'on voit se dessiner ici et là préfigurent la nouvelle configuration à venir des allégeances politiques, mais elles sont encore en gestation. Les organisations non gouvernementales pèsent d'un poids nouveau dans les relations mondiales, mais elles sont loin d'être affranchies de toute dépendance à

---

[212] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.204.

[213] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.215.

[214] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.237.

[215] B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit*., p.237.

l'égard des financements publics. Elles sont également loin de tisser des réseaux transnationaux suffisamment solidaires pour ne pas reproduire les clivages Nord-Sud, sinon les clivages nationaux, de la sphère diplomatique [216]. Les progrès fulgurants de la transnationalité, l'émergence des biens communs, les nouveaux modes de regroupement, font apparaître des données nouvelles d'où peuvent jaillir autant de dysfonctions que d'innovations. Le changement le plus évident met en concurrence, selon Badie et Smouts, une souveraineté de plus en plus entravée et des individus de plus en plus émancipés (thèse de J. Rosenau - cf.chap.4).

Tout concourt donc, pour nos auteurs, à faire de la scène internationale contemporaine, un ordre de la souveraineté limitée [217]. Les paramètres se multiplient sur lesquels les diplomaties n'ont que peu de prise : flux migratoires ou de capitaux, circulation des idées ou des hommes, dégradation de l'environnement ou dissémination des armements. Dans un tel contexte, écrivent-ils, la politique ne s'élabore plus dans un lieu unique, mais se trouve éclatée en centres multiples de production internationale dont la coordination paraît de moins en moins assurée. L'idée d'intérêt national ne résiste pas à cette évolution [218] : acteurs économiques, groupes de pression, acteurs culturels, villes, partis politiques, leaders d'opinion - chacun émet sa politique extérieure et dispose de moyens, plus ou moins performants, pour en initier la mise en œuvre. La plasticité des allégeances, liées à l'atomisation des politiques étrangères, contribue à défaire les cadres nationaux, à les fragmenter dans des processus de désagrégation sans fin.

Cette revanche de l'acteur sur le système accroît, pour Badie et Smouts, la fluidité de l'ordre international. Les interactions qui s'y développent sont plus volatiles, moins prévisibles, et donc plus difficiles à coordonner, alors que dans le même temps, la lourdeur et la complexité des enjeux augmentent. Le retournement du monde s'alimente de cette nouvelle donne et offre à l'ordre international des caractéristiques paradoxales. Plus diffus en termes de pouvoir, et plus dispersé en termes d'action, il émancipe les individus et les groupes,

---

216 B.Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.238.

217 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.238.

218 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.239.

mais restreint les souverainetés ; il libère les particularismes, mais entrave leur institutionnalisation. Pour expliquer ces tensions, symptômes d'une transition quelque peu chaotique vers un autre type de scène internationale, Badie et Smouts se réfèrent à la coexistence des deux mondes identifiés par J. Rosenau : *le monde multicentré et celui des États* [219]. Ce paradigme leur semble utile pour comprendre les oppositions précitées et évaluer les possibilités de bâtir un ordre international qui les intègrerait. Dans cette tentative, écrivent-ils, les populations ne pourront faire l'économie d'une redéfinition de leurs valeurs et d'une réflexion sur la personne humaine. Car le jeu international, estiment nos deux auteurs, sera déterminé par le choix des valeurs autours desquels s'organiseront - ou se détruiront - les sociétés[220] (d'où l'importance de révéler, et de replacer dans leur contexte, les choix éthiques contenus implicitement dans les écrits de certains théoriciens.

219 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.241.
220 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde, op. cit.*, p.241.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

Chapitre 4

Deux lectures du capitalisme mondial et de ses effets pervers

Retour à la table des matières

Nous terminerons cette présentation des lectures françaises du monde et de ses fractures faites dans les années 1990, en évoquant les travaux réalisés par deux économistes. M. Beaud, tout d'abord, part d'un constat : mondialisation, justification scientifique du tout-marché et généralisation de la logique marchande réduisant les relations humaines et sociales à des relations d'argent - sont à l'origine d'un recul de l'État-Providence, d'un délitement du tissu social dans presque tous les pays, et de l'extension de la marginalisation de masse. Pour saisir la dynamique de ces processus à l'œuvre à l'échelle internationale et attirer l'attention sur l'accumulation des risques qui les accompagnent (écologiques, économiques, sociaux), Beaud privilégie les notions d'*auto-organisation* et d'*autoreproduction*, élargissant ainsi une lecture de l'économie mondiale abordée en termes de *Système National/Mondial Hiérarchisé* (SNMH). F. Chesnais quant à lui s'attache à démonter les ressorts de la logique financière, leurs fondements (primauté du marché, profit, consumérisme, productivisme), et à en exposer les dysfonctionnements : croissance très lente sur le

long terme (1965-1994), double mouvement de polarisation creusant l'écart entre les pays situés au cœur de l'oligopole mondial et les pays situés à la périphérie ; et d'autre part, écart croissant entre les salariés de tous les pays (inégalités de revenu et d'emploi). Cette logique, qui valide un système s'installant dans le « dualisme » et fractionne les solidarités, les espaces nationaux, nécessite, pour en prendre toute la mesure, d'éviter ce que Chesnais appelle *« les pièges de l'Economicisme »* en maniant simultanément plusieurs types de catégories : celles de la science politique, des relations internationales et de l'économie.

4.1 M. Beaud : logique marchande et « irresponsabilité illimitée »

Retour à la table des matières

Cet économiste, professeur à l'Université de Paris VII, part d'un constat. Dans la période contemporaine, des réalités et des processus se développent à l'échelle mondiale dans différents domaines : financier et monétaire, idéologique et culturel, technologique, productif, environnemental, ainsi qu'en matière d'information, de mode de vie, de santé, de défense et de sécurité [221]. Ces processus et réalités ont une importance de plus en plus grande pour les États-Nations, les firmes, les groupes sociaux, les familles et les individus. Préciser la nature et le moteur de cette réalité mondiale apparaît donc essentiel à M. Beaud. L'objectif est en effet pour lui d'attirer l'attention sur un ensemble de périls et de risques qui s'accumulent et de permettre de trouver à temps les réponses aux dangers qui menacent [222]. Notre auteur n'hésite pas d'ailleurs, dans l'un de ses derniers ouvrages, à parler de « basculement du monde », pour exprimer tout à la fois

---

221 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », in J. Bidet et J. Texier (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Presses Universitaires de France, 1994, p.74.

222 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.7.

l'ampleur exceptionnelle des mutations en cours et la gravité des enjeux [223].

Mais qu'est-ce que le Monde à l'heure actuelle ? Pour M. Beaud, le monde, c'est le couple *Terre-Humanité* [224].

- **La Terre :** elle est entendue, non seulement comme une réalité physico-chimique, mais également comme porteuse de différentes formes de vivant, comme espace (et espaces) et comme temporalité (et temporalités) ;
- **L'Humanité :** elle doit être nécessairement prise dans son devenir historique, dans son interaction avec la Terre est ses éléments : nature, ressources, environnement. Mais elle doit être aussi saisie dans ses espaces, ses temporalités, la diversité des sociétés qui la constituent : avec leurs savoirs, leurs capacités techniques, leurs attitudes coopératives, dominatrices ou prédatrices, leurs interactions, leurs relations de domination ou de coopération.

Le monde, écrit notre auteur, c'est donc désormais le couple Terre-Humanité porté, à travers l'évolution humaine à un très haut niveau de complexité : avec le rôle croissant joué par le savoir, la technique, l'industrie à haute utilisation d'énergie, les États, les grandes firmes, les marchés, les organismes internationaux, la technoscience [225], les projets et les stratégies d'innombrables acteurs, leurs actions, réactions, concours et conflits [226].

---

223 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.37.

224 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.46.

225 C'est, pour Beaud, la science orientée vers les applications technologiques et de plus en plus systématiquement mobilisée par les grandes firmes. Elle est au cœur de mutations qui affectent la quasi-totalité des activités sociales et de pratiquement tous les aspects de la vie, par le recours à de nouveaux produits, équipements et procédés façonnés par l'intégration ou l'insertion d'un nouveau savoir technique à base scientifique, in *Le basculement du monde*, op.cit., , p.194-195.

226 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.46-47.

Comment penser cet ensemble qu'est le monde (couple Terre-Humanité) ? Ce ne sont pas les savoirs qui manquent précise Beaud. Mais penser le monde ne peut se réduire à la collecte de connaissances ponctuelles ou cloisonnées et d'éclairage partiel.

◆ Pour penser le monde, il faut penser la complexité

Retour à la table des matières

Penser la matière, l'univers, le vivant, l'homme, le social, implique, écrit notre auteur, de penser la complexité [227]. Deux raisons le poussent, à la suite d'I. Prigogine, d'H. Atlan, d'E. Morin, d'Y. Barel, à faire ce choix :

* la complexité fait prendre conscience que le découpage de la réalité en tranches, par champs ou disciplines handicape plus le travail de la connaissance qu'il ne le facilité [228] ;
* elle enseigne qu'il n'y a pas plus d'explication ultime qu'il n'y a de brique première et invite à identifier points nodaux et processus structurants cruciaux.

---

227 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.42.

228 M. Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », op.cit., p.75. cf. à ce sujet les remarques que font E. Morin et A. B. Kern in *Terre-Patrie*, Paris : Seuil, 1993, p.181. Parlant de l'Economie, ils écrivent : l'Economie, qui est la science sociale mathématiquement la plus avancée, est la science socialement et humainement la plus arriérée, car elle s'est abstraite des conditions sociales, historiques, politiques, psychologiques, écologiques, inséparables des activités économiques. C'est pourquoi, ses experts sont de plus en plus incapables d'interpréter les causes et conséquences des perturbations monétaires et boursières, de prévoir et prédire le cours de l'Economie, même à court terme. Du coup, l'incompétence économique devient la problématique même de l'économie, in *Terre Patrie*, op.cit., p.181.

Parmi les processus structurants à l'œuvre dans le monde, la reproduction, précise Beaud, est un élément crucial. Elle permet d'identifier les entités complexes et différenciées qui sont à l'œuvre à cette échelle, bénéficient de cette faculté, et pour cette raison peuvent être qualifiées de systèmes. L'auto-organisation et l'autoreproduction ont été cruciales pour les évolutions du vivant, des sociétés humaines et de l'Humanité. La prise en compte de l'auto-organisation et de l'autoreproduction, est donc, précise M. Beaud, la clé de la connaissance de ces réalités [229]. L'hypothèse de travail à laquelle s'arrête alors notre auteur (une hypothèse qu'il lui a fallu une vingtaine d'années pour exprimer, selon ses précisions) est qu'il existe dans le monde trois réalités qui ont cette capacité de participer activement à leur propre reproduction² : la planète terre, l'humanité, le capitalisme. Auto-organisation et autoreproduction ont été cruciales pour leur évolution.

- **La reproduction de la Terre :** avant que n'y apparaisse le vivant, la reproduction de la Terre était essentiellement physico-chimique. L'apparition du vivant, son développement se sont inscrits dans ce milieu : l'eau et le rayonnement solaire, les sols et les airs. La protection assurée par la couche d'ozone contre les rayons ultraviolets et l'effet de serre naturel qui est à l'origine des climats et températures, ont également joué un rôle majeur [230]. En se développant, le vivant est devenu un acteur de la reproduction de son milieu, comme en témoignent les cycles de l'eau, du carbone et de l'azote. Des biotopes les mieux circonscrits à la globalité planétaire, d'innombrables interdépendances lient les processus physiques, chimiques et biologiques dans des mouvements d'auto-éco-organisation qui produisent de la cohérence et de l'autonomie. Ainsi, désormais, écrit M. Beaud, le vivant, issu de la Terre, marque profondément la reproduction de la planète et en est une dimension omniprésente.

---

229 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.50.

230 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, p.50-51.

- **La reproduction de l'Humanité :** elle n'a pas le même type d'unité que celle de la Terre. Pendant une très longue durée, l'Humanité s'est reproduite dans des sociétés distinctes liées à des aires territorialisées. Tout au long de l'ère paléolithique, les humanoïdes, puis les premiers hommes se sont reproduits en bandes, familles, groupes, troupes, communautés de chasseurs-cueilleurs. La maîtrise du feu, l'invention du langage articulé, le développement de la conscience réfléchie ont marqué l'évolution de ces premières sociétés. Puis la révolution néolithique a ouvert la voie aux premières grandes civilisations [231]. Avec l'essor du capitalisme, la puissance technique et la capacité transformatrice des hommes se sont accentuées de façon considérable, aboutissant à une situation où l'Humanité interfère de plus en plus avec les reproductions du vivant et de la Terre. Toutefois, même si l'on a pris conscience de l'Humanité, celle-ci, estime M. Beaud, continue de se reproduire à travers des sociétés territorialisées distinctes, plus ou moins séparées ou liées, plus ou moins hostiles ou alliées [232].
- **La reproduction du capitalisme :** Avec le capitalisme, écrit Beaud, l'économie se distingue fortement des autres dimensions des sociétés. Les motivations liées à la recherche du profit et les dynamiques d'accumulation, d'innovation et d'élargissement de l'aire marchande lui confèrent 2 propriétés : non seulement une capacité forte d'autoreproduction, mais encore une capacité de reproduction élargie [233]. C'est cette dernière qui l'amène à déborder bien au delà des sociétés où il a pris racine. Au départ, lorsque le capitalisme démarre dans un pays, il est fragile, il a besoin de l'État et des couches entreprenantes de la société. Mais au fur et à mesure qu'il prend de l'ampleur, il fait preuve d'autonomie en s'intéressant à d'autres marchés, en recherchant d'autres alliances et soutiens. Sa reproduction tend ainsi à s'autonomiser progressivement par rapport à la so-

---

231 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, op.cit., p.53.

232 M. Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », op.cit.,75.

233 M. Beaud, *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997, op.cit., p.54-55.

> ciété dont il émane. Aujourd'hui, ajoute M. Beaud, le capitalisme n'est plus enfermé dans les deux dimensions de ses premiers temps : le national et l'international ; il est de plus en plus multinational et mondial. C'est dans ces quatre dimensions qu'il impulse ses puissantes dynamiques : création de richesses, de marchandises pour les détenteurs de pouvoir d'achat et mobilisation à cette fin de puissants moyens techniques, intellectuels, matériels et financiers ; mais aussi énorme capacité de destruction des ressources et d'ignorance de la pauvreté et de la misère.

Avant que ne se déploie le capitalisme, l'Humanité s'était reproduite sans lui.

Avant que n'apparaissent les hommes, la Terre se reproduisait également sans eux.

Mais aujourd'hui, ces trois processus de reproduction - de la Terre, de l'Humanité, du Capitalisme - sont profondément interdépendants, interagissant [234] :

- par ses prélèvements et ses rejets, l'Humanité interfère de plus en plus avec la reproduction de la Terre, mettant en danger certains équilibres vitaux [235].
- par sa dynamique transformatrice et les soubresauts de ses crises, le Capitalisme impose de plus en plus sa logique et ses rythmes à la reproduction des sociétés humaines (l'Humanité), déstabilisant nombre d'entre elles.

---

[234] M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.76.

[235] M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.76.

Pour saisir l'ampleur du mouvement, M. Beaud s'interroge sur l'évolution des logiques de reproduction qui ont marqué l'humanité [236].

- *La logique communautaire* : elle a marqué la reproduction des sociétés dans les premières périodes de l'humanité. Plusieurs éléments la caractérisaient : un système de places, de fonctions, d'insertion et d'obligations, et un équilibre homme/milieu de vie, tenant à la fois à la faiblesse des capacités techniques, la faible dynamique démographique et au nécessaire équilibre entre une communauté et son milieu de vie. Au cours des derniers millénaires, cette logique s'est maintenue dans des cadres spatiaux circonscrits : famille large, village, monastère. Pour M. Beaud, elle a sous-tendu le projet d'une société socialiste qui s'affirme face à l'industrialisation capitaliste au 19ème siècle. Et au 20ème siècle, elle a inspiré aussi bien les programmes sociaux-démocrates et la mise en place d'États-Providence, que les diverses tentatives de construire le socialisme.

Deux autres logiques se sont progressivement affirmées en liaison avec plusieurs facteurs comme le développement de la division du travail, des religions et du pouvoir religieux, des castes militaires et du pouvoir des armes, le développement des villes ;

- *la logique marchande* : c'est la logique de l'échange monétaire, et donc de l'avoir en argent. Terreau du développement du capitalisme, elle a, avec le prodigieux essor de ce dernier, conquis de nouvelles sphères et de nouvelles vitalités. Le développement du Capitalisme à l'échelle mondiale, fait qu'il touche maintenant l'ensemble des continents et des sociétés, ravivant partout les zones d'activité marchande en créant d'autres - nouvelles bases pour de nouveaux développements du capitalisme.

236 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit.*, p.76.

- *la logique de l'allégeance* : c'est la logique de la dépendance informelle, du clientélisme, elle s'organise autour de centres de pouvoir et de richesse. Elle a sans doute été au cœur de la constitution de l'État-Nation, mais elle s'est également affirmée autour de nouveaux pôles de pouvoir et de richesse, en fonction d'une assez grande diversité de réseaux (solidarités religieuses, ethniques, régionales, diasporas diverses). Elle a servi de terreau à une nouvelle logique socio-économique dans laquelle prédomine l'État et que l'on a d'abord appelé « collectivisme d'État », puis « Étatisme ». Elle a connu, dans la période contemporaine un renouveau et des développements divers, en relation ici avec le couple « grandes firmes/États interventionnistes », là avec l'étatisme et le parti unique, ailleurs avec les États postcoloniaux.

◆ *Le marché réduit les relations humaines et sociales à des relations d'argent*

Retour à la table des matières

La recomposition en cours de l'équilibre entre ces logiques sociales est principalement dominée par le passage à un monde où prédomine la logique marchande, elle même sans cesse retravaillée et exacerbée par les dynamiques de reproduction élargies du me [237] :

- *marchandisation de l'homme* : santé, commerce du sang, des organes, de la procréation, avec pour demain le marché de la gestion génétique de toute l'existence d'un individu [238] ;
- *marchandisation des fonctions sociales* : éducation, loisirs, information, connaissance et gestion de l'opinion, avec les marchés de la gestion de la décision politique, des tensions et des conflits ;

---

237 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit.*, p.77.

238 M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit.*, p.198.

- *marchandisation des activités humaines supérieures* : recherche scientifique, élaboration des savoirs, des œuvres intellectuelles et artistiques, avec déjà l'exploitation marchande des sentiments humanistes et humanitaires, des principes et valeurs ;
- *marchandisation des relations à la nature* : antipollution, production et urbanisation non polluantes, avec les marchés de l'eau, de l'air, du vivant et de la gestion de la nature et de la planète.

Devenu la source et la matrice du système, le marché autorégulateur réduit les relations humaines et sociales à des relations d'argent ; l'existence en tant qu'homme, femme ou enfant dans la société, passe désormais par l'argent dont on dispose. La justification intellectuelle du phénomène a été assurée par le champ de la science économique universitaire. Cela débute, estime M. Beaud, avec l'élargissement de l'analyse néoclassique (avec sa rationalité calculatrice considérée comme commune à tous les agents) à des champs nouveaux qui se situent dans la proximité des champs traditionnels de l'économie : le capital humain et l'information [239]. Gommant l'homme et réduisant l'individu, le concept de « capital humain » permet, écrit notre auteur, d'analyser les choix individuels en matière d'éducation, de formation et de santé sur la seule base du calcul économique standard. De même pour l'information d'un agent économique, dès lors qu'on la réduit au couple : avantages qu'elle procure/coûts qu'impliquent sa recherche et son acquisition. Mais le pas majeur a été franchi, précise Beaud, lorsque G. Becker et J. Mincer ont entrepris d'élargir l'application de l'approche réductionniste du postulat de la rationalité calculatrice de l'agent à une très large gamme de comportements humains. Les activités criminelles, les décisions telles que celles de se marier, avoir des enfants, mettre fin au mariage par un divorce, aussi bien que le partage des tâches à l'intérieur d'un ménage - peuvent s'analyser simplement comme résultant de la comparaison rationnelle des coûts et bénéfices. L'idée sous-jacente est donc que toute dimension de la réalité sociale peut se réduire à des relations élémentaires que sait traiter la

---

239 M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit.*, p.138-140.

science économique. Bel exemple, ajoute Beaud, de négation de la complexité [240].

Aujourd’hui, avec la mondialisation et les progrès de l’idéologie scientifiquement justifiée du « tout marché », on assiste ainsi, s’inquiète notre auteur, à plusieurs phénomènes : une généralisation du marché qui pénètre toutes les dimensions des sociétés ; un affaiblissement des ilots à base communautaire (y compris la famille) ; un recul de l’État-Providence. Secteur public et intérêts privés, écrit M. Beaud, milieux politiques, mafieux et criminels, mondes des affaires, des sports, des spectacles, des médias, des trafics et du crime interfèrent et s’interpénètrent sous la houlette de l’argent roi [241]. Et c’est dans ces phénomènes que résident, selon Beaud, les sources de délitement du tissu social dans presque tous les pays, de l’extension de la marginalisation de masse et de la dislocation de certaines sociétés [242].

Aussi, pour analyser les relations complexes entre ces trois entités majeures : *la Terre, l’Humanité et le Capitalisme* - relations qui constituent le *« Système-Monde »*, la prise en compte de la dimension nationale est aujourd’hui nécessaire, mais évidemment pas suffisante [243]. Entre le « local » et le « mondial », les États-Nations ont été au cours des siècles des lieux de plus en plus importants de la reproduction sociale. D’où l’importance de l’étude des formations sociales nationales, des « économies nationales », des États Nationaux. En outre, au cours des quatre derniers siècles, c’est dans le cadre de certains États-Nations, sur la base de marchés nationaux, avec le soutien d’États Nationaux, que la logique capitaliste a trouvé des espaces favorables d’implantation et d’affirmation.

---

240 M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit.*, p.141.

241 M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit.*, p.137.

242 M. Beaud, « À partir de l’économie mondiale : esquisse d’une analyse du système-monde », *op. cit.*, p.78.

243 M. Beaud, « À partir de l’économie mondiale : esquisse d’une analyse du système-monde », *op. cit.*, p.78.

Dans le même temps, deux phénomènes opposés se sont produits :

- d'une part, le cadre national a constitué un espace privilégié, soit pour se protéger contre les pressions du capitalisme mondial, soit pour construire un système économique alternatif ;
- d'autre part, la logique capitaliste, qui a pris force et vigueur au sein de capitalismes nationaux, était porteuse d'une nécessité de reproduction élargie. Elle ne pouvait rester enfermée dans les limites d'un ensemble social, ni dans les frontières d'un État-Nation. Elle a contribué ainsi, à travers les relations et les marchés internationaux, les dynamiques des firmes multinationales, à la création d'espaces nationaux/mondiaux et à une mondialisation de l'économie.

Le résultat s'est traduit par l'émergence de contradictions entre deux formes de reproduction :

- la reproduction de l'Humanité
- la reproduction du Capitalisme.

Ces contradictions se sont manifestées très tôt au premier niveau où s'est affirmé le Capitalisme : celui de l'État-Nation. Elles constituent une source majeure des tensions et crises tant au plan mondial qu'au plan national et peuvent être formulées de la façon suivante [244] :

- d'un côté, comme tout ensemble social cohérent, chaque formation sociale nationale a sa logique de reproduction : l'économie en est une composante et le capitalisme peut y jouer un rôle majeur ;

244 M. Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », op.cit., p.79.

- de l'autre, le capitalisme a sa propre logique de reproduction. Elle le rend en partie autonome par rapport aux logiques de reproduction des formations sociales nationales. Elle l'amène ainsi - à partir de bases nationales et à travers le triple processus d'internationalisation, de multinationalisation et de mondialisation - à déborder les espaces économiques et sociaux où il s'est développé.

Ainsi, et pour revenir à l'idée clé, dans son analyse d'autoreproduction, M. Beaud précise le point suivant : ni l'économie mondiale, ni l'économie nationale ne constituent des « totalités » en ce sens qu'aucune n'a la cohérence de l'autoreproduction. Chacune est soumise à deux logiques de reproduction : celle des capitalismes nationaux/mondiaux ; celle des sociétés des différents pays.

Pour mieux saisir cette complexité, M. Beaud propose un crible : la grille d'analyse du *Système National/Mondial Hiérarchisé*[245] (SNMH). Selon lui, elle peut permettre d'en rendre compte d'une manière rigoureuse.

◆ *Le SNMH pour lire les contradictions entre la logique de reproduction de l'Humanité (en sociétés distinctes territorialisées) et du Capitalisme*

Retour à la table des matières

Le système est national et mondial :

- *il est national* : à la fois à cause de la forme aujourd'hui prédominante, dans les sociétés humaines, de l'États-Nation ; mais également en raison de l'importance du cadre national, non seulement pour l'étatisme, mais aussi pour le capitalisme ;

245 M.Beaud, « A partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », op.cit., p.80.

- *il est mondial* : principalement à cause de la dynamique du capitalisme, laquelle s'exerce dans tous les domaines : économique, monétaire et financier bien sûr ; mais aussi technologique et culturel et finalement en matière de besoins, de consommation, d'information, de santé, de mode de vie, de mode d'organisation sociale.

Développement capitaliste et renforcement de l'État-Nation ont concouru à deux phénomènes :

- la formation d'économies nationales capitalistes : dans celles-ci, les autres formes d'activités sont secondes, parfois subordonnées aux activités capitalistes ;
- le débordement de leurs territoires nationaux de ces économies : du fait de leur logique de reproduction élargie - à travers les relations économiques, monétaires et financières internationales et par la constitution d'espaces multinationaux de firmes et de banques. Chaque économie capitaliste dominante constitue « son » espace économique mondial, espace économique que Beaud qualifie de « national/mondial ».

La structure de ce système national/mondial : elle peut être constituée par :

- l'espace national/mondial de la puissance hégémonique : quand une seule prédomine, ce qui est exceptionnel ;
- l'articulation (sur la base d'alliances et de conflits) entre les espaces nationaux/mondiaux des puissances dominantes.

Ces configurations constituent en chaque période, la structure d'un système national/international/multinational/mondial, porteur d'unité et de diversité, de cohérence et de discordances.

Ce système est hiérarchisé. En effet, en son sein, les conditions de reproduction des différentes formations sociales nationales sont disparates et inégales :

- les économies nationales dominantes : elles se déploient hors du territoire national d'origine et impulsent une dynamique structurante dans l'espace mondial où elles prédominent [246] ;
- les économies nationales dominées : elles subissent ces dynamiques et ne concourent que partiellement à la reproduction de « leurs » formations sociales ;
- les économies nationales intermédiaires : elles participent des 2 catégories et correspondent à une gamme très variée de situations.

Cette classification, ajoute M. Beaud, permet de rendre compte de situations types. Mais en même temps, on peut observer dans chaque catégorie des situations et des dynamiques très dissemblables notamment du fait du caractère plus ou moins fort de l'autoreproduction de chaque formation sociale :

- les formations sociales dominantes : elles disposent de la plus grande autonomie dans leurs dynamiques (idéologique, politique, sociale, économique, etc.) de reproduction. Mais la force de ces dynamiques dépendra néanmoins fondamentalement du degré de cohérence propre de ces formations sociales dominantes ;
- les formations sociales dépendantes : elles subissent les influences venues d'ailleurs dans tous les domaines (idéologique, politique, social, économique, etc.). Mais elles y sont plus ou moins perméables et y résistent plus ou moins, selon leur degré propre de cohérence.

246 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op .cit*., p.81.

La dynamique du SNMH n'est donc pas, pour M. Beaud monolithique. Elle est multiple, diversifiée et souvent éclatée et contradictoire [247] :

- le fait que la logique capitaliste prédomine à la fois dans de nombreuses formations sociales et à l'échelle mondiale ne signifie pas, loin de là, que les autres logiques économiques aient disparu. Inversement, le fait que d'autres logiques économiques et sociales fonctionnent de par le monde, ne signifie pas qu'elles fonctionnent d'une manière autonome : elles sont, plus ou moins, sous l'influence du capitalisme ;
- d'autre part, l'existence d'une dynamique économique (capitaliste) mondiale n'implique pas, tant s'en faut, que toute situation locale ou nationale soit déterminée par elle. Ainsi, les États nationaux - dont le nombre s'est fortement accru avec le récent processus de décolonisation - peuvent aussi bien constituer des lieux privilégiés de recherche d'indépendance ou d'autonomie nationale, que contribuer à l'intégration dans le système mondial.

Ainsi, l'économie mondiale, dont le SNMH constitue une grille de lecture, est *locale/régionale/nationale/internationale/multinationale*. Elle est capitaliste, mais aussi *étatiste / marchande/tributaire / communautaire et domestique* [248].

C'est dire, précise M.Beaud, que les noeuds de contradiction sont multiples et que même dans les situations de plus extrême dépendance, des marges de manoeuvre existent. C'est dire aussi que chaque fait, chaque situation (aux niveaux local, régional, national, international, multinational) doit, pour être comprise, être analysée dans son contexte mondial [249].

---

247 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.81

248 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.81

249 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.82.

◆ *Savoir lire, pour dire, un monde à « irresponsabilité illimitée »*

Retour à la table des matières

L'exercice est d'autant plus nécessaire, juge notre auteur, que soudain, tout semble se défaire ensemble. L'effondrement de l'ordre de Yalta, la dissémination de la puissance, l'affaiblissement du sens, signifient la fin du précédent ordre mondial. L'État-Nation - l'espace privilégié au sein duquel s'est opéré le passage de l'ordre marchand à l'économie de marché, où se sont opérées les grandes mutations techno-économiques et ont été instituées les systèmes modernes de redistribution - cet État National voit s'effriter sa capacité d'action [250]. Les chocs successifs d'une grande mutation (monétaires, énergétiques, économiques, financiers, etc.) font monter par paliers, le chômage et dans le même temps, progresser la pauvreté, le désarroi, l'inquiétude face au lendemain. La mondialisation économique et financière a limité les capacités stratégiques nationales, affaibli les États, conduit nombre de grandes entreprises et de banques à surfer sur les vagues des taux d'intérêt, des taux de change, et les déferlantes de l'incertitude.

Ces phénomènes, écrit M. Beaud, n'engendrent pas pour autant « le nouvel ordre international » annoncé ou souhaité dans les années 1970. Ils ne signifient pas non plus, ajoute notre auteur, que l'on va revenir à la case départ des repliements d'antan. Car le monde a changé : la marée des rapports d'argent transforme en épaves les nouveaux pauvres des pays riches. Elle continue à corroder les cohésions sociales traditionnelles dans les pays du Sud. Elle entraîne dans ses tourbillons des fragments des ex-sociétés de type soviétiques. Elle a effacé les limites entre cadeaux d'affaires, financements politiques et corruption, comme elle a balayé les distinctions entre public et privé, et même entre politique, affaires et activités mafieuses. Les cohésions des États-Nations comme celles des villages s'effritent. De nouveaux espaces se dessinent, petites régions ou grands ensembles plurinatio-

---

250 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit.*, p.83.

naux. De nouveaux peuples luttent pour leur reconnaissance ou pour leur survie. Le poids de nouveaux acteurs se révèle : diasporas, mafia, clans, réseaux. L'ensemble est porteur de mutations fortes : « Perte de sens, érosion de l'hégémonie, dissémination de la puissance ». C'est, écrit M. Beaud citant ici Z.Laïdi [251], à un relâchement de l'ordre mondial que l'on assiste où tendent à prédominer « le transitoire, l'instable, le désarticulé, l'ambivalent ».

Et ce monde est d'autant plus difficile à lire et à vivre qu'il est, pour Beaud, à « irresponsabilité illimitée [252] ». Nul n'est responsable ajoute notre auteur. Il n'y a que des logiques implacables : lois du marché, compétition entre individus, concurrence internationale, trafics d'influence, corruption institutionnalisée. Les vaincus n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes : trop vieux, trop faibles, incapables de s'adapter. Faut-il se résigner pour autant au basculement qu'entraînent les forces qui prédominent aujourd'hui, s'interroge M. Beaud [253] ? Faut-il céder à la domination des logiques de l'argent et du marché jusqu'à un nouveau totalitarisme ? Au creusement des inégalités jusqu'au point extrême où s'établirait un nouvel apartheid ? À la fuite en avant irresponsable dans des croissances matérielles, jusqu'à laisser aux générations futures une planète profondément dégradée ? Le problème est que les grands acteurs n'assument pas leurs responsabilités : les OIG sont prises dans la logique de marchandages à courte vue, du fait qu'elles sont pluri étatiques ; les firmes travaillent pour les seuls détenteurs de pouvoir d'achat ; les gouvernements d'États, affaiblis par les mutations en cours, choisissent de ne rien faire et se réfugient dans l'acratie qui accentue encore leur impuissance [254]. Si l'on veut reprendre le contrôle d'une dynamique et d'une trajectoire dont beaucoup pensent qu'elles sont devenues folles, il est nécessaire, estime notre auteur, de s'arracher à ces comportements. Car, même si les tendances lourdes sont inquiétantes, des marges de manœuvre et des alternatives existent. Les valeurs des humanistes et des différentes civilisations peuvent encore guider des actions pour endiguer les principaux dangers et ouvrir ou élargir d'autres voies.

---

[251] Cf. supra notre présentation des travaux de Z. Laïdi.

[252] M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.84.

[253] M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit*., p.59.

[254] M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit*., p.60.

4.2 F. Chesnais : nature, acteurs et risques de la mondialisation du capital

Retour à la table des matières

Dans la deuxième édition de son ouvrage intitulé *La mondialisation du capital*, F. Chesnais, spécialiste d'économie industrielle internationale et d'économie de l'innovation technologique, Professeur à l'Université Paris XIII, invite le lecteur à prendre la mesure des bouleversements apportés depuis une dizaine d'années par la montée en puissance de la logique financière qui s'impose de plus en plus aux entreprises industrielles et aux États [255].

Comme l'auteur le rappelle toutefois fort utilement, ce pouvoir de la finance ne s'est pas imposé seul. Sa force, tout comme celle du capital industriel, sont la résultante de politiques libérales engagées par les dirigeants des grands pays industrialisés qui ont déréglementé les échanges internationaux de marchandises, de services et de capitaux, privatisé les services publics et remis en cause le rôle de l'État Providence. C'est donc à une analyse complète du phénomène de mondialisation du capital que se livre F. Chesnais, en examinant successivement les points suivants : la définition des termes « globalisation » et « mondialisation », le rôle pivot de la finance, l'investissement direct à l'étranger (IDE), la firme multinationale aujourd'hui, le rôle de la technologie dans le déploiement mondial des groupes, le rôle des services, celui des groupes industriels dans la mondialisation financière, etc.

Cet exposé des mécanismes de fonctionnement du capitalisme contemporain nous apparaît essentiel pour comprendre les formes actuelles du risque-pays (risques de marché et risques de système, mais également risques politiques et sociaux) dans les pays riches comme dans les pays pauvres. Il complète, dans sa maîtrise du sujet, les propos de M. Beaud, P. Moreau-Defarges et O.Dollfus (cf. supra).

---

255 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, nouvelle édition actualisée, 1997.

Deux idées commandent, pour F. Chesnais, cette réédition [256] :

- *la première*, c'est qu'il faut partir de la sphère financière, et non des seules opérations du capital industriel, pour comprendre le mouvement contemporain du capitalisme mondial ;
- *la seconde*, c'est que les sociétés sont confrontées à un nouveau régime d'accumulation, dans lequel le mouvement de création de richesses est nettement ralenti, alors que les prétentions des détenteurs d'actions et d'obligations sur le partage du revenu n'ont jamais été aussi grandes, et leur moyen de les imposer aussi forts.

Le problème qui, pour Chesnais, est le plus important : les causes de la création insuffisante de richesses ne sont pas à chercher du côté de la « révolution technologique » ; elles sont à rechercher dans les ressorts d'un nouveau régime d'accumulation qui pénalise des millions de personnes : chômeurs à vie, jeunes parqués, sans-papiers, sans-toits et sans droits. Il importe donc, selon lui, de s'interroger sur les fondements sociaux d'un système qui ne crée ni ne répartit plus la richesse d'une façon permettant à des dizaines de millions de personnes de satisfaire leurs besoins élémentaires. Dans cette tentative, F. Chesnais juge indispensable de supprimer les barrières isolant les disciplines et d'en conjuguer les apports.

[256] F. Chesnais, « Avant propos », *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.18.

Pour éviter de s'enfermer dans des impasses, écrit notre auteur, l'analyse de la mondialisation exige que l'on cherche à raisonner à la fois en termes *politiques et économiques*[257]. Selon lui, les pièges de ce qu'il nomme « économicisme » ne peuvent être déjoués qu'en maniant simultanément plusieurs types de catégories :

- celles de la science politique : l'État dans ses fonctions et ses déterminations multiples ;
- celles des relations internationales : comprises comme relations de rivalité, de coopération et conflit entre États, marquées entre autres par de profondes asymétries dans la capacité de certains États d'influencer la conduite des autres, notamment dans le domaine clé des règles, des institutions et de la politique économique ;
- celles de l'économie entendues comme mouvement de mise en valeur du capital dans ses différentes figures.

◆ *Définition et réalités de la mondialisation*

Retour à la table des matières

Définition de la mondialisation : le choix du terme « mondialisation du capital » est, selon Chesnais, celui qui correspond le plus à la substance du terme anglo-saxon *« globalization »*.

---

257 Note n°5, in F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.33.

- Dans la sphère de la production et de la commercialisation de marchandises (biens et services), il traduit la capacité stratégique du grand groupe oligopolistique [258] d'adopter une approche et une conduite « globales [259] ». Cette approche et cette conduite portent simultanément :
- sur les marchés à demande solvable ;
- sur les ressources en matières premières de base, en capacité de production industrielle, en capacité d'innovation technologique, où qu'elles soient situées ;
- sur les stratégies des principaux concurrents nationaux ou étrangers ;
- sur les événements politiques qui peuvent affecter la valorisation du capital.

Pour ces groupes, le terme « globalisation » signifie une conception de l'organisation de la planète en logique managériale d'organisation des groupes [260]. Pour illustrer cette logique, on peut reprendre la définition que donne le patron d'un des plus grands groupes européens et citée par Chesnais : « la globalisation, ce serait la liberté, pour mon groupe, de s'implanter où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant

---

258 C'est un groupe qui, selon Chesnais, appartient à *« l'oligopole mondial ».* Il définit ce terme de la façon suivante : l'oligopole mondial est un « espace de rivalité », délimité par les rapports de dépendance mutuelle de marché qui lient le petit nombre de grands groupes qui parviennent, dans une industrie (ou dans un complexe d'industries à technologie générique commune), à acquérir et conserver le statut de concurrent effectif au plan mondial. L'oligopole est un lieu de concurrence féroce, mais aussi de collaboration entre groupes. Les *rivaux oligopolistiques* sont ceux qui sont effectivement capables de soutenir une concurrence globale menée simultanément : sur leur propre marché, sur ceux de leurs rivaux, et sur les marchés tiers, in F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.112-114.

259 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.28.

260 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.29.

où il veut, et en ayant à supporter le moins de contraintes possibles en matière de droit du travail et de conventions sociales [261] ».

Dans la sphère financière, écrit Chesnais, la même chose est vraie.

L'intégration internationale des marchés financiers résulte, certes, de la libéralisation et de la dérèglementation. Ces deux éléments ont abouti au décloisonnement des marchés nationaux et permis leur interconnexion en temps réel. Mais notre auteur précise que le contenu effectif de cette intégration résulte de façon concrète des décisions prises et des opérations effectuées par les gestionnaires des portefeuilles les plus importants et les plus internationalisés. Car ce sont ces opérateurs qui déterminent les contours de la mondialisation financière. Ils ont en effet le pouvoir de décider : quels agents économiques, de quels pays y participeront, et pour quels types de transactions.

Réalités de la mondialisation : ce sont des grands opérateurs qui conservent une nationalité, qui restent très sélectifs dans leurs investissements et dont les arbitrages se traduisent par un double mouvement de polarisation tant interne qu'internationale.

- Un capital qui conserve une nationalité : contrairement à l'idée reçue, les sociétés dites « transnationales » demeurent, à quelques exceptions près, des groupes industriels adossés à un État précis, qui puisent dans les potentialités d'un système technologique national. Quant aux fonds de pension et sociétés de placement financier, leur enracinement reste très fort [262].

Les groupes construisent leurs stratégies mondiales sur la base de leurs avantages-pays. Ils apprécient également les différences nationales et savent les exploiter. Loin d'avoir adopté le mode de gestion globale consistant à vendre le même produit partout dans le monde et de la même manière, leur stratégie consiste toujours plus nettement à conjuguer le continental et le local. Cette stratégie va de pair avec la segmentation des marchés et le ciblage accru des consommateurs en fonction du niveau de revenu.

---

261 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.22.

262 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.30.

Plusieurs processus cumulatifs autorenforçants se conjuguent avec la crise fiscale des gouvernements et la pression incessante du néolibéralisme pour la réduction des dépenses publiques :

- la sélectivité des investissements,
- leur forte tendance à s'agglomérer autour de sites privilégiés (notamment les « villes globales »),
- les effets induits de ces mouvements sur l'emploi et la répartition des revenus.

Ces processus cumulatifs débouchent, écrit F. Chesnais, sur une différenciation économique croissante entre pays, classes sociales, entre catégories de salariés et de chômeurs à l'intérieur de chaque État.

La sélectivité des opérations du capital est très élevée. Elle est le résultat des mécanismes particuliers, des temps spécifiques, et des dimensions spatiales de valorisation propres aux trois formes fondamentales du capital :

- *le capital productif* : le capital engagé dans l'industrie au sens large
- *le capital commercial* : le capital engagé dans le négoce et la grande distribution
- *le capital financier* : la fraction du capital se valorisant en conservant la forme argent.

L'une des caractéristiques essentielles de la mondialisation du capital est donc un double mouvement de polarisation tant internationale qu'interne.

Une polarisation internationale : elle creuse brutalement l'écart entre :

- les pays situés au cœur de l'oligopole mondial, ceux qui leur sont associés
- les pays situés à sa périphérie.

Si les années 1990 voient une reprise des investissements directs hors de la zone ODCDE, ceux-ci restent très concentrés et sélectifs [263] :

* La Chine attire plus du tiers du total des IDE, et les pays opérant des privatisations majeures prennent une large part du reste ;
* les pays restant en marge de l'IDE ne présentent pratiquement plus d'intérêt, ni stratégique (fin de la guerre froide), ni économique pour les pays et les firmes de l'oligopole mondial. Ils ont fait l'objet d'une « déconnexion forcée » du système des échanges. Ce sont, écrit Chesnais, reprenant ici une expression d'O. Dollfus, les « angles morts » du système-monde : zones de pauvreté où les guerres autant que les maladies sont indissociables du très fort recul de l'IDE et des transferts de technologie. Les pays qui en font partie ont été gravement atteints par la conjoncture mondiale et par les bouleversements technologiques survenus an centre du système. Ces bouleversements ont en effet substitué aux matières premières traditionnelles, des produits intermédiaires industriels résultant d'industries intensives en R & D (nouveaux matériaux et biotechnologies).

Une polarisation interne : pour comprendre cette dimension, il importe de considérer les implications des « délocalisations » vers les pays à faibles coûts salariaux, ainsi que les flux commerciaux qui en résultent.

Il existe deux formes de « délocalisations » :

263 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p38-39.

- celles qui supposent un investissement direct, c'est à dire un investissement étranger visant à acquérir un intérêt durable (définition FMI, 1977) de l'ordre de 10% ou plus des actions ordinaires ou des droits de vote dans une entreprise locale [264] ;
- celles qui reposent sur les « nouvelles formes d'investissement » : brevets et licences de technologie, conseils en management ou garantie des débouchés commerciaux, qui résultent de l'attribution de parts de capital sans mise de fonds, en contrepartie d'apports dits « immatériels ». Elles peuvent également se traduire par de simples relations de sous-traitance.

L'initiative de ces délocalisations (IDE ou nouvelles formes d'investissements) appartient aux groupes industriels et commerciaux qui constituent l'oligopole central. Le marché mondial du travail n'étant pas un marché intégré, les firmes peuvent exploiter à leur guise les différences de rémunération et mettre en concurrence les salariés d'un pays à un autre, d'une région à une autre (comme au sein de l'UE), d'un continent à un autre. Les délocalisations ont pour conséquence d'autoriser la mise en place et la généralisation de réseaux de sous-traitance (cf. Le « système Nike ») rendus possibles par les nouvelles technologies nées de la fusion entre les télécommunications et l'informatique. Ce faisant, sur le plan international, les effets de la

---

264 En revanche, un investissement étranger inférieur à 10% sera comptabilisé comme un « *investissement de portefeuille* », in F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p ;78-79. Autres précisions utiles pour le lecteur non-initié : la différence entre « *filiales* », « *sociétés affiliées* » et « *holdings* » . Une société A est considérée comme *filiale* d'une société B, si la société B a le droit de désigner ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration de la société A, ou bien si elle possède plus de la moitié des droits de vote de ses actionnaires. Ue société A est une *société affiliée* d'une société B, si cette dernière possède moins de 50% des droits de vote des actionnaires de la première société, mais participe activement à la gestion de la société A. Une société constitue un *holding* (société financière) si elle a comme rôle de détenir des investissements ou des créances d'autres sociétés dans le même pays ou dans des pays tiers. Le choix d'installation géographique de ces holdings dépend des avantages fiscaux offerts par les pays d'accueil, *Définition de référence détaillée des investissements directs internationaux*, 2ème édition, OCDE, 1992, in F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.78-79.

délocalisation se cumulent avec ceux de la « déconnexion forcée » évoqués plus haut pour renforcer le mouvement de polarisation entre les pays. Au plan interne, elles ne sont pas étrangères au mouvement de polarisation sociale et de différenciation au sein du salariat de chaque pays [265].

Comme l'explique Chesnais, lorsque le facteur "capital" connaît une très forte mobilité, mais que le facteur « travail » est largement immobile d'un pays à l'autre, une articulation étroite s'instaure entre la libéralisation des échanges et des IDE, et la montée des inégalités dans les « pays riches », tant au plan du revenu, qu'à celui de l'emploi. Mais la mise en concurrence directe des salariés des pays capitalistes avec ceux des pays à bas salaires ne se limitent pas aux ouvriers à faible qualification. Elle s'étend en effet à tous les salariés dont le travail peut être mis « en réseau » au moyen de la téléinformatique. Il n'y a potentiellement plus de secteur salarié protégé.

Une croissance très lente : l'un des objectifs assignés à la libéralisation et à la déréglementation des échanges, de l'investissement, et des mouvements de capitaux, était de remettre l'économie capitaliste mondiale sur une trajectoire de croissance soutenue. Les travaux de l'OMC (1965-1994), écrit F. Chesnais, indiquent toutefois que le passage à la mondialisation a eu comme toile de fond le ralentissement régulier de la production et de la croissance mondiale.

Ces travaux montrent également que cette tendance ne s'est pas renversée à la suite de la libéralisation et de la déréglementation et cela, malgré le recours, pour les économies de l'OCDE, au modèle libéral de croissance tiré par les exportations *(exported led growth*) [266]. De fait, si le taux de croissance du commerce mondial s'est accru de 5% par an entre 1984 et 1994, le taux de croissance de la production n'a été que de 2%. En revanche, durant cette période, le taux de profit s'est rétabli. Seuls les grands groupes oligopolistiques ont réussi à tirer parti de la situation, grâce à des opérations d'IDE, de fusions-acquisitions, et à des stratégies de localisation et d'approvisionnement.

---

265 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p.40.

266 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p.42.

◆ *Systémique, pensée politique et économique, pour appréhender la mondialisation*

Retour à la table des matières

Systémique : l'analyse de la mondialisation suppose le recours à des outils conceptuels permettant de saisir ce qui est une totalité systémique. Ils sont indispensables, estime Chesnais, pour comprendre les relations hiérarchiques qui « font système » et donnent, tant au « système-monde » qu'au régime d'accumulation, leur configuration contemporaine particulière [267]. Aujourd'hui, précise ainsi notre auteur, on trouve la finance et les marchés financiers au sommet du système.

C'est à partir de la sphère financière que se constitue l'« unicité » internationale du mode d'accumulation actuel. Cette unicité en formation repose sur plusieurs éléments [268] :

- l'existence d'un marché des changes proprement mondial (même s'il est situé dans des places financières précises) ;
- l'interconnexion des marchés boursiers et surtout des marchés obligataires nationaux ;
- des mécanismes puissants de transfert international de richesses (dette publique des pays du Tiers-Monde, mais aussi des pays de l'OCDE).

L'une des expressions de cette « unicité » est la convergence des taux d'intérêt réels à long terme dont les investisseurs institutionnels - principaux détenteurs des titres de la dette publique des États - fixent les niveaux. C'est de ces mécanismes que résulte l' « autonomie » dont jouissent ces puissants opérateurs face à l'écrasante majorité des

267 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p.32-33.

268 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p.32.

gouvernements. Mais, précise Chesnais, les « marchés » n'imposent pas leur volonté à tous les États dans les mêmes formes, ni avec le même degré d'intensité. La mondialisation du capital n'efface pas l'existence des États nationaux. Elle modifie simplement les facteurs de hiérarchisation entre les pays [269].

Penser à la fois le politique et l'économique

L'histoire de la formation du régime d'accumulation mondialisé à dominante financière relève autant de la politique que de l'économie. Ce n'est, écrit F. Chesnais, que dans la vulgate néolibérale que l'État est extérieur au marché et qu'il est réduit à n'être qu'un reflet de l'économique. **Le triomphe actuel du « marché » n'aurait pu se faire sans les interventions répétées des instances politiques des États capitalistes les plus puissants** [270] (en premier lieu les membres du G7). C'est l'articulation étroite entre le politique et l'économique qui ont créé les conditions propices à l'apparition des mécanismes et des configurations dominantes de ce régime.

Chesnais en attribue la montée en puissance et l'origine, au succès de **la « révolution conservatrice » de la fin des années 1970** [271]. C'est à cette époque, et non pas en 1989 (chute du mur de Berlin) ou en 1991 (effondrement de l'Union Soviétique) que se situe le moment où les forces politiques engagent le processus de libéralisation, déréglementation et de privatisation. De fait, l'arrivée au pouvoir des gouvernements Thatcher en Grande-Bretagne, et Reagan aux États-Unis se traduit par un mouvement offensif qui vise à mettre un terme aux entraves sociales (principalement syndicales) limitant l'expansion du capital. depuis Roosevelt aux États-Unis et la victoire sur le nazisme en Europe.

Mais c'est par le biais de la libéralisation et de la déréglementation financière, et en raison de la place unique de Wall Street et de la City, que les gouvernements américains et britanniques peuvent projeter les

---

269 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.33.

270 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op .cit.*, p.33.

271 Cf. B. Sionneau *La Construction du Conservatisme Moderne aux États-Unis*, Paris : coll. Pouvoirs Comparés, L'Harmattan, 2012. LIEN.

effets de la révolution conservatrice sur le reste du monde et créer les bases d'un régime d'accumulation à dominante financière.

En l'espace de quelques mois, en raison des besoins immenses de financement du gouvernement Reagan - et en particulier le très coûteux programme de la « guerre des étoiles » - et avec l'aide d'une réévaluation brutale du dollar (doublement du taux de change), les taux d'intérêt réels à long terme atteignent le niveau très élevé de 15% et inaugurent une nouvelle ère de domination d'un capital financier à caractère rentier[272].

Et en l'espace de quelques années, les gouvernements britanniques et américains vont jeter les fondements de ce que l'économiste J.P. Fitoussi appelle la « dictature des créanciers[273] » :

- en libéralisant et en décloisonnant leurs systèmes financiers nationaux ;
- en transformant les circuits de financement de la dette publique (ce qu'on nomme la « titrisation ») ;
- en laissant les marchés fixer le niveau des taux d'intérêt à long terme [274].

272 Nous avons présenté, dans la première partie de cette thèse, les conséquences des décisions politiques américaines sur la première crise de la dette (cf.la section intitulée « La première crise de la dette »).

273 J.P. Fitoussi, *Le débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté,* Arléa, 1995. Pour F. Chesnais, le « coup d'État fondateur de la « dictature des créanciers », de la «tyrannie du marché » est redevable à la politique menée à partir de 1979 par P. Volcker à la tête de la FED, comportant simultanément : une politique monétaire restrictive, une politique budgétaire laxiste, la titrisation des bons du Trésor, la garantie donnée aux capitalistes financiers, détenteurs des obligations publiques, de jouir de taux d'intérêts réels positifs, in *La mondialisation du capital, op. cit*., p.298.

274 F. Chesnais, *La mondialisation du capital, op. cit*., p.35.

◆ *La place et le statut des États-Unis*

Retour à la table des matières

Comme ne cesse de le rappeler F. Chesnais, la mondialisation du capital n'efface :

- ni l'existence des États nationaux,
- ni les relations de domination et de dépendance politique.

Elle modifie simplement les facteurs de hiérarchisation entre les pays, en même temps qu'elle en redessine la configuration et en accentue l'intensité. L'abîme qui sépare les pays appartenant aux pôles de la Triade ou ceux qui leur sont directement associés, se creuse toujours plus par rapport aux pays qui subissent la domination du capital sans être associés aux circuits de valorisation internationaux, ou aux pays qui n'intéressent plus du tout le capital [275].

Mais la mondialisation du capital s'accompagne également d'une modification dans les rapports politiques internes aux classes dirigeantes des pays capitalistes avancés. La perte sérieuse, et dans certains cas à peu près totale, d'autonomie de décision dans le domaine économique est d'autant plus difficile à supporter politiquement, qu'elle contraste avec la capacité de certains pays à peser sur les décisions des autres et à reporter vers eux des difficultés de conjoncture économique. Cette asymétrie dans la capacité de certains États d'influencer la conduite des autres dans le domaine économique n'est pas propre à la phase actuelle. Dans le passé, l'extension du capitalisme comme système mondial a comporté la projection asymétrique de règles, institutions et normes de politique économique dictées par les pays les plus puissants (G.B, France au 19ème siècle). Toutefois, cette référence ne doit pas réduire la portée du rôle joué actuellement par les États-Unis.

---

[275] F. Chesnais, *La mondialisation du capital, op. cit.*, p.35.

En cette fin de 20ème siècle, les États-Unis ont accentué leur poids :

- non seulement en raison de l'effondrement de l'URSS et de leur position militaire inégalée,
- mais également du fait de leur position sur le plan du capital financier, qui est bien supérieure à celle qu'ils gardent sur le plan industriel.

Les performances américaines en termes de croissance ou d'emploi sont souvent évoquées. Mais rares sont ceux, nous dit Chesnais, qui pensent à les rapporter au caractère hiérarchisé de l'économie mondiale et aux positions exorbitantes que les États-Unis détiennent dans le domaine monétaire et financier [276]. Si l'on prend l'amélioration de leur déficit extérieur, celle-ci tient au fait que les États-Unis sont le seul pays à pouvoir abaisser le taux de parité de sa monnaie - et donc jouer à fond le jeu de la « dévaluation compétitive » sans subir immédiatement la sanction des marchés - du fait de la dimension de sa dette publique (40% de la dette publique mondiale [277]), ainsi que du rôle

276 Les États-Unis, écrit Chesnais, ont pu ainsi exercer les privilèges résultant de leur place unique dans le système mondial, pour mener une politique monétaire de liquidités au système bancaire à taux d'intérêt très bas, d'un genre qui est interdit aux pays placés sous la surveillance étroite et méfiante des « marchés ». Le rôle particulier du dollar dans le système financier et commercial mondial l'absout de la nécessité de penser en permanence à la « crédibilité » de sa monnaie. Entre 1991 et 1994, la FED a pu mener sa politique d'intérêts très bas sur l'argent au jour le jour, en laissant filer son taux de change. Ce n'est qu'après l'éclatement de la crise mexicaine et le plan de sauvetage de février 1995 qu'elle a dû intervenir pour rassurer les détenteurs d'actifs financiers libellés en dollars, in *La mondialisation du capital, op. cit.*, p.306.

277 39% du total de la dette publique des pays de l'OCDE selon le FMI (1994) et 50% selon une étude de Mc Kinsey (1994). Certains auteurs comme J. Sachs, écrit Chesnais, ne manquent pas de rappeler que les États-Unis sont plus proches des critères de Maastricht en termes de rapport dette publique/PIB, que la majorité des pays européens. L'argument occulte les effets de dimension (en termes absolus) de la dette américaine, et leurs conséquen-

toujours joué par le dollar dans le commerce et les réserves mondiales. De même, la dimension et la variété des formes d'investissement liées à son secteur financier sont directement à l'origine de la prospérité dont jouissent certains secteurs de l'économie et de la société américaine.

Plusieurs éléments permettent aujourd'hui aux États-Unis de concevoir, sinon dicter les nouvelles règles du capitalisme mondial qui sont celles aussi qui leur conviennent le mieux :

- leur supériorité dans le domaine de la finance internationale qui se traduit par la mise en œuvre de politique monétaire de leur choix sans se soucier des répercussions sur les autres pays et par leur capacité à financer leurs emprunts en attirant l'épargne de la planète ;
- l'adéquation plus achevée que dans tout autre grand État, de leurs rapports de classe, de leur système politique, et de leur philosophie sociale, aux ressorts fondamentaux de la valorisation du capital ;
- la diffusion d'un rêve mondial : celui du capitalisme et de la marchandisation totale des activités humaines, grâce en particulier au rôle de l'anglais comme langue « véhiculaire » mondialement dominante, mais grâce aussi à l'emprise américaine presqu'inégalée sur l'ensemble des industries des médias et des télécommunications [278] ;
- leur leadership militaire : la guerre du Golfe, mais également la dépendance des autres pays par rapport aux décisions (ou non décisions) des États-Unis le rappellent chaque jour ;
- leur poids diplomatique, illustré par la prédominance de leurs positions dans les grands débats internationaux (GATT, OMC, ONU, etc.), mais aussi par la façon dont ils aident leurs grands groupes à décrocher d'importants contrats.

ces sur la structure des flux internationaux de capitaux et les niveaux des taux d'intérêt, in *La mondialisation du capital, op. cit*., p. 65.

278 F. Chesnais, *La mondialisation du capital, op. cit*., p.125.

Ce sont donc ces facteurs qui ont permis aux États-Unis d'imposer, en raison de leur prépondérance au FMI et à la Banque Mondiale, les politiques d'ajustement structurel, de libéralisation et de déréglementation aux pays les plus faibles. Mais, secteur après secteur, ils dictent également les règles du jeu qui leur agréent, aux pays avancés (transports aériens, télécommunications, etc.). Soutenus et relayés en Europe par le Royaume-Uni et des secteurs de la Commission européenne, les lobbies américains, écrit F. Chesnais, appuyés par les moyens considérables de l'État Fédéral, multiplient les initiatives au FMI, à la Banque Mondiale, à l'OCDE, et maintenant à l'OMC[279]. Leur objectif est en effet d'imposer l'achèvement du processus de déréglementation et de libéralisation commerciale et financière dans des domaines qui y échappent encore partiellement (services publics, culture, environnement, etc.) mais aussi et surtout, pour la flexibilisation du travail et la déréglementation salariale. Car dans les rivalités oligopolistiques mondiales, les groupes industriels américains ont largement récupéré une partie de leur compétitivité perdue grâce aux restructurations brutales du reengineering et à une gestion du raport salarial selon les préceptes du néolibéralisme pur et dur[280]. Et ce sont ces préceptes que les lobbies entendent faire valoir à l'extérieur des frontières.

◆ *Les effets pervers de la mondialisation du capital*

Retour à la table des matières

Deux ensembles de mécanismes sont à l'origine de ce que Chesnais appelle « les enchaînements cumulatifs vicieux de la mondialisation [281] » :

- le niveau et la structure de l'investissement industriel (manufacturier et services) privé ou (public mais à finalité immédiate de profit) ;

---

279 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.37.

280 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.37.

281 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit.*, p.301-302.

- les dépenses publiques et les conséquences en chaîne de l'endettement des États, de leur dépendance à l'égard des marchés financiers, et de l'impossibilité dans laquelle ils sont de contrecarrer les tendances de l'investissement privé et leurs effets sur l'emploi et les composantes de la demande.

Le raisonnement, dont il retranscrit la dynamique à l'aide d'un schéma général[282], est le suivant :

Les destructions d'emploi industriel, très supérieures aux créations, ne sont pas le seul fait d'une sorte de « fatalité » attribuable à la « technologie ». Elles résultent au moins autant : de la mobilité d'action à peu près totale du capital industriel, que de la libéralisation des échanges. L'impact de ces facteurs est à son tour accentué par les formes que prend l'IDE et qui ne sont pas synonymes de création de capacités nouvelles : c'est à coup d'acquisitions/fusions transfrontières que les grands groupes cherchent à gagner des parts de marché ; l'intégration sélective de sites de production et de relations de sous-traitance situés dans plusieurs pays accroît leur capacité à réaliser des économies d'échelle et de bénéficier, mieux que les firmes plus petites, des avantages des économies d'envergure et de la « variété standardisée ».

L'ensemble de ces mécanismes affecte directement l'emploi et ce faisant la demande, mais ils enclenchent aussi des processus cumulatifs qui cristallisent les traits de l'investissement contemporain : la baisse des revenus du travail salarié se traduit en baisse de la consommation des ménages ; le montant des destructions d'emploi industriels est nettement supérieur aux créations ; de fortes pressions à la baisse pèsent sur les emplois sauvés ou créés (l'élargissement significatif de l'éventail des salaires dans un nombre croissant de pays ne venant pas compenser la tendance d'ensemble). Tous ces éléments exercent une influence déprimante marquée, sur la conjoncture. Cette influence déprimante est accentuée par un accroissement de la tendance à épargner de la part des ménages à revenus moyens. Ce faisant, l'effet spécifique de la mondialisation du capital est d'accentuer le

[282] F. Chesnais, *La mondialisation du capital, op.cit.*, p.303.

poids des mécanismes de propagation internationale des relations dépressives, ainsi que d'en accélérer le jeu, de sorte que ces relations macro-économiques classiques façonnent la conjoncture mondiale à leur image.

Le rétablissement de la rentabilité du capital, obtenu par la forte pression à la baisse sur les salaires et par la forte pression à la baisse sur les prix de beaucoup de matières premières, ne se traduit pas nécessairement par une reprise de l'investissement. Elle peut simplement en accentuer les traits actuels : propension aux acquisitions/fusions, priorité aux investissements de restructuration et de rationalisation, forte sélectivité dans la localisation et le choix des sites, effet d'attraction pour les investissements financiers qui offrent des rendements supérieurs, et (sauf accident), plus faciles, que l'investissement dans la production. Le résultat net, écrit F. Chesnais, est un investissement au dynamisme moyen ou faible, hautement sélectif sur le plan spatial, dont il apparaît peu réaliste d'attendre qu'il joue un rôle de locomotive d'une reprise mondiale soutenue [283].

Face à ce résultat, les États, estime Chesnais, se trouvent démunis. Deux mécanismes sont à l'œuvre qui se nourrissent cumulativement pour produire cette situation : le premier, a pour origine la diminution de l'assiette de l'impôt (direct et indirect), du fait du chômage d'abord et de la stagnation de la consommation ensuite. S'y ajoute la tendance plus marquée dans certains pays que d'autres, à l'allègement de l'impôt sur le capital et sur les revenus résultant des placements financiers, du fait de l'évasion massive permise par la libéralisation et la mondialisation financière ; le second mécanisme résulte de l'action des taux d'intérêt positifs dans le sens de l'alourdissement du poids budgétaire du service de la dette (la « boule de neige » de la dette). La « crise fiscale des États » n'affecte pas simplement leurs capacités d'intervention pour soutenir la demande ; elle démultiplie également les attaques qu'ils subissent de la part des chantres du libéralisme. Au-delà d'un certain seuil : la crise fiscale de l'État, conjuguée avec l'effet des politiques néolibérales, conduit à la réduction de l'emploi dans le secteur public et à l'accélération des privatisations et des déréglementations [284].

---

283 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.304.

284 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.305.

Ni le caractère mondial du régime d'accumulation financiarisé, ni la progression du capitalisme anglo-saxon aux dépens des autres formes de capitalisme, n'entraînent une uniformisation des conjonctures nationales. Nous sommes en face, écrit F. Chesnais d'une totalité différenciée, politiquement et économiquement hiérarchisée, qui est compatible avec des conjonctures nationales ou « continentales-régionales » qui peuvent évoluer dans le court à moyen terme, de façon non uniforme et distincte [285] (cf. supra la grille de lecture de M. Beaud - SNMH).

Beaucoup de chercheurs, mais aussi de praticiens reconnaissent que la fragilité financière, le *risque systémique financier*, sont le « talon d'Achille » de la mondialisation. L'hypothèse centrale du livre de Chesnais est proposée pour en saisir les causes profondes : le capital financier « pur » contribue à imprimer au régime d'accumulation actuel un rythme lent de croissance fondée sur une formation lente de capital productif ; ce faisant, les causes de fragilité financière ont leur racine dans l'économie réelle [286].

L'hypertrophie de la sphère financière, les nombreux facteurs qui aiguisent la concurrence à l'intérieur du secteur financier et obligent les opérateurs à prendre des risques accrus (Banque Barings), les chocs résultant des modalités particulières de la mondialisation financière - tous ces éléments ne participent pas seulement de la fragilité du système financier [287]. Ils ne peuvent être dissociés du mouvement général de l'accumulation dont le principal indicateur concerne le niveau

---

285 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.306-307.

286 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.309.

287 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.309. Les *actifs financiers* (obligations, actions), écrit F. Chesnais, ont une double dimension fictive : ils ont une vie propre sur les marchés secondaires de titres où ils connaissent des mouvements de hausse de valeur, aussi longtemps que les opérateurs financiers sont d'accord sur leur évaluation. Leur valeur boursière peut donc s'effondrer et n'avoir guère plus de valeur que des « chiffons de papier ». Tant que l'accumulation n'est pas interrompue par de graves crises secouant simultanément la production, les échanges et les marchés financiers, ou tant que n'interviennent pas des événements politiques majeurs conduisant à un moratoire, voire à la répudiation des dettes étatiques, le capital financier bénéficie d'un flux de revenus ponctionnés directement sur les revenus primaires constitués dans la production de valeurs et de richesses nouvelles, in *La mondialisation du capital*, op.cit., p.291.

et le rythme de l'investissement, ni de la configuration de la répartition du revenu à l'intérieur de chaque pays, aussi bien qu'entre pays.

Beaucoup de spécialistes financiers pensent ainsi que c'est de la sphère « réelle » que vont venir les faits conduisant à une correction sévère du marché des actions industrielles, dont ils espèrent qu'elle ne se transformera pas en krach majeur [288].

[288] F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.309.

Relations internationales pour les managers.
L'apport français des années 1990.

Chapitre 5

Bilan analytique et théorique: une lecture dynamique du monde et de ses fractures

Retour à la table des matières

L'exposé synthétique des lectures françaises du monde et de ses fractures dans les années 1990, révèle un certain nombre d'analyses et de choix théoriques communs à différents auteurs. Dans la mesure où ces analyses et options paraissent intéressants pour « contextualiser » et reformuler une problématique du *risque-pays* - conçue non plus seulement par rapport aux opérations des grands investisseurs internationaux, mais également par rapport aux risques (perçus ou réels) que ces derniers font courir (avec le soutien actif de certains gouvernements) aux pays qu'ils sélectionnent ou évitent - nous nous efforcerons maintenant d'en dresser un inventaire.

5.1 Recompositions et ruptures du monde

Les différentes recherches qui ont été présentées, ont en commun plusieurs idées : l'effondrement de l'ordre de Yalta, l'expansion de la mondialisation économique et financière sont à l'origine d'un nouvel ordre international. Loin toutefois de contribuer à homogénéiser les

espaces du monde, il semble en accentuer l'hétérogénéité, révélant des disparités croissantes entre les États et à l'intérieur des États. Ces éléments amoindrissent en retour les capacités de ces derniers, ainsi que celles du système international, à préserver l'ordre, gérer les rapports de puissance, et imprimer une modèle normatif acceptable par tous. Ces éléments sont à l'origine de *risques-pays* dont le sens et les effets ne sont pas les mêmes pour les États, leurs populations et pour les grands opérateurs de l'économie internationale, ainsi que nous le préciserons.

◆ *Un nouvel ordre international*

Retour à la table des matières

De l'après Hiroshima jusqu'à la chute du mur de Berlin, trois grands principes ont régi un système bipolaire qui peut être considéré comme le premier ordre international authentiquement planétaire [289] : la dissuasion nucléaire est l'ultime instrument de régulation entre l'Est et l'Ouest ; le facteur politico-stratégique l'emporte sur les contraintes économiques ; les conflits du théâtre périphériques sont subordonnés à ceux du centre [290]. Ce système bipolaire est clairement hiérarchisé : au sommet, les deux superpuissances, à l'échelon intermédiaire, les alliés, à la base, le Tiers-Monde [291]. Pendant cette période, les États-Unis et l'URSS se présentent non seulement comme des superpuissances militaires, mais aussi comme des acteurs capables d'apporter une réponse globale et cohérente à l'« énigme du monde ». La structure du système bipolaire repose ainsi sur une relative cohérence entre une capacité, de la part des principaux acteurs à générer de la puissan-

---

289 P. Moreau-Defarges précise en effet que dans l'entre-2 guerres, l'ordre mondial demeurait fondamentalement européen, d'immenses zones (Amérique, Union Soviétique) échappait à cette emprise de l'Europe et poursuivaient un destin quasi autarcique, in P.Moreau-Defarges, *La mondialisation : vers la fin des frontières*, *op. cit.*, p.11.

290 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans l'après-guerre froide, *op. cit.*, p.15-16.

291 P. Moreau-Defarges, La mondialisation : vers la fin des frontières, *op. cit.*, p.11.

ce, et une capacité à produire du sens (délivrer un message universaliste) [292].

La fin du conflit idéologique entre l'est et l'ouest et l'expansion de la mondialisation modifient ces « principes actifs », tout comme les règles du jeu. Avec l'effondrement du système est-ouest en deux ans (chute des régimes communistes d'Europe orientale en automne 1989, et liquidation de l'URSS en décembre 1991), la menace nucléaire s'estompe, de nouveaux États apparaissent, les systèmes de signification recouverts par la bipolarité retrouvent leur autonomie, la compétition économique s'exacerbe et le primat politico-militaire s'érode. Les sphères de la politique et de l'économie évoluent à des rythmes différents, un facteur qui joue contre la formulation de valeurs, de règles et de projets collectifs.

Dans ce nouveau monde, la structure interétatique est bousculée de toute part : elle assure de moins en moins la fonction sécuritaire que lui conférait sa légitimité, et ne répond que très partiellement aux demandes de régulation sociale et de progrès économique qui lui sont adressées par les populations. Pourtant, cette structure n'est pour l'instant pas remplacée par aucune autre forme d'organisation politique durable et identifiable [293] : les OIG restent des instruments intergouvernementaux sans véritable autonomie ; les amorces de solidarité régionale que l'on voit se dessiner ici et là sont encore en gestation ; les ONG pèsent d'un poids nouveau, mais sont loin d'être affranchies de toute dépendance à l'égard des financements publics. La scène internationale est aujourd'hui organisée autour d'une poignée d'États industrialisés et d'opérateurs économiques omniprésents. Ils se concertent de façon permanente, discutent en vase clos, proposent leurs solutions au reste du monde, mais semblent incapable d'anticiper sur rien [294]. La clé des déséquilibres internationaux (crises politiques ou financières locales, régionales ou internationales) se trouve dans le comportement de ces acteurs, à la fois liés et antagonistes, partenaires et rivaux, qui gèrent les crises au jour le jour après qu'elles ont éclaté.

---

292 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans l'après-guerre froide, *op. cit.*, p.15-16.

293 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.237.

294 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.144.

◆ *L'expansion de la mondialisation économique et financière*

Retour à la table des matières

La croissance des entreprises, leur internationalisation, l'interconnexion des marchés boursiers et des marchés obligataires nationaux, l'endettement des États - tous ces éléments concourent à la mondialisation du système financier. Cette situation, qui voit les capitaux se déplacer en quelques fractions de secondes, d'une entreprise à une autre, d'une monnaie à une autre, d'une place boursière à une autre, par le biais de transactions sur différents marchés qui se nourrissent des plus petites différences, a été voulue par les acteurs politiques les plus puissants du système international.

Les États du G7, et plus particulièrement les États-Unis, avec la « révolution conservatrice » de la fin des années 1970 sont à l'origine de ce mouvement [295]. C'est en effet à cette époque (entre 1979 et 1982), et non pas en 1989 (chute du mur de Berlin) ou en 1991 (effondrement de l'Union Soviétique) que s'engage le processus de libéralisation, déréglementation et de privatisation. L'administration Reagan initie un mouvement offensif qui vise à mettre un terme aux entraves sociales (principalement syndicales) limitant l'expansion du capital depuis Roosevelt et la victoire sur le nazisme en Europe. Mais c'est par le biais de la libéralisation et de la déréglementation financière, et en raison de la place unique de Wall Street, que le gouvernement américain (suivi par les Britanniques) projette les effets de la révolution conservatrice sur le reste du monde et crée les bases d'un régime d'accumulation à dominante financière.

En l'espace de quelques mois, en raison des besoins immenses de financement du gouvernement Reagan - et en particulier le très coûteux programme de « guerre des étoiles » - et avec l'aide d'une réévaluation brutale du dollar (doublement du taux de change), les taux d'intérêt réels à long terme atteignent le niveau très élevé de 15% et inaugurent une nouvelle ère de domination d'un capital financier à

---

295 Cf. Bernard Sionneau, La construction du conservatisme moderne aux États-Unis, op. déjà cité.

caractère rentier [296]. La relance de l'économie d'armement (ce que Z. Laïdi appelle le « *keynésianisme militaire* ») et le financement du programme de « guerre des Etoiles » aux États-Unis, se font ainsi par l'accroissement de la dette fédérale, et cela malgré le discours reaganien sur l'orthodoxie monétaire et budgétaire [297]. En l'espace de quelques années, les gouvernements américains et britanniques créent donc les fondements de ce que certains économistes appellent la « *dictature des créanciers* [298] » en libéralisant et en décloisonnant leurs systèmes financiers nationaux, en transformant les circuits de financement de la dette publique (ce qu'on nomme la tion [299] »), en laissant les marchés fixer le niveau des taux d'intérêt à long terme [300] mais aussi les taux de change (souvent surévalués et corrigés parfois brutalement par les marchés).

Le régime est particulièrement favorable pour les institutions financières non bancaires (Fonds de retraite [301], Fonds Mutuels américains, Assureurs privés, etc.), qui accèdent alors aux marchés en tant que prêteurs. L'importance du volume de leurs actifs [302] en fait rapi-

---

296 Nous avons présenté, dans la première partie de cette thèse, les conséquences des décisions politiques américaines sur la première crise de la dette (cf. la section intitulée « La première crise de la dette »).

297 F. Chesnais, la mondialisation du capital, *op. cit*., p.64.

298 J.P. Fitoussi, *Le débat interdit : monnaie, Europe, pauvreté*, Arléa, 1995. Pour F. Chesnais, le « coup d'État fondateur de la « dictature des créanciers », de la «tyrannie du marché » est redevable à la politique menée à partir de 1979 par P. Volcker à la tête de la FED, comportant simultanément : une politique monétaire restrictive, une politique budgétaire laxiste, la titrisation des bons du Trésor, la garantie donnée aux capitalistes financiers, détenteurs des obligations publiques, de jouir de taux d'intérêts réels positifs, in *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.298.

299 Cf. Bernard Sionneau, L'entreprise et ses menaces économiques en 2008 : Une tentative de bilan, in

300 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op.cit*., p.35.

301 Cf. sur un sujet encore mal compris à l'époque en France, l'ouvrage de J. Nikonoff, *La Comédie des Fonds de Pension*, Arléa, 1999.

302 En 1994, le TIAA-CREF (le fond de pension des enseignants du Michigan, gérait 100 milliards de dollars d'actifs, soit 1 fois et demie l'ensemble des impôts directs perçus à l'époque par l'État français, R. Farnetti, « Le rôle des fonds de pension et d'investissement collectifs anglo-saxons dans l'essor de la finance globalisée », in F. Chesnais (sous la direction de), *La mondialisation financière : genèse, coût et enjeux*, Syros, 1996.

dement des forces d'intervention majeures. Au niveau national et international, leur irruption sur des compartiments du jeu financier auxquels elles n'avaient jusque-là pas accès [303], a des conséquences sur l'investissement des entreprises, les dépenses publiques, la consommation privée. Dans la mesure où la logique guidant les opérations de ces institutions est la recherche du montage qui procure le meilleur rapport coût-risque-rendement, États ou entreprises vont, pour les attirer, s'efforcer d'assurer une rémunération de leurs investissements aussi intéressante et peu risquée que possible. Des taux de change et d'intérêt attractifs, des dividendes élevés [304] deviennent la condition requise, avec les effets suivants : les détenteurs de titres de créances publique ou privées (obligations), de titres de propriété (actions) se voient attribuer, par le biais de la "marchéisation" (titrisation) des effets publics, de la privatisation, de leurs prises de participation dans le capital des entreprises (IDE, investissement de portefeuille), une fraction croissante des ressources publiques et privées pour rémunérer leurs investissements (par le canal de l'impôt ou des dividendes), au détriment de l'investissement collectif et du salariat.

Cette situation aboutit à placer les responsables d'institutions financières non bancaires en position de dicter les termes de leurs politiques à des États ou des entreprises *(corporate governance)*. Notons toutefois que les grands groupes industriels tirent eux-mêmes une part croissante de leurs ressources, d'opérations financières [305] réalisées

---

303 Deux initiatives leur ont donné accès à des systèmes financiers nationaux auparavant fermés et compartimentés. Il s'agit du *décloisonnement externe* : libéralisation des flux de change, ouverture du marché des titres publics aux opérateurs étrangers, ouverture de la Bourse aux entreprises étrangères, etc. ; *le décloisonnement interne* : entre différentes fonctions financières et différents types de marchés : change, crédits, actions, obligations.

304 Les gestionnaires de fonds en ont besoin pour 2 raisons : tenir leurs engagements de paiement des pensions, et attirer de nouveaux participants.

305 Ces opérations financières effectuées sur les marchés financiers incluent les profits spéculatifs suivants : plus-values immobilières, plus-values sur stocks, spéculations sur titres, profits monétaires, ventes de certaines catégories de services financiers, etc. - toutes rentes trouvant leur origine dans la maîtrise du marché plus que dans la production. Mais ce n'est pas tout : la participation au capital et à la gestion d'une entreprise et au partage de ses résultats financiers sans « avance de capital », qui est une nouvelle forme d'investissement (NFI) est une expression de plus de cette capacité que pos-

sur différents marchés (changes, marchés à terme de produits dérivés, etc.), mais également d'opérations de fusions-acquisitions. Ces dernières ne visent pas l'extension de la production au moyen de la création de capacités nouvelles, mais sont à l'origine de restructurations et de « dégraissages » dont la mise en œuvre permet de mieux rémunérer les propriétaires du capital des entreprises, donc de les fidéliser, et d'attirer de nouveaux actionnaires (l'annonce de ces opérations a souvent pour effet de faire bondir la côte boursière des actions des sociétés concernées).

Ce régime d'accumulation à dominante financière désintermédiée, qui aboutit à l'émergence d'une espace financier mondial, ne supprime pas pour autant les systèmes financiers nationaux ; il ne fait que les intégrer de façon incomplète dans un ensemble qui offre les particularités suivantes :

- il est *fortement hiérarchisé* : le système financier américain domine les autres, autant en raison de la place du dollar, que de la dimension de ses marchés obligataires et boursiers ;
- il est aussi *fortement excluant* dans la mesure où il pénalise les pays en développement qui ne possèdent de marché financier « émergent » pouvant être intégré dans les portefeuilles des grands gestionnaires, ni de firmes capables de se porter sur les marchés obligataires ou boursiers des pays industrialisés [306] ;
- il est également *marqué par une carence des instances de supervision et de contrôle* [307] incapables d'enrayer les bulles spéculatives et leurs conséquences dépressives ;
- il est enfin *profondément inégalitaire et brutal* dans ses effets sociaux.

sède le capital concentré de s'accroitre, en se nourrissant d'une composante rentière, F. Chesnais, La mondialisation du capital, op.cit., p.103.

306 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.54-55.

307 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit*., p.49.

◆ *Les risques-pays*

Retour à la table des matières

La mondialisation, impulsée par la libéralisation des échanges, l'interconnexion croissante des marchés et des technologies, crée les conditions de l'exclusion [308] :

- elle rejette à la périphérie tous ceux qui n'ont pas la capacité de s'insérer dans les réseaux internationaux et de peser sur leur orientation : États marginalisés sur la scène mondiale, et populations marginalisées dans le monde en développement et dans le monde développé ;
- elle révèle un ordre international reposant sur une division bipartite entre deux mondes : *un monde utile*, et *un monde inutile* [309].

❶ **Le risque de déconnexion :** certains pays (ou certaine régions à l'intérieur de grands pays), n'ont plus d'intérêt, ni stratégique (fin de la guerre froide), ni économique pour les pays et les grands investisseurs de l'oligopole mondial. Ils font ainsi l'objet d'une « déconnexion forcée » du système des échanges [310].

Ce sont des zones de grande pauvreté où les guerres autant que les maladies sont indissociables du très fort recul de l'IDE et des transferts de technologie. Dans ces pays ou ces régions (Libéria, Afghanistan, Caucase, Amérique centrale, Afrique de l'Ouest ou des grands lacs, Pakistan, territoires de la Russie et de l'ex-Empire Soviétique), les populations sont les proies de groupes insurgés, de bandes armées, qui se combattent et prennent en otage les habitants [311].

---

308 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.187.

309 B. Badie, M.C. Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit.*, p.187.

310 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p38-39.

311 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995, p.82-83.

L’hétérogénéité des acteurs qui s’y affrontent ou s’y allient (organisations terroristes sans soutien populaire, groupes mafieux, factions rebelles, potentats locaux, etc.), la faible couverture médiatique dont ils font l’objet en raison des risques élevés qu’ils représentent, rendent difficile leur lecture, et leur réintégration dans les circuits (formels) de l’échange international. Les services publics disparaissent, les infrastructures se désagrègent, la notion de centre, de capitale, perd de son intérêt.

Les pays ou les régions concernés par le phénomène, ont été gravement atteints par l’évolution de la conjoncture mondiale et par les bouleversements technologiques survenus au centre du système. Ces bouleversements ont parfois substitué aux matières premières traditionnelles dont ils étaient pour certains fournisseurs, des produits intermédiaires industriels résultant d’industries intensives en R&D (nouveaux matériaux et biotechnologies) ou les exportations de nouveaux intervenants sur le marché mondial. Ils ont pu inciter certains de ces pays ou régions à opter pour de nouvelles activités rémunératrices : accueil des déchets polluants en provenance des pays riches, production et raffinage de drogue, trafics d’armes, blanchiment d’argent. Leurs populations, fréquemment agressés et pressurées par les forces de sécurité chargées de leur protection ou par des bandes armées, pratiquent alors des stratégies de survie qui peuvent les conduire à l’exode (en 1995, 40 millions de personnes originaires de quatre continents étaient réfugiées dans le monde, dont la moitié dans leur propre pays [312]).

❷ **Le risque de « fracture sociale » :** la sélectivité des investissements, leur forte tendance à se concentrer autour de sites privilégies (mégapoles ou mégalopoles) les effets induits de ces mouvements sur l’emploi et la répartition des revenus - tous ces éléments sont à l’origine d’une différenciation économique croissante entre pays, mais également entre classes sociales, catégories de salariés et de chômeurs à l’intérieur de chaque État [313].

---

312 Cf. la carte et les proportions par pays, in *Atlas des conflits fin de siècle*, Éditions Autrement, 1997, p.26-27.

313 F. Chesnais, *La mondialisation du capital, op. cit*., p.38-39.

Le phénomène traverse les frontières et se traduit de la façon suivante : de Lagos à Karachi, en passant par Mexico, Delhi, New-York ou Los-Angeles, il existe une forte intégration mondiale au niveau des élites dirigeantes qui partagent des modes de consommation et de vie, un bagage intellectuel et technique communs, mais ne communiquent plus avec des voisins d'une classe sociale différente [314]. Ces voisins, ce sont les chômeurs de longue durée, les travailleurs « précaires », ou les populations en marge du système de production mondial. On voit ainsi apparaître, au cœur des centres de commandement de la mondialisation (mégapoles, mégalopoles), des zones d'exclusion et de violence, nouveaux ghettos représentatifs des fractures nationales. Dans ces quartiers, délaissés par des gouvernements qui hésitent de plus en plus à investir de manière coûteuse pour un long terme dont ils ne connaîtront pas l'échéance, les services municipaux comme ceux de l'État finissent par disparaître, l'urbanité y est absente, et des pans de ville finissent par tomber dans une « informalité » souvent violente.

Dans cet univers « rurbain » déterminé par la mondialisation, se juxtaposent ainsi des lieux et des activités insérées dans la mondialisation et des populations intégrées ou campées à la lisière du progrès [315]. L'aggravation de ces fractures sociales menace aujourd'hui directement la cohésion nationale de nombreux pays riches ou pauvres. Dans la mesure où les populations exclues ne votent plus, que leurs intérêts ne sont pas représentées dans les Parlements et qu'elles n'ont pas les moyens de se faire entendre dans les assemblées où se décide le sort de l'économie mondiale (OCDE, Commission de Bruxelles, FMI, etc.), la démocratie ne remplit plus sa fonction intégrative (par le biais de la participation de tous les citoyens aux scrutins) et le mot se vide de sens. Intégration des marchés et démocratie pluraliste ne coïncident pas.

Ces fractures sociales qui sont autant de risque-pays majeurs, ne revêtent pas le même sens pour les États et les grands opérateurs de l'économie internationale.

---

314 O. Dollfus, *La nouvelle carte du monde*, Presses Universitaires de France, 1995, p.106-107.

315 P. Moreau-Defarges, La mondialisation : vers la fin des frontières ?, *op. cit.*, p.55.

Pour les grands investisseurs internationaux (FMN, BMN, Fonds de Pension ou Fonds Mutuels), les échelles de temps (le très court terme financier), les espaces géographiques sur lesquels ils interviennent (la Triade et ses périphéries associées ou fonctionnalisées), leurs responsabilités (rendement des capitaux investis par les principaux actionnaires) ne sont pas de même nature que ceux des dirigeants des États (territoire national, moyen-terme électoral, missions et biens publics). Ces grands opérateurs peuvent donc s'accommoder des fractures profondes qui divisent les pays les plus riches comme les plus pauvres (apartheid social lié au différentiel de revenus et d'« employabilité ») et tirer profit de ces fractures (la montée du chômage et la constitution d'une armée de réserve industrielle permet de peser sur les salaires et les conditions d'embauche), tant qu'elles n'amoindrissent pas de façon immédiate la rentabilité de leurs opérations (révolutions, politiques économiques restrictives ou discriminatoires, crise profonde de la demande). Il est alors possible de comprendre pourquoi l'Economie et ses principaux agents se permettent d'ignorer à court terme les fractures du monde et des sociétés (risques-pays majeurs mais dont les effets sont différés dans le temps).

Les phénomènes de paupérisation croissante et de fracture sociale observés dans les pays riches commencent pourtant à inquiéter sérieusement des supporters et spécialistes mêmes de la mondialisation. Ces phénomènes ne semblent donc pas être le produit d'une interprétation biaisée ou idéologique de la part de quelques chercheurs français en quête de publicité. Ils font l'objet d'une véritable lecture en termes de *risque-pays*, par des personnalités étrangères qui, pour certaines, ont contribué à œuvrer en faveur de la mondialisation.

◆ *Supporters et spécialistes de la mondialisation s'inquiètent (fin des années 90)*

Retour à la table des matières

- Le professeur K. Schwab, fondateur du forum de Davos, déclarait alors : « la mondialisation est entrée dans une phase très critique. le retour de bâton se fait de plus en plus sentir. On peut craindre qu'il ait un impact fort néfaste sur l'activité économique et la stabilité politique de nombreux pays [316] ».
- D. Rodrik, professeur d'Economie politique internationale à la *Kennedy School* d'Harvard concluait, à la suite d'un travail de recherche sur les effets de la mondialisation : « il existe un danger réel ; celui de voir la mondialisation contribuer à la désintégration sociale - les nations étant divisées selon des lignes de fractures partageant leurs populations en fonction des revenus, de la mobilité, du lieu de résidence et de travail, ou d'autres critères socialement discriminants ». Rodrik ajoutait : « même sans réaction protectionniste brutale, une victoire de la mondialisation obtenue au prix d'une désintégration sociale serait une victoire vide de sens [317] ».
- Ted Turner, fondateur de CNN, s'inquiétait des conséquences sociales qui pouvaient résulter de l'aveuglement et de l'égoïsme de ses collègues entrepreneurs, multimilliardaires en dollars : « les grands millionnaires s'empressent de licencier des cadres moyens quinquagénaires. Nous ressemblons de plus en plus au Mexique et au Brésil, où les riches vivent derrière des barbelés (cf. la conclusion de notre chapitre 4), comme ils le font à Hollywood. L'État et les municipalités sont au bord de la faillite et pendant ce temps, tout l'argent est concentré entre les mains d'une poignée de gens fortunés qui ne donnent pas un sou.

---

316 cité in I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Galilée, 1997, p.58.

317 D. Rodrik, *Has globalization gone too fa*r *?*, Institute for international economics, 1997, p.69.

C’est dangereux, et pour eux, et pour le pays. On risque de voir éclater une révolution similaire à la Révolution française. Il y aura une autre Mme Defarge, cette femme qui tricotait en regardant les charrettes se diriger jusqu’à la grand-place, et bang ! les têtes tomberont [318] ».

- R. Moss Kanter, ancienne directrice de la *Harvard Business Review*, écrivait : « il faut créer la confiance chez les salariés, et organiser la coopération entre les entreprises, afin que les collectivités locales, les villes et les régions bénéficient de la mondialisation. Sinon, nous assisterons à la résurgence de mouvements sociaux comme nous n’en avons jamais vu depuis la seconde guerre mondiale [319] ».
- P. Barnevik, ancien dirigeant de Asea Brown Boveri (multinationale suédo-suisse, l’une des principales compagnies mondiales dans le secteur de l’énergie) grand "restructurateur" assez peu porté, à l'origine, sur la prise en considération des problèmes sociaux nationaux [320], poussait un cri d’alarme : « si les entreprises ne relèvent pas les défis de la pauvreté et du chômage, les tensions vont s’accroître entre les possédants et les démunis, et il y aura une augmentation considérable du terrorisme et de la violence [321] ».

Tous les experts précités partageaient donc déjà une vision assez pessimiste du creusement sans précédent des inégalités dans les pays les plus riches et cela, malgré les performances économiques positives que certains États enregistrent en matière de croissance ou d’emploi.

---

318 M. Dowd, *The New-York Times*, in « Le milliardaire Ted Turner veut faire payer les riches », *Courrier International* n°311, du 17 au 23 Octobre 1996.

319 Cité in I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Galilée, 1997, p.58.

320 En 1992, Barnevik, alors dirigeant d’ABB déclarait : « If you are going to run a global group and you have to consider national interests all the time, it doesn’t work ». Sa société avait ainsi licencié 50 000 personnes au cours des 4 années précédentes, se conformant au principe stratégique et orgnisationnel retenu : « lean and mean ». Cette stratégie faisait d’ailleurs dire à l’un des directeurs de Mitsubishi : « They are as aggressive as we are. I mean this as a compliment. They are sort of super-Japanese », in C. Rapoport, « How Barnevik makes ABB work », *Fortune*, June 29, 1992, p.25.

321 Cité in I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris : Galilée, 1997, p.58.

« Le problème », expliquait alors P. Krugman, « c'est qu'aucune raison purement économique n'empêche l'économie de continuer à croître, alors qu'une fraction substantielle de la population voit son niveau de vie baisser. La théorie économique ne suggère aucun lien particulier entre l'équité ou la justice, et la croissance et aucune preuve n'existe que l'inégalité des revenus ait de grands effets sur le taux de croissance économique, que ce soit en positif ou en négatif. Alors, où se situe la crise ? La réponse est qu'elle se situe dans la société et finalement dans la sphère politique. [...] Quelqu'un qui se trouve dans le quintile supérieur de revenus n'a pas de raison de s'intéresser particulièrement à la progression de la pauvreté en Amérique ou du chômage de masse en Europe, dans la mesure où ces phénomènes ne menacent pas directement son niveau de vie. [...] De chaque côté de l'Atlantique, les forces économiques séparent de plus en plus la société en deux : ceux qui ont de bons emplois et dont le revenu augmente, et ceux qui ont comme perspective, soit des revenus en baisse, soit un chômage plus ou moins permanent. En fin de compte, il reste difficile de prévoir l'effet des disparités économiques croissantes sur notre santé économique et sociale, mais il est peu probable que ce soit agréable [322] ».

"L'Économisme" (ou "Économicisme" (cf. supra), dont les principales déclinaisons théoriques avait réduit l'activité humaine à des choix individuels et des calculs de maximisation, était alors (et reste) incapable de faire le lien entre la mondialisation, les fractures nationales susmentionnées, et d'en concevoir l'impact en termes de *"risques-pays"* et de *"risques pour les pays"*.

Dans ces conditions, quelles hypothèses et quels modèles étaient déjà contenus dans les propos des chercheurs français présentés dans cet ouvrage, pour en rendre compte ?

Nous aborderons maintenant ce point.

---

[322] P. Krugman, « L'Europe sans emploi, l'Amérique sans le sou ? », *Futuribles*, Septembre 1995, p.64.

5.2 Systémique : un choix commun pour lire le monde

Retour à la table des matières

La systémique est le choix que faisaient pratiquement tous les auteurs pour « dire » et comprendre le monde dans ses recompositions et ses ruptures :

- elle répondait à leur volonté de saisir une réalité mondiale qu'ils concevaient comme un ensemble hiérarchisé, dont les principaux éléments (flux et acteurs) étaient en position d'interdépendance et ne pouvaient être isolés les uns des autres ;
- elle répondait également à leur souhait (complémentaire) de dépasser les lectures unidimensionnelles et disciplinaires et de choisir l'inter- ou la pluridisciplinarité [323], afin de pouvoir replacer chaque problème (crises, krachs, etc.) dans cet ensemble.

La systémique revendiquée par ces auteurs ambitionnait donc d'articuler le tout et ses parties, le global et le particulier en un aller-retour incessant ; simple métaphore pour certains, elle représentait pour d'autres, un moyen de construire des outils de pensée capables de lier entre eux les savoirs spécialisés. On observera que certains modèles évoqués plus bas rentraient dans la catégorie des modèles explicatifs ou descriptifs ; ils présentaient les phénomènes ou événe-

[323] Une précision, faite ici par J. Piaget, sur le sens des termes « *inter, pluri et trans-disciplinarité* » peut être utile : la recherche *pluridisciplinaire* implique la collaboration de plusieurs sciences, chacune conservant sa spécificité ; la recherche *transdisciplinaire*, qui se situe a un niveau d'abstraction élevé, utilise des théories et des concepts communs à toutes les sciences sociales ; la recherche *interdisciplinaire*, implique confrontation, échange de méthodes, concepts et points de vue, in M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales*, 10ème édition, Paris : Dalloz, 1996, p.305.

ments de manière simplifiée, mais en respectant leurs caractéristiques perceptibles.

Les angles d'approche changeaient en fonction de la spécialité des auteurs et de la problématique de leurs travaux. Néanmoins un fil rouge les reliait : le constat qu'il était impossible de considérer séparément les dimensions de l'action internationale (politique, économie, culture, technique, idées, etc.) pour en comprendre la réalité, les mutations, et les ruptures, à différents échelons de l'espace.

Les hypothèses retenues par les auteurs pour traiter du système international ou mondial rattachaient leurs écrits au courant *pluraliste* (non dominant) des lectures de l'international [324].

- *M. Beaud* proposait tout d'abord la grille d'analyse du *Système National/Mondial Hiérarchisé* (SNMH) pour rendre compte des différences de reproduction entre les capitalismes [325]. Le système était, selon lui, structuré par une ou des puissances dominantes, il était hiérarchisé (économies nationales dominantes, dominées intermédiaires), mais il restait hétérogène : d'autres logiques économiques que la logique capitaliste perduraient (étatiste, marchande, tributaire, communautaire, domestique), tout en étant plus ou moins sous l'influence du capitalisme ; les situations locales ou nationales ne sont pas forcément déterminées par cette logique et pouvaient constituer des lieux de recherche d'indépendance ou d'autonomie nationale. Dans ce contexte, les nœuds de contradictions étaient multiples, mais des marges de manœuvre existaient ; ce faisant, chaque situation devait, pour être comprise, se voir replacée dans son contexte (local / régional / national / international / multinational). À cette première grille (mais toujours dans l'idée de prendre en compte la Totalité) Beaud ajoutait quelques années plus tard d'autres éléments : il s'agissait, cette fois, en partant de l'interdépendance et de l'interaction des trois grands processus de reproduction qui structuraient le monde (Terre, Humanité, Capitalisme), de faire apparaître les contradictions majeures qui les oppo-

---

324 Cf. M. Dusclaud et B. Sionneau, "Le pluralisme tente une sortie du paradigme stato-centré", *op. cit*., p. 395.

325 M. Beaud, « À partir de l'économie mondiale : esquisse d'une analyse du système-monde », *op. cit*., p.81-83.

saient et d'identifier les crises, tensions, insuffisances, qui en résultaient [326] (des États qui voient s'effriter leur capacité d'action, et "un monde à irresponsabilité illimité").

- Pour analyser la mondialisation, *F. Chesnais* estimait lui aussi nécessaire d'avoir recours à des outils conceptuels permettant de saisir ce qu'il concevait en termes de *« totalité systémique »*. Comme il le précisait, ces outils étaient indispensables pour comprendre les relations hiérarchiques qui « font système » et qui donnent, tant au « système-monde » qu'au régime d'accumulation, leur configuration contemporaine particulière [327]. La finance et les marchés financiers occupaient, dans son analyse, le sommet du système. On retrouvait chez cet auteur des éléments de l'analyse de M. Beaud contenus dans la référence à son interprétation du régime mondial d'accumulation financiarisé comme une totalité différenciée, politiquement et économiquement hiérarchisée, compatible avec des conjonctures nationales ou « sous-continentales-régionales » qui pouvaient évoluer de façon distincte[328]. La mondialisation du capital, rappelait-t-il, n'effaçait pas l'existence des États nati onaux. Elle modifiait simplement les facteurs de hiérarchisation entre les pays et à l'intérieur de leurs frontières. Elle révélait l'existence d'un système qui tendait à se replier sur lui-même et s'installait dans le « dualisme » ; un système dont les dirigeants, suivis par une partie de l'opinion publique, avaient entrepris de construire des remparts pour contenir les barbares aux « limes » (frontières) et des barbelés autour de leurs ghettos intérieurs [329].

- *O. Dollfus* avait également recours à la notion de système pour lire le monde, en localiser les points chauds et les tendances lourdes dans leurs interactions et leurs effets. Le monde, était, selon lui, un système structuré par des flux (idées, transactions marchandes ou financières, échanges diplomatiques, information, etc.) se dispo-

---

326 M. Beaud, *Le basculement du monde*, *op. cit.*

327 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.32-33.

328 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.306-307.

329 F. Chesnais, *La mondialisation du capital*, *op. cit.*, p.312.

sant dans deux champs : le champ de l'international, qui mettait en relation des États ou des OIG et où fonctionnaient la plupart des régulations officielles ; le champ du transnational qui mettait en relation des firmes, des opérateurs financiers ou des organisations criminelles et où la plupart des grandes régulations de l'international restaient sans effet [330]. Ce système-monde, comme il le précisait, était formé d'un nombre élevé de sous-systèmes inégalement hiérarchisés, chacun formant une unité qui interagissait avec les autres. Le pilotage de ces systèmes, aux logiques et nature différentes, échappait parfois aux acteurs principaux ; pas seulement, indique l'auteur, à cause de mauvais choix ou de mauvaises politiques, mais pour d'autres raisons : les connexions entre systèmes pouvaient provoquer des effets inattendus ; trop d'informations étaient nécessaires qui saturaient les possibilités d'analyse ; des bifurcations discrètes pouvaient avoir plus tard des répercussions très importantes. Ce système-monde était donc un système sensible, par suite d'enchaînements imprévus, de phénomènes mal régulés, d'information mal interprétées. Sa dynamique produisait des inégalités majeures.

- *M.F Durand, J. Lévy et D. Retaillé* utilisaient aussi la systémique pour rendre intelligible un monde qu'ils jugeaient complexe. Soucieux de dépasser les lectures simplificatrices du type Est/Ouest, Nord/Sud ou les démarches explicatives uniques, les auteurs choisissaient de retenir l'hypothèse du *« système de systèmes »*. Elle leur permettait, selon leurs mots, « de traiter les éléments étudiés séparément par d'autres comme entrant, par certains de leurs aspects au moins, dans une dynamique contradictoire, mais unique, dans une logique complexe mais structurante, dans une possible commune mesure [331] ». Les trois auteurs proposaient donc d'interpréter le monde comme un système fait de quatre systèmes correspondant à la manière dont les groupes humains entraient en relation. Ces modèles possédaient une double validité : synchronique et diachronique ; ils étaient vrais tous les quatre en même

330 O. Dollfus, « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *op. cit.*

331 M.F. Durand, J. Lévy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, *op. cit.*, p.35.

temps, chacun offrant une grille de lecture irréductible aux autres ; mais ils étaient également vrais successivement, et étaient réunis par différentes liaisons causales fortes. Trois de ces modèles empruntaient à différentes disciplines scientifiques : la distance culturelle des anthropologues apparaissait dans le système « Ensemble de mondes » ; le modèle « Champ de Forces » prenait en compte la domination géopolitique des spécialistes des relations internationales ; le modèle « Réseau Hiérarchisé » intégrait le concept d'« Économie-Monde ». Le quatrième et dernier modèle, celui de la « Société-Monde », leur permettait de montrer pourquoi et comment ces trois dimensions du réel cohabitaient. Retenant l'espace comme point de vue fédérateur de ces quatre modèles (la distance sépare les sociétés ; elle était aussi un principe d'organisation de leur vie intérieure), Durand, Lévy et Retaillé utilisaient ainsi le système-monde comme une méthode d'observation : l'espace des États, celui des réseaux économiques, celui des aires culturelles ne se recouvraient pas. Ils s'articulaient. Ce n'étaient donc pas les découpages du monde que nos trois géographes allaient rechercher, mais les différents types de connexion des lieux du monde. Pour eux, en effet, la singularité de chaque aire se définissait par la manière dont s'y combinaient les différents plans[332].

- *Z. Laïdi*, évoquait, lui, une situation internationale où le divorce du sens et de la puissance semblait durablement installés, où chaque acteur social (États, entreprises, individus) évitait de prendre des responsabilités, car en l'absence de projet de sens, il ne mesurait celles-ci qu'en termes de coût. Pour reconstruire ce sens à travers une reformulation des enjeux et des institutions épuisés par la guerre froide (travail, guerre), il préconisait de les redéfinir par rapport à l'émergence d'une nouvelle réalité : un système social mondial, structuré par les États, les jeux de l'interdépendance économique, et les flux de l'interpénétration des sociétés, qui venait se substituer au système international renvoyant au seul monde des États. Le monde, indiquait-il, avait cessé de ressembler à un jeu de bil-

[332] M. F. Durand, J. Levy, D. Retaillé, *Le monde : espaces et systèmes*, op.cit.,p.231.

lard où chaque boule serait un État-nation : il s'apparentait à une somme de processus sociaux mondialisés et fluides (drogue, commerce, environnement, marchés financiers, médias, etc.) que les États-nations n'avaient plus vocation à dominer totalement « d'amont et aval », mais sur lesquels ils cherchaient à avoir prise de la manière la plus avantageuse pour eux. Dans ce système social de plus en plus complexe, la notion d'architecture mondiale, précisait l'auteur, se trouvait dévalorisée. Il ne s'agissait plus de construire une sorte de « Mécano-planétaire » dont les plans auraient été préalablement établis avec minutie par les chancelleries, mais plutôt, et au mieux, de réguler des processus sociaux mondialisés dans lesquels intervenaient les États, les entreprises, les groupes sociaux organisés, et les individus [333]. D'autant plus, ajoutait Laïdi (reprenant ici avec d'autres mots un thème développé par Beaud, Chesnais ou même par Badie et Smouts avec les différences culturelles), que le temps mondial contenu dans l'association proclamée du marché et de la démocratie n'abolissait pas l'autonomie des temps nationaux ; il avait toutes les chances de ses décomposer, concluait l'auteur, s'il n'était pas repris et « encodé » localement [334].

- *B. Badie et M.C. Smouts* voyaient, comme nous l'avons précisé plus haut, dans la coexistence du monde multicentré et du monde des États, un paradigme fécond pour comprendre la fluidité et les tensions de l'ordre international actuel [335]. S'ils reprochaient à la systémique de ne pas avoir fourni de nouveaux paradigmes à la théorie des relations internationales [336], ils reconnaissaient cepen-

---

333 Z. Laïdi, *Un monde privé de sens*, Fayard, 1994, p.248.

334 Z. Laïdi, « Sens et puissance dans le système international », *op. cit*., p.38-41.

335 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.241.

336 « La plus grande confusion », écrivent-ils « a marqué les différentes tentatives menées pour intégrer la notion de *système* dans la théorie des relations internationales. Les oeuvres de ceux qui s'y sont illustrés (Kaplan, Aron, Hoffmann, Rosecrance, Waltz, Haas, Mc Clelland, Young, Merle, Brecher) sont disparates et peu cumulatives. Chacun propose son angle d'approche, sa définition, et sa typologie. L'analyse des systèmes internationaux s'est développée dans des directions parallèles plus que convergentes, entre *la*

dant qu'elle était un langage et une méthode de recherche utiles pour conceptualiser les rapports internationaux [337]. Les notions d'*ouverture, de complexité, flux, intégration, rétroaction* (toutes héritées de l'approche systémique), écrivaient-ils, sont maintenant d'usage courant. Elles présentent un double intérêt : permettre un questionnement, et fournir des instruments pour tenter de reconstituer certaines interactions afin de les décrire, et si possible de les expliquer. La notion de système était, selon eux, particulièrement adaptée à la réalité des relations internationales. Quelle que soit la définition retenue [338], précisaient-ils, elle impliquait toujours l'idée d'un ensemble d'éléments, situés dans une structure et liés par des interactions selon un certain processus. Badie et Smouts identifiaient plusieurs avancées redevables à l'approche systémique : elle avait, tout d'abord, permis de sortir de l'analyse traditionnelle des relations internationales en termes de comportement des acteurs et de politique étrangère. On savait maintenant que la vie internationale n'était pas déterminée seulement par les caractéristiques des acteurs et des forces en présence, mais également par la façon dont ces forces et ces acteurs étaient reliés entre eux : le système était « plus » (ou « moins, comme le remarque E. Morin) en tous cas, autre, que la somme de ses parties. Le deuxième avantage de la logique systémique était, selon nos auteurs, de supprimer la notion de cause première. Effets et causes étaient en perpétuelle interaction à l'intérieur du système considéré, ce qui était particulièrement utile en relations internationales, où les phénomènes avaient toujours plusieurs niveaux de causalité et rétroagissaient en perma-

---

construction de modèles idéaux (M. Kaplan et ses 6 états d'équilibre du système international, K. Waltz et son hymne au bipolarisme), *la reconstruction de systèmes historiques* afin d'en tirer des lois générales sur l'équilibre et la stabilité (R. Rosecrance, E. Luard), *la réflexion sur la nature et les causes des contraintes extérieures* pesant sur les acteurs (S.Hoffman). Par ailleurs, beaucoup d'auteurs se sont engagés dans une quête sans fin de la parfaite rigueur sémantique et méthodologique, in *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.161.

337 B. Badie, M.C.Smouts, *Le retournement du monde*, *op. cit*., p.156-160.

338 Les auteurs citent J. Lesourne, M. Crozier et E. Friedberg (un économiste et deux sociologues) mais oublient assez curieusement, M. Merle qui, à notre connaissance, reste, en France, *le* précurseur en matière d'application rigoureuse de la systémique à l'analyse des relations internationales.

nence. Dernier apport de l'approche systémique : elle est, écrivaient Badie et Smouts, un outil indispensable pour penser le temps et la totalité. Elle mettait donc à la disposition de l'internationaliste des concepts utiles dont il n'appartenait qu'à lui de savoir faire usage.

- *M. Merle* : Dans la mesure où nous avons présenté, en début de chapitre et de façon détaillée, la problématique et la méthode retenues par M. Merle, nous n'ajouterons que ceci : l'application, par cet auteur, de l'analyse systémique à l'étude des relations internationales, reste à ce jour, l'une des tentatives les plus abouties en France et aux États-Unis. Non seulement l'auteur s'est employé très tôt (dans les années 1970) à élargir la définition de son objet de recherche en y incluant les phénomènes transnationaux ; mais il ne s'est pas contenté d'appliquer de façon mécanique une démarche (celle de D. Easton) utilisée pour analyser un autre objet (la vie politique interne des États). En chercheur épris de rigueur (et non « en émule »), il a adapté une approche à la spécificité même de son objet d'étude (les relations internationales conçues en termes de système), dont il s'est employé à dégager de façon particulièrement claire les principales caractéristiques. Comme l'a écrit D. Colard : « L'effort de réflexion, clair et précis, est remarquable [339] ». La robustesse de la problématique et de la méthode est contenue dans leur capacité à traverser les décennies, malgré les bouleversements que la scène internationale a connus dans les années 1990. Nombre d'explications fournies dans les ouvrages de l'auteur sur les forces et les acteurs en présence (même si depuis les "Pension Funds", "Mutual Funds" ou autres "Hedge Funds" et assureurs anglo-saxons ont fait une percée, tout comme les "Multinationales du Crime", etc.), leurs relations sur cette scène particulière, restent toujours pertinentes pour comprendre aujourd'hui les tensions et dysfonctionnements du système international » et de ses ensembles nationaux.

[339] D. Colard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris : Masson, 5ème édition, 1993, p.58.

Relations internationales pour les managers.
L’apport français des années 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Retour à la table des matières

Amblard H., Bernoux P., Herreros G., Livian Y.F., *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris : Seuil, 1996 ;

Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris : Calmann-Lévy, 8ème édition, 1984 (1ère édition, 1962).

Badie B. et Smouts M.C, « L’International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, Paris : L’Harmattan, septembre 1996.

Badie B., Smouts M.C., *Le retournement du monde*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992.

Beaud M et Dostaller G. *La Pensée Économique Depuis Keynes*, Paris : Seuil, 1993.

Beaud M., « À partir de l’économie mondiale : esquisse d’une analyse du système-monde », in Bidet J. et Texier J (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

Beaud M., *Le basculement du monde*, Paris : La Découverte, 1997.

Belletante B., *Dictionnaire de la Bourse et des marchés*, Paris : Initial, 1996.

Boltanski L., Thévenot L., *De la justification*, Paris : Essais/Gallimard, 1991.

Braillard, P. *Théories des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

Charvin R., Marouani A., *Les relations internationales des États socialistes*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 1981.

Chesnais F., *La mondialisation du capital*, Paris : Syros, 2ème édition augmentée, 1997.

Colliard C.A, *Institutions des relations internationales*, Paris : Dalloz, 9ème éditions, 1990 (1ère édition, 1960).

Dollfus O., « Le monde est un chaos qui se déchiffre », *Affiches de la géographie*, « La géographie : situer, évaluer, modéliser ». Grands colloques de prospective, Ministère de la Recherche et de la Technologie, Novembre 1990.

Dollfus O., *L'Espace Monde*, Paris : Economica, 1994.

Dollfus O., *La nouvelle carte du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.

Dubet F., *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil, 1994.

Durand M.F., Levy J., Retaillé D., *Le monde : espaces et systèmes*, Paris : Presses de la FNSP, Dalloz, 1992.

Duroselle J.B, *Tout empire périra : théorie des relations internationales*, Armand Colin, 1992 (1ère édition, 1981).

Dusclaud M. et Sionneau B, "Théories Américaines des Relations Internationales : Aux origines des controverses et des paradigmes fondateurs", *Revue d'Histoire Diplomatique*, n°4, 2012, pp. 373-413.

Gonidec P.F, Charvin R., *Relations Internationales*, Paris : Précis Domat, Montchrestien, 1981.

Laïdi Z., « Après les guerres, la mêlée généralisée », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 1996.

Laïdi Z., « Sens et puissance dans le système international », in Laïdi Z. (sous la direction de), *L'ordre mondial relâché*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition, 1993.

Laïdi Z.,*Un monde privé de sens*, Paris : Fayard, 1994.

Lallement M., « A la recherche des logiques d'action », *Sciences Humaines* n°66, Novembre 1996, p.23-27.

Levy J., « Espaces-monde, mode d'emploi », in Bidet J. et Texier J., (sous la direction de), *Le nouveau système du monde*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

Merle M., « L'international sans territoire ? » in Badie B. et Smouts M.C., « L'International sans Territoire », *Cultures & Conflits*, Paris : L'Harmattan, septembre 1996.

Merle M., *Forces et Enjeux des relations internationales*, Paris : Economica, 2ème ed., 1985.

Merle M., *Les acteurs dans les relations internationales*, Economica, Paris, 1986.

Merle M., *Sociologie des relations internationales*, Dalloz, 4ème édition, Paris, 1988 (1ère édition, 1974).

Moreau-Defarges P., *L'ordre mondial*, Paris : A. Colin, Paris, 1998.

Moreau-Defarges P., *La Mondialisation : Vers la fin des frontières* ?, Paris : Dunod, 1993.

Moreau-Defarges P., *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui*, Paris : Editions STH, 4ème édition, 1992 (1ère édition, 1981).

Morgenthau H.J., *Politics among Nations : The Struggle for Power and Peace*, 4th ed., New York, A. Knopf, 1957 (1st edition, 1948).

Renouvin P., Duroselle J.B, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris : Armand Colin, 4ème édition, 1991.

Retaillé D., « L'impératif territorial », in Badie B. et Smouts M.C., « L'International sans territoire », *Cultures et Conflits* n°21-22, Printemps/Eté 1996, p.21-40.

Reuter P., Combacau J., *Institutions et relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 4ème édition, 1988 (1ère édition, 1980).

Rosenau J. N., *Turbulence in world politics : a theory of change and continuity*, Princeton University Press, 1990.

Sionneau B. *La Construction du Conservatisme Moderne aux États-Unis*, Paris : coll. Pouvoirs Comparés, L'Harmattan, 2012. LIEN.

Sionneau B., "Une Théorie du Risque-Pays" (Ière Partie), *Géoéconomie* n°18, été 2001, pp. 145-176 et "Une Théorie du Risque-Pays" (IIème Partie), *Géoéconomie* n°19, automne 2001, pp. 159-19.

Sionneau B., *Risque-Pays et Prospective Internationale : Théorie et application à la République Socialiste du Viêt Nam*, Thèse de Doctorat du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), spécialité : Prospective et Stratégique des Organisations, 2000, p. 139. LIEN.

Zorgbibe C., *Les relations internationales*, Paris : Thémis, Presses Universitaires de France, 3ème édition, 1983 (1ère édition, 1975).

Fin du texte